

Le passé a-t-il un avenir?

Réponse affirmative et enthousiaste, pour peu que l'on se penche sur cette nouvelle mouture de la revue *Chronozones*. D'une Diane médiévale aux antiques apnéistes, d'une inscription romaine oubliée aux postures grecques du phallus, ces contributions hétéroclites se rassemblent pourtant sous le dénominateur peu commun de la passion : passion de l'Antiquité et enthousiasme à la transmettre.

Si ce foisonnement et cette implication des étudiants en sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne enrichissent cette cuvée 98, ils suscitent également quelques questions. Combien d'entre-nous, une fois libérés du cadre nourricier de l'université, auront l'opportunité de poursuivre et d'approfondir leurs recherches personnelles ? Combien, soumis à des contingences alimentaires, iront voir ailleurs ? Perspectives - qui en manquent d'ailleurs singulièrement - navrantes, mais pourtant bien prévisibles. Du reste, on nous avait prévenu.

Heureuse coïncidence, le prochain séminaire d'archéologie - sous le label « interdisciplinaire » - aura pour thème : *L'archéologie à l'aube du XXIe siècle : histoire et enjeux d'une discipline*. Le lieu et l'occasion semblent ainsi propices pour apprendre et remettre en question l'archéologie telle qu'elle s'est faite jusqu'à aujourd'hui et telle que, peut-être, nous la ferons demain.

Souhaitons que le prochain *Chronozones* sera l'écho et le prolongement de ces préoccupations. Quant à celui que vous tenez entre les mains, il se veut l'illustration de notre désir d'ouverture, et le reflet d'un monde, celui de l'Université, où la recherche, dans sa rigueur et sa fantaisie, n'est pas seulement un devoir, mais aussi et avant tout un plaisir!

Equipe Chronozones

Coach
Sébastien Freudiger

Libéro
Thierry Theurillat

Gardien
Benoît Montandon

Stopper
Thierry Luginbühl

Demi droit
Nathalie Vuichard

Ailier droit
Delphine Wagner

Ailier gauche
Léonore Veya

Masseur
Wladimir Dudan

Arbitre
François Meylan

Juge de touche
Anne Schopfer

Remplaçant
Gianluca Vietti

Correction

Claude-Olivier Gerber
Emmanuelle Sauteur
Héloïse Tissot

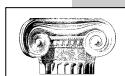
Coordinées

Bureau de rédaction
021/692 30 53
Bureau des assistants
021/692 30 47

Chronozones, Institut
d'Archéologie et
d'Histoire Ancienne,
BFSH.2, UNILausanne
1015 Lausanne

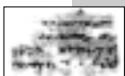
Nous remercions la
Fédération des
Associations
d'Etudiants (FAE) et
l'Association des
Etudiants en Lettres
(AEL) pour leur contribu-
tion financière.

MATERIA



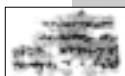
COUVREZ CE GLAND QUE JE NE SAURAIS VOIR...

Sophie Bujard p.4



QUAND LA DÉMONOLOGIE FOURNIT DES ARGUMENTS AU VÉGÉTARISME

Yvan Bubloz p.12



LA PAROLE AUX INSCRIPTIONS

Cédric Brélaz p.18



L'HISTOIRE MOUVEMENTÉE D'UNE INSCRIPTION LAUSANNOISE OUBLIÉE

Cédric Brélaz p.22



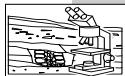
DIANE, DÉESSE PAIENNE AU X^e SIÈCLE, AUX ORIGINES DE LA SORCIÈRE VOLANTE

Lionel Pernet p.28



EPIGRAPHIE ET INTERNET

Anne Schöpfer p.36



UNE AMPHORE VIRTUELLE

Thierry Theurillat p.42



LES DIEUX HELVÈTES THÉONYMES CELTIQUES DU PLATEAU SUISSE ET DES RÉGIONS VOISINES

Thierry Luginbühl p.46

ANTEMNAE



J.-G. BULLIOT, MORCEAUX CHOISIS

François T. Meylan p.58



FEMME LE JOUR, GUENON LA NUIT

*Léonore Veya
Nathalie Vuichard
Delphine Wagner* p.62



JOUER AU PASSÉ RECOMPOSÉ

Sébastien Freudiger p.66



APNÉISTES GRECS ET ROMAINS, UNE PLONGÉE DANS LES TEXTES ANTIQUES

Samuel Verdan p.68



LE PÉPLUM: ANTIQUITÉ, SPECTACLE ET CINÉMA

*Alain Freudiger
Ariel Garcia* p.72



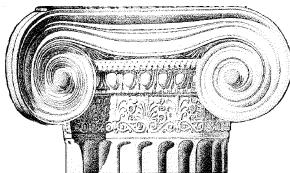
NOUS IRONS TISSER LA Laine

Sylvie Délèze p.76



ITHAQUE, POÈME DE CONSTANTIN CAVAFY (1863-1933)

Ioanna Solidaki p.88



COUVREZ CE GLAND QUE JE NE SAURAIS VOIR...

Sophie Bujard

Annoncer une réflexion sur le sexe masculin, et plus particulièrement sur le phallus (membre viril en érection) dans l'iconographie grecque antique, fait naître beaucoup de sourires, de regards curieux ou interloqués, de remarques qui laissent entendre que, bien sûr, les Grecs sont de grands habitués de la chose. En fait, l'homme grec, à l'image de ses dieux et de ses héros, s'exhibe volontiers nu dans les activités qui mettent en valeur ses qualités physiques. Son sexe est exposé comme n'importe quel autre organe du corps. Mais à figurer sur la photo de famille, il n'en est pas pour autant un muscle banal ou un fier enjoliveur.

Fig. 1. Coupe, Berlin, Staatliche Museen 2307 ; ARV 341, 77 ; F. LISSARRAGUE, "Autour du guerrier", in *La cité des images*, Lausanne-Paris, 1984, p. 37, fig. 53.

① Aristophane, *Les Nuées*, v. 985-1014.

② Aristophane, *Les Nuées*, v. 1015-1018.

③ E. CANTARELLA, *Selon la nature, l'usage et la loi. La bisexualité dans le monde antique*, Paris, 1991, p. 75.

④ M. H. HANSEN, *La démocratie athénienne. A l'époque de Démosthène*, Paris, 1993, p. 131.

DU PETIT ...

Le membre viril s'illustre de plusieurs manières dans l'imagerie : petit pénis, grande verge, attribut circoncis, sexe en érection, phallus calotté... Les possibilités sont multiples ; mais elles ne sont pas porteuses du même message. Quelle est la signification qui s'attache à chacune de ces manifestations ? Qui sont les personnages figurés avec de tels attributs ? Peut-on préciser leur condition sociale en vertu des caractéristiques formelles de leur organe ? Qu'est-ce qui légitime la représentation du membre viril ?

Petit tour de cet horizon inférieur, situé au dessous de la ceinture...

Sur le fond d'une coupe à figures rouges de Berlin (fig. 1), un jeune coureur casqué et armé de son bouclier s'élance. Son petit sexe apparaît entre ses cuisses, à peine plus épais que les doigts de sa main droite, et certainement moins long. Les exemples se multiplient à l'envi, en figures noires comme en figures rouges ; un petit organe est l'attribut de la jeunesse comme de l'âge adulte.

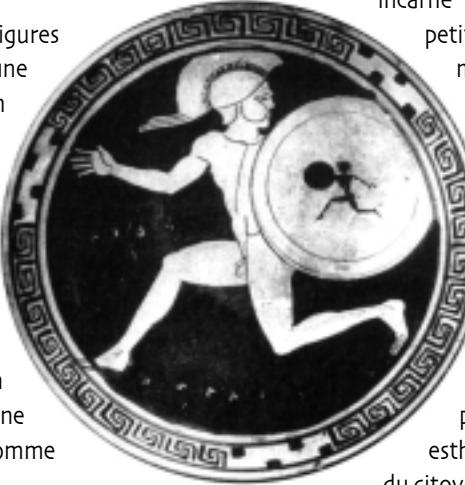
Dans les Nuées d'Aristophane, le Raisonnement Juste, débattant de l'éducation avec le Raisonnement Injuste, décrit le bon enseignement

auquel l'adolescent est censé se plier pour atteindre l'âge adulte et la citoyenneté en tout bien tout honneur¹. Les exigences y sont conformes aux vertus du bon citoyen, car le non-respect de l'un ou l'autre des exemples cités peut entraîner le retrait des droits civiques. L'orateur distingue ensuite les attraits de l'éphèbe qui s'honneure d'une telle éducation : Si tu fais ce que je te dis et y appliques ton esprit, tu auras toujours la poitrine robuste, le teint clair, les épaules larges, la langue courte, la fesse grosse, la verge petite.

Ainsi, en tant qu'attribut de l'adolescent qui

incarne l'idéal grec de beauté, un petit organe peut être un ornement esthétique, aimable entre tous. Mais il est aussi intimement lié aux bonnes mœurs et à la modération qui doivent caractériser l'homme issu d'une telle éducation : le citoyen.

Une petite verge est donc politiquement correcte et esthétique : elle est l'attribut du citoyen, car représentative de ses qualités morales ; elle est l'attribut de l'homme, car emblématique de sa beauté, de sa force et de sa jeunesse.



... ET DU GRAND

LICENCE DE MOEURS

Suite au portrait du jeune homme bien sous tous rapports, le Raisonnement Juste caricature celui qui se laisse attirer par les mœurs du jour et par l'influence d'Antimachos l'efféminé :

Mais si tu pratiques les mœurs du jour, d'abord tu auras le teint pâle, les épaules étroites, la poitrine resserrée, la langue longue, la fesse grêle, la verge grande, la... proposition de décret longue².

Par mœurs du jour et influence d'Antimachos, il faut entendre homosexualité qu'Aristophane fusti-

ge lorsqu'elle offre un rôle passif à l'homme ; car elle le compare sexuellement à une femme et dévalorise ainsi sa virilité³. De fait, un tel comportement est souvent assimilé à la prostitution et sanctionné par l'atimie (retrait des droits civiques) lorsqu'un citoyen est reconnu coupable d'avoir offert son corps en échange de faveurs. La loi se doit de protéger le corps et l'éthique de l'homme de la cité ; elle poursuit ainsi tout abus qui pourrait affecter la crédibilité de son autorité⁴. Comme mentionné plus haut, le sexe est donc

affaire de morale : un grand sexe est le signe d'un personnage jugé licencieux et, par conséquent, indigne des valeurs civiques.

VIEILLARDS, PYGMÉES ET NAINS

Un petit pénis est civil ! Un grand ne l'est pas. Cela sous-entend que les individus représentés avec de grands organes sont incompatibles avec les règles de savoir-vivre de la société grecque. Qui sont-ils ? Il y a d'abord Géras, personnification de la vieillesse décrépie, figuré sur plusieurs vases face à Héraclès. Sur une amphore à figures rouges du Louvre⁵, il est présenté comme un petit vieillard chétif, dont la fragilité et la nudité contrastent nettement avec le costume et la constitution robuste d'Héraclès. Or, son corps malingre est pourvu d'un sexe énorme pendant entre ses jambes.

Viennent ensuite les Pygmées et les nains : grosses têtes, fronts parfois dégarnis, troncs larges, petits bras et jambes raccourcies, ces personnages n'ont rien de la prestance du héros. Or, certains d'entre eux sont justement pourvus d'un gros sexe.

Présents dans l'Iliade qui conte leurs démêlés une fois l'an contre les grues⁶, les Pygmées sont représentés généralement comme des individus petits, mais bien proportionnés par la figure noire, alors que la figure rouge les confine dans un petit corps difforme, doté d'un grand organe. C'est ainsi que les décrit Ctésias, seul auteur à qui l'on doit des précisions sur leur apparence⁷.

Les nains, s'ils n'apparaissent presque pas en figures noires, laissant la vedette à leurs cousins légitimes, sont, en revanche, plus nombreux en figures rouges. Cependant, lorsque le Pygmée incarne l'étranger et le sauvage, le nain, lui, s'intègre dans le tissu urbain. Il y est toujours nu, contrairement aux hommes et aux femmes qu'il côtoie. L'imagerie le représente parfois avec les attributs de l'homme libre tels que le bâton, un vêtement sur l'épaule ou une couronne ; dans ces cas-là, son sexe se fait petit. Le nain est figuré, en quelque sorte, comme un modèle réduit de citoyen. Mais il existe d'autres cas où le nain est pourvu d'un grand organe : sur une oenochoé d'Oxford (fig. 2), un nain, le regard rivé au sol, lève les deux bras et la jambe gauche dans une sorte de danse, révélant ainsi son grand pénis entre ses cuisses. Face à l'homme, une femme engoncée dans son manteau paraît reculer d'un pas, tandis qu'un sexe doté d'ailes vole dans sa direction. Il est à noter que la verge du nain n'est pas en érection, contrairement à l'organe volant. Pourtant, son sexe est partagé aux deux tiers de sa longueur par un trait, isolant ainsi l'extrémité arrondie. Ce détail marque vraisemblablement le retrait du prépuce rendant ainsi le gland visible, non pas parce que la

verge est en érection, mais plutôt parce qu'elle a été circoncise. Hérodote précise que la circoncision, ou ablation du prépuce, était connue des Égyptiens et des peuples alentours. Mais il désapprouve une telle méthode qui néglige l'esthétique au profit de l'hygiène⁸.

CIRCONCISION

Dans l'imagerie attique, si le combat opposant Héraclès à Busiris est fréquent, un seul vase a recours à la circoncision pour désigner les servants du pharaon⁹. Cependant, ce détail est perceptible sur d'autres personnages, généralement petits et extravagants. Le contexte de l'image est malheureusement trop lacunaire pour en tirer des renseignements. Pourtant, on peut se demander si le sexe circonscis n'est pas là pour accentuer la caricature d'un corps incongru mis en scène pour faire rire, tant il est contraire aux valeurs physiques grecques. Le petit danseur de l'oenoché d'Oxford, flanqué en outre d'un phallus ailé en lieu et place d'un Eros pour déclarer sa flamme à sa partenaire, rentre bien dans ce jeu-là.

NORME OU DÉGÉNÉRESCENCE

En somme, dans l'imagerie des mythes, une longue verge caractérise les êtres humains dont le corps est en dégénérescence et dont la nature va à l'encontre des idéaux grecs : vieillesse décrépie contre force et jeunesse, sauvagerie contre civilisation.

Dans l'espace de la cité, un grand pénis appartient à des personnages hors normes, caricaturaux, dont le corps ou l'activité ne sont pas réglementaires ou politiquement corrects. De plus, ces mêmes individus peuvent être dotés d'un organe circonscis, qui souligne encore leur différence et probablement leur appartenance à une autre ethnie ou à une classe sociale inférieure.

En fin de comptes, le citoyen accompli est caractérisé, dans les images et dans les textes, par un petit sexe, dont la discréption est inversement proportionnelle à ses qualités morales. Ce petit organe représente la norme, l'étalon permettant de mesurer la dignité de l'homme, tel le nez de Pinocchio : plus long est le sexe, plus discrédité est l'individu.

Le phallus, s'il se manifeste aussi par une grande taille, n'est pas à considérer de la même manière qu'un long pénis, celui-ci étant l'attribut d'un homme débile. Ce n'est pas le cas du sexe en érection, qui exalte plutôt la puissance de la virilité offensive et concerne par conséquent les valeurs officielles ou fantastiques générées par la cité, à savoir le citoyen et le satyre. Sa grande taille tient de l'excès qui s'attache à certaines représentations défiant joyeusement les lois du raisonnable.

⁵ Péliké, Paris, Louvre G 234 ; ARV 286, 16 ; "Geras", LIMC, IV, n° 3.

⁶ Homère, Iliade, XXII, v. 70-76.

⁷ Ctésias, FGrH 688, F 45.

⁸ Hérodote, Histoires, II, 37, 5-6 ; 104. ⁹ Péliké, Athènes, National Museum 9683 ; ARV 554, 82 ; "Aithiopes", LIMC, I, n° 13.



Fig. 2. Oenochoé, Oxford, Ashmolean Museum 1971.866 ; V. DASEN, Dwarfs in Ancient Egypt and Greece, Oxford, 1993, pl. 52, G 18.



Fig. 4, en haut. Amphore, Berlin, Staatliche Museen inv. 3765 ; ABV 259, 25 ; G. M. HEDREEN, *Silens in Attic Black-figure Vase-painting. Myth and Performance*, University of Michigan, 1992, fig. 38.

Fig. 3, à droite. Cratère, Florence, Museo Archeologico 4209 ; ABV 76, 1.

- ⑩ Aristophane, *Lysistrata*, v. 1136.
⑪ Aristophane, *Les Acharniens*, v. 590-592.

Fig. 5, en bas. Péliké, Londres, British Museum W 49 ; ABV 384, 20 ; E. C. KEULS, *The Reign of the Phallus. Sexual Politics in Ancient Athens*, New York, 1985, fig. 319-320.



DU MEMBRE VIRIL...

Sur le vase François (fig. 3), un cortège dionysiaque accompagne Héphaïstos, juché sur un mulet, jusque dans l'Olympe. Les satyres qui suivent le mulet, partagent avec celui-ci les jambes d'équidé et l'exhibition d'une érection triomphale. Cependant, en regard du sexe érigé de l'animal, les satyres possèdent un phallus dont les caractéristiques sont bien humaines. Le premier d'entre eux, en particulier, affiche un membre qui se manifeste par la rétraction du prépuce, souligné par deux traits, et l'exhibition du gland.

Sur une amphore de Berlin (fig. 4), un satyre, qui emporte une ménade dans ses bras, est également muni d'un phallus enthousiaste, au gland particulièrement proéminent. Cette représentation du phallus, dont les particularités sont réalistes en

dehors de l'exagération satyrique, est la norme dans la majorité des images à figures noires ; elle concerne les satyres comme les hommes, mais dans une moindre mesure pour ces derniers.



... À L'ORGANE DÉMOCRATIQUE.

Or, peu après, le satyre d'une péliké de Londres_ (fig. 5), dans une position comparable à celle de son congénère de l'amphore de Berlin, présente un phallus, qui, contrairement à une figuration réaliste de l'érection, semble conserver son prépuce. Ce détail se perçoit sous la forme d'une excroissance à l'extrémité de l'organe dessiné d'un seul tenant. Dans d'autres cas, le prépuce est conçu comme une sorte de capuchon enserrant la terminaison du sexe.

Cette particularité est une nouveauté en figures noires. Jusque là, l'érection masculine ne cachait rien et exposait son gland, même de façon schématique. Or, ce temps-là est révolu. Le réalisme n'a plus cours et le gland est occulté par le prépuce qui, désormais, va terminer l'érection dans la majorité des images présentant ce phénomène.

GLAND ET ANIMALITÉ

Il y a donc eu changement de perspective dans la représentation du phallus dans le dernier quart du 6^e siècle avant J.-C.. Le gland est devenu indésirable, ce dont se fait écho Hérodote quelques décennies plus tard, lorsqu'il déplore la circoncision sous prétexte que le gland est inesthétique. Cela signifie que le gland apparent sur un sexe circoncis ou sur un phallus réaliste est pareillement déconsidéré.

Siège des sensations voluptueuses chez l'homme, le gland est la démonstration d'un désir à son

paroxysme, qui n'a plus de retenue tant qu'il n'a pas obtenu satisfaction. Dans *Lysistrata*, suite à la grève du sexe des femmes athéniennes et spartiates, le prytane participant à la négociation de paix entre les deux cités, s'exclame en dévorant des yeux la jeune fille nue incarnant la Conciliation: Et moi, je me meurs tout déprépucé¹⁰. Mourir de désir dans l'exercice de ses fonctions... pas très crédible comme action politique !

En fait, le gland incarne l'animalité qui sommeille en l'homme et se révèle dans l'excitation sexuelle. L'érection est une manifestation du corps qui place l'instinct avant la raison. Or, le citoyen, appelé à voter au sein de l'Assemblée et à assumer des magistratures, ne peut pas se laisser guider par ses pulsions dans l'exercice de sa charge ; il doit pouvoir garder le contrôle de lui-même n'importe où, réservant les plaisirs de la sexualité à sa vie privée.

D'autre part, le gland signifie aussi la victoire d'un adversaire sur un autre et la domination sexuelle que le vainqueur est en droit d'imposer au perdant, comme en témoigne Dicéopolis qui se moque de Lamachos, équipé pour le combat, dans *Les Acharniens* d'Aristophane : Trêve de menaces, Lamachos. La force ici n'est pas de mise ; et puisque tu es si fort, pourquoi ne m'avoir pas déprépucé ? Tu es bien monté pour cela¹¹.

L'érection est ici assimilée au vaincu ; mais il s'agit d'une métonymie pour signifier la soumission au

vainqueur, par le biais du sexe décalotté, jugé inesthétique et avilissant, qui devient ainsi l'emblème de la défaite en même temps que celui du disgracié. Impuissance et soumission sexuelle sont des notions parfaitement contraires à la virilité offensive de l'homme grec. Ces valeurs se retrouvent également dans le concept du sexe circoncis, organe qui ne peut plus masquer le gland hors-la-loi et qui définit des individus faibles.

Aussi, pour contrer l'infamie qui semble s'attacher à la figure du gland, les imagiers grecs l'ont astu-

cieusement occulté par le prépuce, se laissant ainsi tout loisir de présenter des érections aseptisées. Désormais, le phallus sort couvert et peut être de cette façon considéré comme dompté, domestiqué, civilisé. Et cela au moment où la démocratie s'installe radicalement à Athènes. Le phallus calotté appartient définitivement à l'identité du citoyen. Il s'agit maintenant d'explorer les circonstances diverses où le phallus se manifeste et de définir plus précisément ce qu'il représente lorsqu'il est attribué aux hommes et aux satyres.

DU PHALLUS DE L'HOMME

Comme organe de l'homme, le phallus se met en scène dans deux séries iconographiques qui relèvent de la sphère privée : les relations pédérastiques et les rapports hétérosexuels.

LA PÉDÉRASTIE

est l'amour qu'un homme adulte (éraste) portait à un garçon (éromène), d'abord en raison de sa beauté ; or, la beauté allait de concert avec la vertu dans la mentalité grecque. Aussi la pédérastie avait-elle sa place dans l'éducation morale et politique des jeunes gens¹². Ceux-ci faisaient avec leur amant l'apprentissage des pratiques sociales et des plaisirs de la vie, mais dans une juste mesure. Car une accusation de débauche ne devait entacher la vertu du futur citoyen car elle pouvait le priver de ses droits civiques à la majorité¹³.

Dans les représentations à figures noires, les moments figurés sont d'une part les efforts de l'éraste pour séduire l'éromène : cadeau érotique, attouchement du menton ou des parties génitales, que le garçon arrête parfois en attrapant la main du séducteur ; d'autre part la copulation intercrurale (entre les cuisses) unissant l'adulte et l'éphète. Le sexe est plus ou moins discret, marquant parfois le désir de l'éraste pour l'éromène par une érection. Celle-ci peut être tenue pour réaliste grâce à la présence du gland, qui se signale par un ou deux petits traits séparant la terminaison du corps de l'organe. La figuration reste toutefois bien schématique¹⁴.

La figure rouge apporte plus de retenue encore à ces représentations ; les images se focalisent sur la conversation précédant les premières avances, puis sur un enlacement tendre accompagné parfois d'une caresse sur le membre du jeune homme. Généralement, le sexe est petit et discret, préfigu-

rant l'enseignement du Raisonnement Juste. L'érection, quant à elle, est peu fréquente ; elle n'intervient que dans les rares scènes de copulation intercrurale pour indiquer la consommation de l'acte.

Mais le phallus de l'éraste disparaît opportunément entre les cuisses de l'éphète ou cache son extrémité derrière le coude l'homme. Il s'agit d'évoquer l'érection et la relation sans montrer l'objet du délit¹⁵.

Pourtant, sur une coupe d'Oxford (fig. 6), un homme, dont le manteau rejeté derrière lui révèle sa nudité, se baisse pour être au niveau du garçon debout entre ses jambes. L'enfant tient d'une main un sac, probablement offert par son interlocuteur, et de l'autre, il caresse la tête de l'adulte. Celui-ci lui touche les parties génitales, tandis que son sexe s'érigé.

Ce phallus est presque exactement au centre de l'image. En regard de la discréption qui s'affiche d'ordinaire dans ce genre de représentations, cette érection est un peu insolite, exhibitionniste. Toutefois, à étudier d'un peu plus près l'extrémité encapuchonnée du sexe, on constate qu'il n'y a là rien qui ressemble à un gland et que la terminaison du phallus est recouverte de son prépuce. L'honneur est sauf.

Il faut encore noter que le lieu des ébats semble s'être déplacé : salle de banquet en figures noires, palestre en figures rouges, vraisemblablement pour dissocier amour et pureté des sentiments pédérastiques de l'ivresse et des pulsions sexuelles qu'elle peut engendrer.



Fig. 6. Coupe, Oxford, Ashmolean Museum 1967.304 ; ARV 378, 137 ; KILMER, op. cit. (note 20), R 520.

¹² CANTARELLA, op. cit. (note 4), p. 6 et 34.

¹³ Eschine, *Contre Timarque*, § 14.

¹⁴ L'essentiel des images étudiées ici est tiré de K. J. DOVER, *Homosexualité grecque*, Grenoble, 1982, (re éd. angl. 1978).

¹⁵ Corpus tiré de DOVER, op. cit. (note 19), et de M. F. KILMER, *Greek Erotica on Attic Red-Figure Vases*, Londres, 1993.

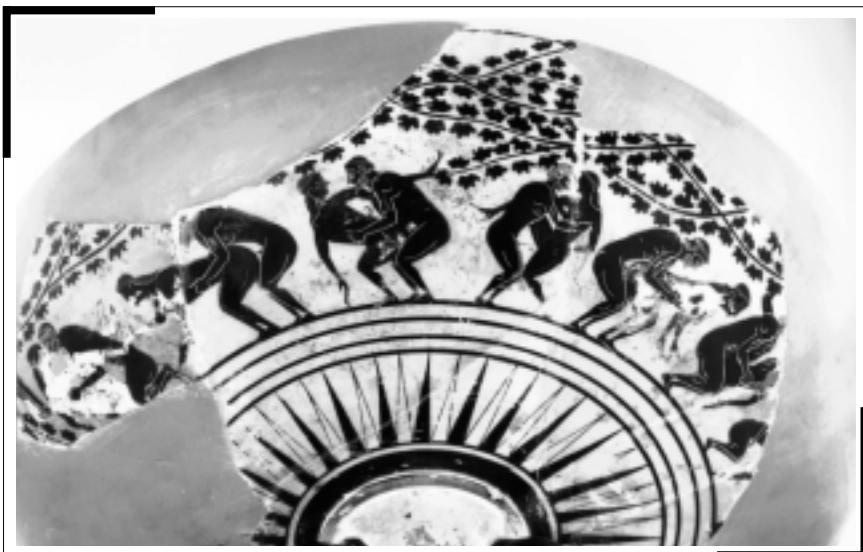


Fig. 7, en haut et en arrière-plan:
Coupe, Paris, Louvre F 130 bis ; CVA
Louvre 10, (France 17), III H e, pl. 109.



Fig. 8. Askos, Athènes, Kerameikos
Museum 1063 ; KILMER, op. cit. (note
20), R 1184.

LES RELATIONS HÉTÉROSEXUELLES

Les relations hétérosexuelles s'installent quant à elles résolument dans les espaces où l'on consomme du vin. L'intérieur d'une coupe du Louvre (fig. 7) présente, autour d'un gorgoneion, une frise de personnages dionysiaques sous une vigne, alors que l'extérieur conserve la treille, mais y place des hommes et des femmes en train de s'accoupler. Et le pied de cette coupe n'est rien d'autre qu'un sexe masculin, doté de ses testicules.

Vin et rapport hétérosexuel sont les plaisirs combinés du banquet et du symposion ; le premier engendre le deuxième. Cette interaction est clairement indiquée en figures noires. Le phallus peut être un objet discret, trait d'union entre les amants agissant dans l'ombre des corps, mais il peut aussi s'exhiber fièrement dans la fièvre ambiante pour prouver sa virilité et son désir. Sa représentation tient du même principe que dans les scènes pédérastiques à figures noires : schématisation réaliste.

AMOUR UNILATÉRAL OU DIALOGUÉ

La figure rouge apporte quelques changements dans le corpus des représentations sexuelles. Tout d'abord, elle favorise un support, la coupe. Sa conformation permet deux types d'images : les fonds intérieurs privilégiant la performance sexuelle d'un seul couple et les frises courant sur ses parois extérieures qui admettent des scènes élaborées à plusieurs personnages.

Les fonds de coupe sont consacrés à la représentation minimale de la relation sexuelle entre un homme, qui peut être un citoyen, et une femme, qui est une prostituée. Dans ce type d'images, le phallus a généralement la discrétion d'une litote. A peine esquissé entre les corps des protagonistes, il est pourtant le principe qui justifie la scène, se situant, en outre, au centre de la représentation.

Ce qui prime, c'est bien le rapport sexuel. Deux orientations :

La version unilatérale et asymétrique : un coussin, un siège, un ou deux accessoires (bâton, corbeille, vêtement, etc.). L'homme s'accouple à la femme par l'arrière. Il est debout, elle est penchée. Il est actif, elle est soumise. Phallus presque invisible.

La version "dialoguée" : une chaise, un lit, un ou deux accessoires. L'homme et la femme s'unissent en gardant le contact par le regard et le geste. Tous deux sont à peu près à la même hauteur. Positions variées et phallus plus présent.

Un askos d'Athènes (fig. 8) résume la situation : d'un côté de l'anse, un homme couronné pénètre une femme, coiffée d'un saccos, par l'arrière ; il la maintient contre lui, tandis qu'elle prend appui des deux mains sur un coussin ; aucun échange de regards entre eux. De l'autre côté, la femme est couchée sur le dos ; l'homme est à genoux entre les jambes de sa partenaire et il s'unit à elle en la regardant, tandis qu'elle lui passe une main dans les cheveux.

LE VIN ET LE SEXE AU BANQUET

Si la consommation du vin se perçoit peu dans les fonds de coupe, faute de place, elle accompagne plus manifestement l'imagerie érotique impliquant plusieurs personnages. Elle est présente par l'intermédiaire des vases à boire ou des couronnes portées par les convives des deux sexes.

Sur une coupe de Paris (fig. 9), une orgie se déroule tout autour du vase. Quatre femmes, à genoux, accroupies ou couchées, les mains sur le sol, sont soumises à plusieurs pratiques sexuelles par les hommes, toujours en position dominante, c'est-à-dire debout ou campés sur les genoux. Duos sur la face A et parties à trois sur la face B, fellation, pénétration vaginale ou anale, agrémentés, dans un cas, de coups assénés par l'homme avec une sandale, tout y est !

Sur les parois du vase, les phallus s'exhibent volontiers dans leur intégralité, juste avant l'acte sexuel. Cependant, ils sont pour la plupart calottés par leur prépuce. Pourtant, un jeune homme est en train de faire pénétrer le gland de son phallus dans la bouche d'une femme et cet organe est clairement signalé par les replis du prépuce.

Le corps des trois femmes soumises à la fellation est massif, presque plus épais que le corps de leur partenaire masculin. Leurs joues sont marquées par une série de petites rides autour leur bouche béante pour recevoir le sexe de l'homme. Prostituées certes, mais surtout laides. Ce fait laisse peut-être entendre qu'on ne figure que des prostituées disgracieuses pour subir une pratique orale.

Et c'est justement dans un cas de fellation avec une femme laide que le phallus d'un jeune homme s'illustre avec un prépuce nettement rabattu, contrairement aux sexes calottés de ses comparses. Le gland, on l'a vu, est indésirable dans la représentation de l'érection masculine et condamne tout individu figuré avec un tel appendice. Faut-il voir là une critique de la pratique sexuelle orale, indigne d'un citoyen et de sa retenue ? Le vin a sa part de responsabilités dans l'excitation des individus puisque le seul vase de la scène est tenu par un jeune homme qui se livre aussi à ce genre d'activités.

En somme, le phallus du citoyen profite des plaisirs privés du banquet et du symposion pour s'exhiber. Le vin a son rôle dans cette manifestation, car son action désinhibe l'homme et lui enlève la retenue propre à son devoir politique. Il justifie, en quelque sorte, l'écart de conduite. La représentation du phallus de l'homme se fait en nuances : retenue dans les rapports pédérastiques, exhibition plus nette dans les confrontations hétérosexuelles. Le futur citoyen est plus ménagé que

la femme qui subit tous les assauts. Le sexe ne doit pas créer de malentendus dans une relation pédérastique désireuse d'afficher des sentiments sincères et de la réciprocité avant de passer à l'acte amoureux. Encore une fois, c'est la vertu et la maîtrise que le citoyen a de lui-même qui sont en jeu. La femme représentée dans les scènes érotiques n'est pas l'objet d'autant d'attentions car elle n'est justement pas une citoyenne. C'est une prostituée qui n'a aucune place dans la cité, sinon le devoir de répondre aux désirs sexuels de l'homme. La citoyenne, épouse du citoyen, n'apparaît jamais dans les images de banquet, car sa tâche est ailleurs. C'est elle qui s'occupe du foyer et qui éduque les futurs citoyens.

Le phallus sommaire, mais objectivement réaliste de la figure noire, a fait place à l'érection calottée, garde-fou politiquement correct, qui fait toute la différence sur le plan de la moralité grecque, mais qui n'empêche pas le peintre de créer des images d'un érotisme forcené. Ces représentations n'ont certainement pas d'autre but que d'émoustiller les sens du spectateur, participant lui-même à de telles festivités.

DU PHALLUS ET DU SATYRE

Contrairement à l'érection de l'homme qui ne s'affiche que dans un cadre strictement privé et qui n'est motivée que par un désir érotique, le phallus du satyre peut se manifester n'importe où et à chaque instant de son existence.

Mieux, il est un principe fondamental de la nature du satyre.

Fig. 9. Coupe, Paris, Louvre G 13 ; ARV 86 ; KILMER, op. cit. (note 20), R 156.





Fig. 10. Aryballe, New York, Metropolitan Museum of Art 1926.49 ; ABV 83, 4 ; F. LISSARRAGUE, " De la sexualité des satyres ", *Métis*, 2, 1987, fig. 5.

Sur l'anse d'un aryballe à figures noires de New York (fig. 10), trois satyres velus s'adonnent à la masturbation. Deux d'entre eux sont de profil, les jambes fléchies, tandis que le troisième est accroupi, en position frontale. Tous trois arborent un organe démesurément érigé à l'extrémité arrondie. Des inscriptions nomment les protagonistes : à gauche, Dophios (qui se masturbe) ; au centre, Terpekelos (celui qui réjouit son dard) ; à droite, Psolas (dont le prépuce est retroussé).

François Lissarrague remarque que ces noms, comme le comportement des satyres en image, mettent l'accent avant tout sur le sexe et un inépuisable appétit sexuel, plus que sur le désir, l'échange amoureux ou le rapport érotique. C'est d'abord leur sexe en tant que tel qui est mis en valeur, par sa dimension excessive, par son exhibition et par la masturbation¹⁶.

Telle est la fonction du satyre, ce contre-pied de l'homme : exhiber ouvertement ce que le mâle de la cité, doué de raison et de morale, doit occulter. Et qu'y a-t-il de plus choquant pour un citoyen que l'affirmation du sexe comme membre prééminent sur le reste de sa personne, l'animalité cristallisée dans le phallus passant avant la beauté, la force du corps ou les qualités de l'esprit.

Le phallus est donc érigé en fondement satyrique, qui s'exprime, en figures noires, par son réalisme exacerbé, c'est-à-dire un sexe humain, dont le prépuce retroussé et le gland sont visibles, et qui défie toute concurrence par sa longueur animale. Toutefois, le satyre, dont le membre témoigne d'une énergie sexuelle débordante s'affichant à tout moment, ne pourra satisfaire son excitation qu'avec les animaux

ou seul en se masturbant. Les femmes qu'il côtoie dans le thiase ne sont pas vraiment les partenaires de jeux sexuels ; car le satyre s'aventure là dans un domaine qui ne lui appartient plus, le domaine offensif de l'homme. Si le satyre semble préparer le terrain par le fait qu'il est directement confronté au vin et à la musique, symptômes communs à l'univers dionysiaque et au banquet, et par l'intimité qu'il construit parfois avec une femme, la conclusion de l'acte, qui n'a plus rien de dionysiaque, est réservée à l'homme ; celui-ci se substitue à la créature démonique, tandis que l'hétaire prend la place de la ménade. Satyre et ménade disparaissent du champ de vision du spectateur, tandis que convive et courtisane s'ébattent sous les feux de la représentation figurée.

Sur la péliké de Londres (fig. 5), le satyre, au phallus désormais encapuchonné, emporte la ménade dans ses bras. De l'autre côté du vase, ce couple asymétrique a disparu, remplacé par un homme et une femme de même grandeur, qui s'étreignent mutuellement. Si le satyre fait le premier pas, le second est effectué par l'homme ; car l'hybride au désir exubérant n'a pas les qualités requises pour assumer une relation sexuelle de premier plan, activité d'homme fort et de citoyen.

Et revoici le phallus calotté qui casse la tradition de l'érection réaliste. Dès lors, de même que l'homme, tous les satyres seront dotés d'un organe calotté, dans la figure noire finissante comme dans la figure rouge. Cependant, il ne s'agit pas de refouler les tendances exhibitionnistes du satyre, mais seulement de les aseptiser et de les étonner à la mesure civique. Car un satyre peut cacher un homme, et un homme un citoyen.

DU MEMBRE VIRIL...

Au fond, le sexe est, dans l'iconographie, un révélateur idéologique, un marqueur politique : intimement lié à la force et à la maîtrise de soi que le citoyen met au service de la cité, le petit pénis se porte garant de la valeur civique du guerrier ou de l'athlète, dont il agrémentera l'image officielle. Quant au grand organe, il est l'indice du non-citoyen, du grotesque et de l'étranger.

Le phallus, enfin, incarne l'action offensive, la domination, la force, la puissance, toutes les qualités viriles qui font l'homme grec. Pouvoir discret, cependant, car on ne l'expose pas sans précaution : à l'aube de la figure rouge, le phallus de l'homme camoufle son réalisme d'un subtil anachronisme ; histoire de se donner une respectabilité, qui soit le signe d'un organe civilisé, apte à s'intégrer dans un corps politique. D'autre part, il se dévoile dans des représentations à l'espace confiné et privé ; en dehors du privé, pas de phallus ! Sa manifestation

concrète est simplement inconcevable dans la réalité politique et n'est tolérée en place publique que sur le costume du satyre et sur la scène de théâtre ; c'est là le charme de l'argument de la comédie d'Aristophane, *Lysistrata* : la paix est dictée par un besoin sexuel qui obsède à ce point les hommes des deux cités antagonistes de Sparte et d'Athènes, qu'ils sont prêts à n'importe quelle compromission pour enterrer la hache de guerre, reconquérir leurs épouses et soulager leurs ardeurs ; là où traditionnellement ils laissent parler les armes et les vertus militaires, parfois jusqu'au sacrifice de leur vie.

Ici, foin du sacrifice ! On meurt d'être en érection, façon de parler, bien sûr. Et la fierté virile des Grecs, leur idéal guerrier et dominateur sont battus en brèche, sans coup férir, par leur phallus. Piégés par leur propre membre ! C'est la mémoire des Thermopyles qu'on assassine !

¹⁶ LISSARRAGUE, op. cit. (note 25), p. 68 et note 23.

BERARD, Claude

"Le corps bestial", dans I. ALMEIDA, D. ARASSE éd.,
Le corps et ses fictions, Paris, 1983, p. 43-54.

BERARD, Claude

"Phantasmatique érotique dans l'orgiasme dionysiaque", *Kernos*, 5, 1992, p. 13-26.

CANTARELLA, Eva

Selon la nature, l'usage et la loi. La bisexualité dans le monde antique, Paris, 1991, (1^e éd. ital. 1988).

Catalogue d'exposition Eros Grec.

Amour des Dieux et des Hommes, Athènes-Paris,
1989.

DASEN, Véronique

Dwarfs in Ancient Egypt and Greece, Oxford, 1993.

DASEN, Véronique

"Pygmaioi", dans LIMC, VII, p. 594-601.

DOVER, Kenneth J.

Homosexualité grecque, Grenoble, 1982, (1^e éd. angl.
1978).

HEDREEN, Guy M.

Silens in Attic Black-figure Vase-painting. Myth and Performance, University of Michigan, 1992.

KEULS, Eva C.

The Reign of the Phallus. Sexual Politics in Ancient Athens, New York, 1985.

KILMER, Martin F.

Greek Erotica on Attic Red-Figure Vases, Londres,
1993.

LISSARRAGUE, François

"De la sexualité des satyres", *Métis*, 2, 1987, p. 63-79.

SHAPIRO, H. Alan

"Geras", dans LIMC, IV, p. 180-182.

Et si vous avez encore du courage...

BUJARD, Sophie

Le phallus extraordinaire : du membre viril à l'organe démocratique, Mémoire de licence, Lausanne, mars 1998.

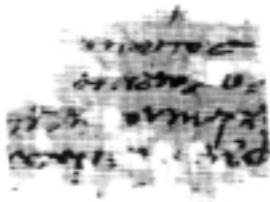
ABREVIATIONS

ABV BEAZLEY, John D. *Attic Black-Figure Vase-Painters*, Oxford, 1956.

ARV BEAZLEY, John D. *Attic Red-Figure Vase-Painters*, Oxford, 1963.

CVA *Corpus Vasorum Antiquorum*.

LIMC *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*.



QUAND LA DÉMONOLOGIE FOURNIT DES ARGUMENTS AU VÉGÉTARISME

Yvan Bubloz

Porphyre, le disciple et biographe du philosophe néoplatonicien Plotin, expose dans son traité "De abstinentia" les raisons philosophiques et religieuses de son végétarisme. L'une d'entre elles est des plus singulières : manger de la viande équivaudrait à vouer un culte aux mauvais démons, ceux-ci se nourrissant des effluves du sang chaud qui s'échappe de l'animal au moment de sa mise à mort.

Le sacrifice sanglant en l'honneur des dieux serait donc impie.

CARNIVORES DU XX^E SIÈCLE

A une époque où un nombre croissant d'adolescents se précipitent dans les fast-foods pour y consommer, en toute insouciance, le résultat de monstrueuses hécatombes orchestrées à l'échelle industrielle dans le froid secret d'abattoirs déshumanisés, il serait bon de rappeler qu'il n'est jamais anodin de consommer la chair d'un animal mis à mort et que choisir l'alimentation carnée engage un certain nombre de responsabilités vis-à-vis de soi-même et du règne animal. De nos jours, nous ne ressentons aucune culpabilité à manger de la viande, car nous n'avons plus à assister directement à l'abattage de l'animal. Ce dernier s'effectue dans des établissements spécifiques, qu'on a préféré placer à la périphérie des villes pour ne pas choquer la sensibilité des citadins, devenus si « attentifs » au sort des animaux depuis qu'ils se pâment d'admiration devant leurs compagnons domestiques (nous pouvons le constater par la proliféra-

tion des petits chiens dans les salons de thé...). Nous nous procurons facilement les morceaux de viande dans les étals des bouchers, et le plus souvent même dans les bacs réfrigérés des grandes surfaces, où l'on s'efforce de gommer toute trace de massacre en emballant ces morceaux sous cellophane, afin qu'ils se présentent sous un aspect hygiénique et qu'ils n'évoquent guère le spectre de la mort. Dans nos esprits, la viande est un produit abstrait : nous éprouvons quelque peine à la rattacher concrètement à l'animal dont elle a été tirée ; d'ailleurs, nous préférons ignorer comment nos steaks parviennent dans nos assiettes, de peur de nous sentir coupables du carnage journalier que nécessitent nos habitudes alimentaires d'occidentaux opulents. Il est certain que, si nous en étions réduits à tuer et à dépecer nous-mêmes les animaux susceptibles de nous fournir de la viande, il y aurait parmi nous davantage de végétariens...

DU TEMPS OÙ IL FALLAIT LA PERMISSION DES DIEUX

Les Anciens avaient le mérite de connaître avec certitude la provenance de la viande qu'ils consommaient : elle était issue des sacrifices qui étaient régulièrement effectués en faveur des dieux protecteurs de la cité. Comme l'alimentation carnée coïncidait absolument avec la pratique sacrificielle, l'existence d'abattoirs profanes était impensable, et la viande n'était distribuée à la population qu'à la suite du partage d'une victime sacrifiée. On ne pouvait pas consommer la chair d'un animal tant qu'on ne l'avait pas consacré aux dieux.

Chaque habitant des cités avait conscience de la violence nécessaire à la mise à mort d'un animal, parce qu'il était tenu un jour ou l'autre, pour manifester sa piété à l'égard des dieux, d'assister à l'un de ces sacrifices. D'ailleurs, l'abattage de l'animal ne s'opérait pas sans quelque sentiment de culpabilité : avant de recevoir le coup fatal, la victime devait y consentir, c'est pourquoi on l'aspergeait d'un peu d'eau jusqu'à ce qu'elle secouât la tête en signe d'approbation.

D'autre part, on présentait aux dieux une bête dont l'apparence était irréprochable, c'est-à-dire qu'elle ne devait receler aucune imperfection physique, aucune difformité, aucune tache sur le pelage, parce que les prêtres se souciaient de la pureté absolue de l'offrande que la cité consacrait aux dieux, de telle sorte que ceux-ci n'eussent rien à reprocher aux hommes. Ecoutez Plutarque à ce propos¹ :

«Il convient que la bête de sacrifice soit pure, saine et intacte pour l'âme comme pour le corps. En ce qui concerne le corps, les indices d'un tel état ne sont pas du tout difficiles à discerner; quant à l'âme, de même qu'on l'examine en présentant aux taureaux de la farine et aux sangliers des poix chiches, et que si ces animaux n'y touchent pas, on les considère comme n'étant pas en bonne condition, de même on pense que la chèvre s'éprouve par l'eau froide et que son âme n'est pas dans une disposition conforme à la nature lorsque, sous l'aspergion, elle reste insensible et immobile.»

¹ *De defectu oraculorum*, 49, 437 a et b (éd. R. Flacelière, Paris, les Belles Lettres, 1974, p. 162).

PAISIBLE HÉCATOMBE

Cette obsession de la pureté avait pour corollaire que la victime, avant d'être tuée, paissait tranquillement dans les pâturages, sans que rien n'en-travât son épanouissement naturel hormis la surveillance attentive et bienveillante d'un pâtre à l'oeil mouillé de fierté. Rien à voir avec les pratiques contemporaines d'élevage... Comment, en effet, les dieux auraient-ils pu accepter des veaux tenant à peine sur leurs pattes à cause de leur confinement prolongé, des cochons ridiculement obèses, des poulets rachitiques ou des vaches exsudant la peur devant la fatalité de l'électrocution ? C'eût été se moquer totalement de la dignité des puissances supérieures, ou même sciemment chercher à provoquer leur fureur en faisant preuve, sans vergogne, de l'impiété la plus insolente.

Et pourtant, malgré toute la peine que les Anciens se donnaient pour respecter la dignité de l'animal lors de sa mise à mort, il y en eut quelques-uns, au cours de l'Antiquité, pour s'élever contre la pratique du sacrifice sanglant.



Sacrifice d'un mouton, avec le rituel de l'eau et des graines. (Athènes, 5e s. av.) Cratère de Boston 95.25.
La cité des images. Religion et société en Grèce antique. Lausanne 1984

LES PHILOSOPHES DE L'ABSTINENCE

PORPHYRE

Au IIIème siècle de notre ère, Porphyre, philosophe néoplatonicien et disciple de Plotin, compila dans son traité *De l'abstinence* (*Per pox w /mc xvii*) tous les arguments philosophiques de ses prédécesseurs en faveur d'une alimentation non carnée. Il fut le dernier chaînon d'une tradition de contestation des rites centraux de la religion civique, qui remontait au légendaire Orphée et à Pythagore.

Le propos du *De abstinentia* est de démontrer que, tant qu'elle prône la pratique du sacrifice sanglant, la religion civique traditionnelle ne peut convenir au personnes attirées par un mode de vie philosophique. Le centre de l'argumentation réside dans la démonologie que Porphyre développe dans le livre II : les dieux véritables ne trouvent aucun plaisir à ce qu'on tue des animaux en leur honneur ; seuls les démons, en réalité, se réjouissent du sang versé sur les autels. Porphyre conçoit la religion comme une voie spirituelle qui doit permettre à l'individu de se hisser à la transcendance du divin ; il ne trouve pas dans les rites de son époque les conditions favorables à une telle élévation. L'être humain, selon lui, ne contentera la divinité que s'il s'efforce de l'imiter en renonçant à l'emprise des passions

imposées à l'âme par le corps et en pratiquant les vertus à leur plus haut niveau ; c'est mentir que d'affirmer satisfaire les dieux avec des effusions de sang : en abattant des animaux en guise de culte, on ne vise en fait que sa propre jouissance, ou on agit de la sorte par une totale ignorance de la véritable nature des dieux et sous l'influence de la plus néfaste des superstitions.

THÉOPHRASTE

Porphyre ne conteste pas que le sacrifice, en soi, constitue le fondement même de la piété. Mais il retient de Théophraste, dont il cite abondamment le *Per Eōsebe aw* au livre II de son traité *De l'abstinence*, que les hommes se trompent profondément quand ils croient rendre hommage aux dieux en tuant massivement des animaux. En effet, Théophraste, l'illustre successeur d'Aristote à la tête du Lycée, a mis en évidence que la grande majorité de la population des cités reste faussement persuadée que, parce qu'elles coûtent cher et sont donc luxueuses, les offrandes d'origine animale sont celles que les dieux préfèrent, surtout si elles sont présentées sous la forme de gigantesques hécatombes. Mais ces hommes, qui se veulent respectueux de la volonté des dieux, ignorent en fait

② cité par Porphyre dans le *De abstinentia* II, 15, 3 (éd. J. Bouffartigue, Paris, les Belles Lettres, 1979, p. 83).

③ De l'abstinence II, 19, 4 (trad. cit. p. 87).

qu'en soutenant la légitimité du sacrifice sanglant ils se fondent sur leur propre échelle de valeurs : les dieux ne trouvent aucun plaisir à ce qu'on égore des boeufs en leur honneur. Ce geste est par essence injuste – et les dieux ont l'injustice en horreur ! –, car il dérobe à un être le bien qui lui est le plus cher : sa vie. En outre, il est inconcevable que les dieux placent le bonheur comme la plupart des hommes dans la jouissance d'une grande quantité de richesses matérielles, puisqu'en raison de leur nature infiniment supérieure ils n'ont besoin de rien et sont auto-suffisants. Le contentement des dieux, explique Théophraste, ne correspond pas à ce qu'en imagine la multitude :

« *Les dieux aiment les offrandes peu coûteuses ; et*

la divinité regarde plus à la manière d'être du sacrifiant qu'à la quantité du sacrifié. »²

Purifier son âme de tous les vices dont elle est maculée, c'est se comporter de la manière la plus agréable aux dieux. Cet accent mis sur la disposition intérieure du sacrificiant, au détriment de ses marques de richesse ou de position sociale, ne peut évidemment que plaire à un fervent adepte de la spiritualité platonicienne comme Porphyre, qui déclare en complément de l'exposé de Théophraste :

« Il faut épurer sa manière d'être avant d'aller sacrifier, et il faut que ces offrandes que l'on présente aux dieux se signalent par le prix que les dieux leur attachent, et non par le prix qu'elles coûtent. »³

LA FOULE SUPERSTITIEUSE

SACRIFICES EXPIATOIRES

Théophraste et Porphyre s'inscrivent dans la droite ligne de l'attitude critique que Platon a prônée vis-à-vis des opinions du plus grand nombre. Pour eux, la foule a une conception naïvement anthropomorphique de la nature des dieux : elle se les représente comme ayant les mêmes passions que le commun des mortels. Ainsi, en plus de la glotonnerie, elle leur attribue de monstrueux élans de colère qui seraient soi-disant à l'origine de tous les malheurs sur terre. D'où la nécessité pour les cités d'effectuer régulièrement des sacrifices expiatoires, dans le but de calmer les dieux et de détourner les éventuelles catastrophes qu'ils pourraient provoquer. Mais Porphyre s'oppose avec vigueur à ces opinions incorrectes :

« *Il faut être intimement persuadé que le bon n'est jamais nuisible et que le mauvais n'est jamais utile. [...] Et l'on m'accordera que le plus juste de tout par nature, c'est le divin ; sinon il ne serait pas divin.* »⁴

Et pour Théophraste, cette attitude de crainte injustifiée dévoile davantage chez ses concitoyens une mentalité superstitieuse que profondément religieuse : de telles vues sur la divinité sont le fait d'hommes qui « *ont l'esprit pervers plutôt que des dieux pervers, puisqu'ils considèrent les dieux comme des êtres mauvais et dénués de toute supériorité naturelle sur nous.* »⁵

AU MÉPRIS DES LOIS DE LA NATURE

Donc il est un grand nombre d'hommes qui prétendent que les dieux sont fondamentalement colériques et que seul le fumet des viandes grillées peuvent les adoucir. Théophraste remarque qu'en fait ils

usent de la prétendue colère des dieux comme d'un prétexte au sacrifice sanglant. Leur principale motivation, regrette-t-il, c'est la jouissance qu'ils tirent de la consommation des viandes de la victime :

« Et parmi [les animaux] mêmes qui sont dignes d'être sacrifiés, nous sacrifices non pas ceux qui sont agréables aux dieux, mais bien plutôt ceux qui le sont aux appétits des hommes. [...] La jouissance est l'unique mobile de notre obstination à pratiquer de tels sacrifices. »⁶

Car l'alimentation carnée, selon lui, n'est pas naturelle aux hommes : l'humanité a accepté de manger de la viande à cause des premières famines qu'elle a endurées. Ce dont il faut rendre grâce aux dieux, conclut-il, ce sont les produits de la terre, car c'est là le principal moyen de subsistance qu'ils nous accordent, et non la chair des animaux.

LES DÉMONS DE L'OMBRE

Porphyre adhère totalement aux critiques de Théophraste quant au caractère superstitieux de la religion civique et domestique : le sacrifice sanglant est une insulte à l'authentique nature des dieux. Cependant il ne nie pas que les catastrophes qui se produisent sur terre résultent de l'activité de puissances supérieures. Mais il ne les identifie pas aux dieux, puisqu'il les considère comme dépourvus de passions et donc de méchanceté, mais aux démons. Et si les sacrifices peuvent prévenir ce genre de malheurs, c'est bien parce qu'ils satisfont les viles tendances de ces êtres trompeurs :

« Quiconque a souci de la piété sait très bien qu'on ne sacrifice aucun être animé aux dieux, mais qu'on le fait pour les autres, les démons. »⁷

ENTRE LES DIEUX ET LES HOMMES LES DÉMONS

Au cœur du livre II du *De abstinentia*, Porphyre expose une démonologie qui lui vient de prédécesseurs médioplatoniciens tels que Numérius et Plutarque. Il lui semble nécessaire de la communiquer aux lecteurs de son traité afin qu'ils comprennent la nécessité de l'abandon du sacrifice sanglant. En effet, il y démontre que le sang attire les mauvais démons. Comme leur influence est toujours néfaste, il est recommandé de les éviter, et le moyen le plus sûr d'y parvenir, c'est de pratiquer le végétarisme. S'abstenir de viande a pour effet de maintenir l'âme dans un état de pureté irréprochable, condition indispensable à l'approche des vrais dieux.

Contrairement aux dieux, les démons rôdent sur la surface de la terre : ils demeurent comme les humains dans la région sublunaire de l'univers, c'est-à-dire la zone située en deçà de l'orbite de la lune. Ils n'ont pas le même caractère impassible que les dieux, car ils sont sujets aux changements physiques et à la corruption. L'a non-permanence de leur être est due, comme chez nous, à leur nature corporelle. En effet, bien que n'ayant pas de corps visible et solide, les démons sont pourvus d'un « support pneumatique » (*pneuma*) que leur âme informe en lui imprimant une figure. Comme cet élément est matériel, il est passible et corruptible, c'est-à-dire « qu'il subit continuellement des écoulements et des enrichissements »⁸.

On retrouve également chez Plutarque l'idée que les démons possèdent un corps d'air, tandis qu'aux dieux visibles (les astres fixes et errants qui se situent au-delà de l'orbite lunaire) échoient des corps de feu. Ces conceptions tirent leur origine de l'*Epinomis*, dialogue de Platon dont l'authenticité est contestée. Cet écrit distingue dans l'univers cinq classes d'éléments constitutifs de la matière. Chaque élément caractérise une catégorie d'êtres spécifiques : les astres sont formés de feu, les démons d'éther ou d'air, les demi-dieux d'eau, et les hommes, ainsi que les animaux et les plantes, de terre⁹. Les Platoniciens ont retenu du plus fameux disciple de Socrate que les démons sont des intermédiaires entre les dieux et les hommes (cf. *Banquet* 202 d-203 a) : en remplissant le vide qui sépare la terre de la lune, ils permettent une communication entre le monde des mortels et celui des immortels, c'est-à-dire qu'ils transmettent aux dieux les prières et les sacrifices des hommes, et aux hommes les oracles et les dons bienfaisants des dieux. En tant qu'intermédiaires, les démons sont des êtres mixtes, comme le souligne Plutarque, qui affirme à ce sujet s'appuyer sur Platon, Pythagore, Xénocrate et Chrysippe : « [Les démons] sont plus forts que les hommes et ont des pouvoirs plus étendus que ceux de la nature humaine, ils n'ont pourtant pas en eux l'élément divin pur et sans mélange, mais uni à la fois à la nature de l'âme et à la sensibilité corporelle, lesquelles sont susceptibles de plaisir, de peine et de toutes les affections inhérentes à ces changements, ce qui est la cause de perturbations plus ou moins graves : car les démons connaissent, comme c'est le cas pour les hommes, tous les degrés de la vertu et du vice. »¹⁰

Porphyre a bien entendu hérité de toutes les considérations de ses illustres prédécesseurs sur les démons. Comme eux, il reconnaît leur ambivalence : ils sont supérieurs aux hommes parce que de nature plus puissante, mais inférieurs aux dieux parce qu'entachés d'une part d'irrationalité. En effet, leur corps pneumatique est le siège de passions violentes. Si leur raison parvient à les maîtriser, ce sont de bons génies : ils remplissent avec zèle les tâches que les dieux leur ont assignées, à savoir administrer l'environnement des hommes en réglant les phénomènes météorologiques, la production des récoltes et l'accroissement du bétail ; ils inspirent également aux créateurs tout ce qui relève de leur art ou de leur technique. Mais s'ils céderent aux appels de leur fond irrationnel, les démons deviennent de mauvais génies et sèment le désordre là où ils devraient maintenir l'ordre : ils s'amusent à susciter toutes sortes de malheurs, tels que des épidémies, des mauvaises récoltes, des catastrophes naturelles, des sécheresses, dans le seul but d'obtenir des hommes une obéissance aveugle fondée sur la crainte du châtiment des puissances supérieures. Ils usurpent la place réservée aux dieux en se faisant passer pour eux, et ils exigent des hommes des cultes effroyables, qui comportent, comme le soulève Xénocrate l'Académicien 7 (chez Plutarque), « coups, lamentations, jeûnes, blasphèmes et indécences de langage. »¹¹ Leur malveillance les pousse à répandre de fausses rumeurs au sujet des dieux : « S'ils se livrent à ces agissements ainsi qu'à d'autres méfaits semblables, c'est parce qu'ils veulent nous faire quitter la droite notion que nous avons des dieux, et nous convertir à eux. », observe Porphyre¹². Au lieu d'inspirer de nobles idées aux hommes, ils enflamment leurs appétits et provoquent par là-même guerres et conflits. Ils adorent le spectacle de la violence, c'est pourquoi ils ont notamment instauré le rituel du sacrifice sanglant. Porphyre remarque qu'ils puisent au cours de cette cérémonie les éléments physiques indispensables à l'entretien de leur substance corporelle : « Ce sont eux qui prennent plaisir aux libations et à l'odeur des viandes, dont s'engrasse la partie pneumatique <et corporelle> de leur être. Car cette partie vit des vapeurs et des exhalaisons, d'une vie diverse nourrie d'effluves diverses ; elle tire sa force des fumets qui montent du sang et des chairs brûlés. »¹³ Les mauvais démons recherchent une existence pleine de sensations fortes. Ils se la garantissent par le renforcement de l'élément sensible et irrationnel de leur être. En effet, pour faire l'expérience des voluptés qu'apportent la jouissance du monde sensible, il faut entretenir l'organe approprié, l'organe de la sensibilité : pour les démons, il s'agit du corps pneumatique.

⁸ *Isis et Osiris*, 25, 361 a et b (trad. cit. p. 199).

⁹ *D. A. II*, 40, 2 (trad. cit. p. 107).

¹⁰ *D. A. II*, 42, 3 (trad. cit. p. 109).

¹¹ *D. A. II*, 39, 2 (trad. cit. p. 105).

¹² *Epinomis*, 984 d - 985 c.

¹³ *Isis et Osiris*, 25, 360 d et e (éd. C. Froidefond, Paris, les Belles Lettres, 1982, p. 198).

LE DIVIN AU COEUR DE L'HOMME

¹⁴ De l'abstinence I, 32, 2 (éd. J. Bouffartigue, Paris, les Belles Lettres, 1977, p. 67).

¹⁵ D. A. I, 46, 2 - 47, 1 (trad. cit. p. 79).

¹⁶ D. A. I, 36, 2 (trad. cit. p. 70).

L'AUTHENTIQUE DIVINITÉ

La démonologie enseigne aux philosophes que les dieux honorés par la cité ne sont pas de véritables dieux. Il est inconcevable pour un philosophe platonicien (et même, pourrait-on dire, pour les philosophes de toutes les autres sectes) que les dieux se complaisent dans la jouissance des offrandes matérielles qui leur sont proposées dans les sacrifices. Chaque doctrine philosophique a développé sa propre théologie, mais toutes s'accordent autour d'un certain nombre de caractéristiques pour le divin. Elles lui attribuent unanimement l'immortalité, l'incorruptibilité, l'impassibilité, la sérénité, la permanence, la stabilité, l'auto-suffisance, la régularité et l'indépendance. Même les Épicuriens, que la majorité des Anciens croyaient pourtant athées, ne renieraient pas cette liste.

L'examen de la nature divine s'effectue par la négation de toutes les propriétés de l'univers dans lequel nous évoluons, parce que la divinité, en tant qu'entité éminemment supérieure, appartient par essence à une autre dimension de la réalité. Cette dimension, les Académiciens et les Péripatéticiens l'ont localisée pour les dieux visibles – les dieux intelligibles, eux, n'ont pas de lieu – au-delà de l'orbite de la lune : là-bas, les astres se meuvent avec régularité et constance ; c'est le monde de la stabilité et de la permanence, un monde infiniment supérieur à notre univers sensible caractérisé par l'instabilité et le devenir incessant. Les dieux doivent l'harmonie de leur existence au fait que leur âme n'est alourdie d'aucun élément irrationnel et sensible : le *noētov* agit en eux sans aucun obstacle, ils jouissent de l'intuition parfaite du Bien et du Vrai. Ils sont libres de tous les soucis que peuvent occasionner les passions du corps dans leur agitation désordonnée, car, étant absolument parfaits, ils n'ont aucunement besoin de la matière pour assurer la persistance de leur existence.

PURIFICATION DU *noētov*

Aux yeux des Platoniciens, la divinité représente l'idéal vers lequel doit tendre de toutes ses forces tout philosophe qui se respecte, de telle sorte qu'il puisse partager ici bas un peu de l'existence bienheureuse de cette entité supérieure. Cet effort d'assimilation au divin passe par une libération des entraves qu'imposent à l'esprit les désirs sensibles du corps, car ce que l'être humain a en commun avec le divin, c'est le *noētov*, cette partie de l'âme qui intuitionne les vérités éternelles. Se purifier de l'emprise de la matière, c'est se défaire de tout ce qui contribue à accroître le pouvoir de la sensibilité dans notre psychisme et renforcer par contre-coup la santé de notre raison. Cela passe par un

mode de vie particulier, qui demande à ce qu'on contrôle sévèrement son alimentation et ses activités. Comme le signale Porphyre : « *Le bon détachement est le résultat d'une mise en inactivité permanente. On obtient cette inactivité en tournant constamment sa pensée vers les intelligibles et en s'abstenant des sensations qui éveillent les passions. Parmi ces sensations il faut ranger celles qui sont dues à la nourriture.* »¹⁴ L'alimentation carnée ne convient pas à la vie du philosophe, poursuit-il, car elle implique trop d'attention à la vie corporelle : « *Qu'on nous présente donc un homme qui fasse tous les efforts possibles pour vivre selon l'intellect et pour être hors d'atteinte des entraînements nés des passions corporelles, et que cet homme nous démontre que la nourriture carnée est plus facile à se procurer que les plats faits de fruits et de légumes, que sa préparation revient moins cher que celle des denrées inanimées – lesquelles, en tous cas, n'exigent pas les services d'un rôtisseur – qu'elle ne procure aucun plaisir spécifique par rapport à la nourriture inanimée, qu'elle est plus légère à digérer que l'autre, que dans les assimilations par le corps elle est plus rapide à assimiler que la nourriture à base de légumes, enfin qu'elle excite moins les appétits et contribue moins à l'embon-point et à la vigueur du corps que le régime sans chair animale. Mais pas un médecin, pas un philosophe, pas un gymnaste n'a osé dire cela.* »¹⁵

RETRAIT DES AFFAIRES PUBLIQUES

Le refus de manger de la viande implique, dans l'Antiquité, le retrait de la vie sociale et religieuse, car la communauté reconnaît les siens dans ceux qui participent aux cérémonies sacrificielles. Tout adepte du végétarisme se met automatiquement en marge d'une telle société. Porphyre en est éminemment conscient, puisqu'il conseille à ses disciples, à la suite de son maître Plotin, de se retirer eux-mêmes des affaires publiques, avant même que la société ne les y contraigne :

« *Car si quelqu'un pense vivre parmi l'humanité et remplir ses sens des passions qui leur sont propres tout en restant lui-même impassible, il ne se rend pas compte qu'il s'abuse lui-même et qu'il abuse ceux qui le croient, car il ignore que le gros des passions dépend du seul refus de rester étranger à la foule.* »¹⁶

Le philosophe ne peut pas participer aux rites de la religion civique, parce qu'il sait qu'il ne s'adressent en fait qu'aux démons. Il n'est donc autorisé à briguer aucune magistrature, car son mode de vie l'empêcherait d'effectuer les devoirs religieux incomptant à sa fonction. Il se constitue étranger dans la cité.

PRÊTRE DU DIEU SUPRÈME

DE LA CITÉ DES HOMMES...

Le végétarisme permet au philosophe d'échapper aux assauts des démons malfaisants, qui prennent un malin plaisir à exciter la partie irrationnelle de l'âme des hommes au moyen de rêves étranges, de possessions inopinées ou d'oracles mensongers. Le régime végétarien favorise en l'âme l'apparition de la pureté indispensable à l'élévation au divin: « *Les mauvais démons, en effet, ne s'attaquent pas à l'âme pure, parce qu'elle leur est dissemblable.* »¹⁷, souligne Porphyre, qui affirme plus loin la nécessité pour le philosophe « *de parvenir seul à seul et de son propre fait auprès de Dieu, sans être gêné par aucune escorte.* »¹⁸ La volonté des cités d'apaiser les démons par de sacrifices laisse le disciple de Plotin totalement indifférent. Il revendique des intérêts totalement divergents de ceux du reste de ses concitoyens : l'acquisition et la préservation des richesses lui semble une activité fondièrement futile en comparaison du noble objectif qu'il se propose, à savoir l'assimilation à Dieu. Comme le remarque avec justesse Jean Bouffartigue: « *Le philosophe est le prêtre de Dieu, il n'est pas un citoyen.* »¹⁹ Ce désir de rencontrer Dieu « seul à seul » nécessite un dépouillement extrême chez le philosophe, qui, dans sa relation avec le principe supérieur de toutes choses, ne doit être gêné par aucune interférence, qu'elle vienne des propres mouvements de sa sensibilité ou de ceux causés par les mauvais démons. C'est pourquoi Porphyre prône l'éloignement « *de tout ce qui se complaît dans le mortel et le matériel* »²⁰, c'est-à-dire qu'il faut purifier son âme de tous les désirs qui la lient au monde extérieur tout en la détournant de Dieu. Le goût pour la viande participe de ces mauvais désirs : ingérer de la chair animale enchaîne l'homme au sensible et donne prise au harcèlement des mauvais démons. Plus la vigueur de notre sensibilité est grande dans notre psychisme, plus nombreux sont les points d'attaches qui nous rapprochent de ces êtres malfaisants.

...À LA CITÉ DE DIEU

Même s'il l'empêche de participer aux cérémonies du culte civique, le végétarisme ne fait pas du philosophe un athée irrespectueux des regards que l'on doit aux dieux ; bien au contraire, il l'élève au titre de « *prêtre du dieu supérieur* »²¹. En étant végétarien, le philosophe démontre son effort de rester pur pour plaire à la divinité. Mais quel sera donc le culte de ce dieu supérieur ? Porphyre l'explique de la manière suivante : « *Au dieu supérieur, [...] nous n'offrirons rien de ce qui est sensible, ni en holocauste, ni en parole. [...] Notre seul hommage est un silence pur et de pures pensées le concernant.* Il

faut donc nous unir à Dieu, nous rendre semblables à lui et lui offrir notre propre élévation comme un sacrifice sacré, car elle est à la fois notre hymne et notre salut. Or ce sacrifice s'accomplit dans l'impossibilité de l'âme et la contemplation de Dieu. »²² Le végétarisme garantit au philosophe la lucidité dont il a besoin pour appréhender les choses telles qu'elles sont, en dehors des conventions et des préjugés hérités de la foule. La frugalité du régime végétarien prépare à l'acquisition de la sagesse : le corps ne monopolise plus sans arrêt l'attention de l'âme par les nombreuses difficultés qu'il rencontre à digérer ses copieux festins, et l'âme peut enfin se tourner vers l'étude des réalités éternelles pour en imiter la régularité et la constance. Quiconque désire éprouver la présence lumineuse du principe supérieur doit commencer par faire taire ses appétits sensibles : cela passe nécessairement par le désapprentissage du goût pour la viande tel que la société nous l'a artificiellement inculqué. Pour Porphyre, qui invoque le témoignage de Théophraste, l'homme est naturellement végétarien : ce sont les traditions culturelles reçues de ses ancêtres qui le pervertissent. Quel effroi ne ressentirait-il pas face à la démesure de nous autres, ogres du XXe siècle, dont le principal souci n'est plus la survie alimentaire mais la perte de poids !

¹⁷ D. A. II, 43, 1 (trad. cit. p. 109).

¹⁸ D. A. II, 49, 1 (trad. cit. p. 114).

¹⁹ in Introduction au livre I du traité *De l'abstinence*, p. LIX.

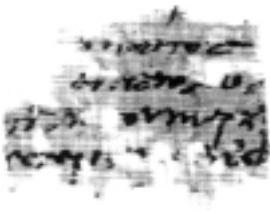
²⁰ D. A. II, 43, 3 (trad. cit. p. 110).

²² D. A. II, 49, 1.

²¹ D. A. II, 34, 2 et 3 (trad. cit. p. 101).

Visions bestiales ou le repas aux enfers.
Xylographie extraite du *Grand calendrier et compost des Bergiers*, Troyes, fin du XVe s.
Roland Villeneuve, le *Dictionnaire du Diable*, Paris 1989





LA PAROLE AUX INSCRIPTIONS

Cédric Brélaz

Par convention, on qualifie les sociétés grecque et latine antiques de civilisations orales par opposition à notre civilisation chrétienne reposant sur la révélation de l'écrit. Pourtant, l'Antiquité s'exprime également au travers des inscriptions, et dans une proportion telle que, pour la Rome impériale principalement, on n'hésite pas à parler de véritable culture épigraphique. Les inscriptions auraient-elles alors condamné l'antique oralité ?

INTRODUCTION

Les Anciens n'envisagent pas l'écriture comme un substitut de l'oral; ils ne font pas de l'inscription et de l'expression orale deux moyens de communication incompatibles et antinomiques.

D'ailleurs, la lecture antique se fait généralement à haute voix. Pour nous, l'intériorisation de la lecture provoque un isolement et nous perdons ainsi le caractère social et mutuel de l'écrit. Nous apprêchendons un texte comme une parole morte, figée, comme une reproduction artificielle du verbe. Nous nous imposons une distance critique permettant d'analyser le message que l'on ne saisit plus dans son immédiateté. La banalité de l'écrit autour de nous nous force à désapprendre la puissance évocatrice du texte inscrit, en tant que relais de la parole prononcée.

Les Anciens, par contre, gardent une fascination

pour l'écrit. J'aimerais ici illustrer cette sociabilité de l'écrit par les inscriptions parlantes, c'est-à-dire par les inscriptions qui interpellent volontairement le passant, le lecteur. L'objet inscrit prend dès lors l'initiative de la parole pour se faire connaître. Le lecteur, d'autant plus s'il lit à haute voix, car le "je" de l'objet s'assimilera à son propre ego, se sentira directement impliqué par le message. Dans cette conception plus primitive et plus naïve (sans connotation péjorative) de l'écrit, l'énonciation est évocation. Le lecteur n'imagine pas l'auteur de l'inscription ou le lapicide, il se laisse captiver par le mot, nu, que ce soit la pierre qui s'exprime pour elle, ou que la pierre l'appelle lui-même. Voyons par quelques exemples la vie et le discours des inscriptions, le dialogue entre l'écrit et le lecteur que veut créer le graveur.

JE SUIS...

«JE SUIS LA COUPE»

Le point commun entre les inscriptions grecques, italiennes et latines les plus archaïques est surprenant: c'est que les objets parlent ! L'adoption de l'écriture entraîne inévitablement son utilisation par l'artisan pour donner la parole à sa production. Je ne crois pas qu'à haute époque en tout cas, il faille voir cette pratique comme une plaisanterie. L'écrit reste magique, comme le montrent les abécédaires, les formules répétées et les invocations rituelles dans les inscriptions. L'objet de l'artisan est destiné à voyager: il est l'intermédiaire de la renommée de son fabriquant. Son usager futur ne sera confronté qu'à lui, non à celui qui lui a donné vie. Par conséquent, l'objet se nomme, s'identifie et parle à celui qui le tient entre ses mains: *je suis l'objet d'untel*. Ce moyen permet d'assurer une oralité, un contact, un échange par procuration.

Ainsi, l'un des plus anciens témoignages en grec alphabétique est la coupe dite de Nestor, de la colonie eubéenne de Pithekoussai en Grande-Grèce (île d'Ischia au large de Naples), datant de la fin du VIIIème siècle, qui dit pour commencer (après restitution): «Νέστορος εἰμι εὐποτον ποτέριον» = *je suis la coupe de Nestor, bonne à boire.*

De même pour le plus ancien document en latin, apparenté au dialecte falisque, transcrit au moyen de l'alphabet gréco-étrusque, la fibule de Préneste (sud-est de Rome), datant de la fin du VIIème siècle, qui dit: "Manios med vhevhaked Numasioi" = «Manius me fecit Numerio» = *Manius m'a fait pour Numerius*. Une autre inscription latine archaïque, cette fois de la ville même de Rome, parle également: c'est le vase du Quirinal, du Vème siècle (extrait): "duenos med feced en manom enimom duenoi ne med malos tatod" = «bonus me fecit in manum enim bono; ne me malus tatod» = *un homme bon m'a en effet fabriqué en vue du bien pour un homme bon; qu'un homme méchant ne me vole pas*.

D'innombrables exemples en grec archaïque et classique confirment cet usage: le vase, la statue, l'œuvre d'art parlent en précisant qui les a fabriqués (*untel* «μέποιησε»), gravés (*untel* «μέγραφε»), dédiés (*untel* «μάνεθηκε»). Une poterie de Métaponte (Grande-Grèce) dédiée à un dieu parle ainsi: «Νικόμαχός μέποει, "ο τοι κεραμεὺς μάνεθηκε» = *Nicomache m'a fait, c'est justement le potier qui m'a dédiée.*

«JE SUIS LA TOMBE»

Les monuments funéraires se nomment souvent, en disant de qui ils sont le dernier refuge. Placés le long des routes à l'entrée de la ville, les passants les côtoient. Ils se dressent comme l'ultime témoignage, le suprême souvenir du défunt. Fièrement, ils font connaître le nom de leur hôte dont ils perpétuent la gloire, cette vie immortelle. La pratique est surtout grecque: on trouve sur des stèles «εἰμί» précédé ou suivi du nom au génitif du mort (*je suis (la tombe) d'un tel*). Un tombeau bœotien du VI^e siècle parle ainsi: «Μνασιθέοι μνῆμεν εἰμί ἐπ' ὁδῷ καλόν» = *je suis le beau tombeau de Mnasithéos sur le chemin*. L'expression «εἰμί σήμα» existe aussi. On trouve des exemples similaires dans l'Italie préromaine, dans des langues n'appartenant pas au groupe italique centro-méridional, au IV^e siècle par exemple: une stèle funéraire étrusque de Bologne et des stèles vénètes d'Este avec la formule «ego» suivi du datif (*je suis pour un tel, j'appartiens à un tel*).

«JE SUIS LA STATUE», «JE SUIS L'OBJET»

Plus généralement, l'objet parlant permet aussi de marquer son appartenance avec une formule au génitif. La chose s'anime en tant que propriété. Par exemple, ce jeton en os d'une boîte de jeu d'un habitant de Lousonna qui dit «Iusti sum» = *j'appartiens à Justus*.

L'inscription à la première personne sert également à offrir utilement le don de parole à une chose: considérés comme tels, les esclaves portent des colliers au cas où ils se sauveraient, un peu comme nos chiens aujourd'hui: un collier de bronze de Rome dit: «fugi, tene me; cum reuocaueris me domino meo Zonino, accipe solidum» = *je me suis enfui, capture-moi; lorsque tu m'auras ramené à mon maître Zoninus, reçois un sou*. Les statues indi-

quent de quel dieu elles sont la représentation; l'une d'elles proclame à Métaponte: «Ἀπόλλωνος Λυκείου εἰμί» = *je suis (la statue) d'Apollon Lygien*. Les principaux dialectes italiques fournissent les mêmes cas.

En falisque archaïque à nouveau, on trouve une urne et une oinochoé qui s'animent à la première personne: «eqo» / «eco» = «ego». En osque, à Herculaneum près de Pompéi, un autel d'une Vénus locale se fait entendre: «Herentateis sum» = *je suis (l'autel) d'Herentas (= Vénus)*. A Ségeste (Sicile), un vase en un dialecte sicilien (non italien) du V^e siècle affirme: «douhena emi [---]» = *je suis l'offrande de [---]*. Ce qui correspond aux tournures grecques: «εἰμί» (= *je suis*), «ἐγώ» (= *moi, je*). Ou plus directement à l'adresse du dieu: «σὸν εἰμί» = *je suis la tienne (de statue)*, étant sous-entendu «ἄγαλμα»: la statue devient un être, un intermédiaire entre l'artiste et le dieu.

«JE SUIS LE DIEU», «JE SUIS LA PERSONNE»

Un stade ultérieur aboutit à l'identification, à l'assimilation de l'objet au dieu. C'est la quintessence de la puissance de l'écrit. Désormais, le monument est transfiguré: il est la réalisation immédiate du dieu. A Sélinonte (Sicile), dans le contexte d'un culte spiritiste, on trouve des figurines de Zeus Meilichios, un des visages de Zeus, qui assurent être le dieu («εἰμί»). Le cas d'une jeune et noble athénienne du VI^e siècle est encore plus surprenant: son tombeau et elle-même se confondent, puisqu'il relaie sa condition de mortelle; il est la réincarnation de Phrasikleia en personne, d'autant plus que le monument est une statue représentant la jeune fille: «σήμα Φρασικλείας κούρη κεκλήσομαι οἴει;» = *moi, tombeau de Phrasikleia, m'appellerai toujours jeune fille*. De plus, le monument précise qui l'a fait («μέποησε»).

QUAND LES INSCRIPTIONS S'ADRESSENT À NOUS...

«SALUT VOYAGEUR»

L'épigraphie funéraire offre effectivement le corpus le plus imposant d'inscriptions parlantes, souvent versifiées. Mais, cette fois, il ne s'agit pas tant pour les monuments de se nommer eux-mêmes que d'apostropher le passant. C'est un usage très répandu dans l'empire romain latin où la pratique est traditionnelle et survit aussi par jeu. Le voyageur («uiator», «hospes», avec un pendant grec: «ὁ ξεῖνος») est interpellé, parfois en tant que lecteur («lector») et invité à s'arrêter («siste uiator»), comme dans une inscription de Brindes en hexamètres: «si non molestum est, hospes, consiste et lege» = *si ça ne te dérange pas, étranger, arrête-*

toi et lis; ou encore en Germanie: «praeteriens quicumque legis, consiste uiator» = *qui que tu sois qui lis en passant ton chemin, arrête-toi voyageur*, ce qui équivaut à ce tombeau de l'Athènes archaïque: «Ἄνθρωπε ὃς στείχεις καθ' ὄδον ...στῆθι». Le tombeau harangue le passant pour lui raconter l'histoire du défunt: «disce» = *apprends*, «docebo» = *je vais t'apprendre*. D'où de nombreux proverbes et préceptes sur la mort, généralement fatalistes, par exemple une stèle qui prévoit déjà la mort de son lecteur et lui formule le voeu coutumier: «sit tibi terra leuis» = *que la terre te soit légère*. La mosaïque d'un tombeau de la via Appia, au sortir de l'Urbs, représentant macabrement un

squelette, donne avec ironie le conseil socratique delphique: «ΓΝΩΘΙ ΣΕΑΥΤΟΝ» = *connais-toi toi-même*. Ou alors conseille-t-on à l'inverse de profiter de la vie: «dum lucet, bibamus, sodales» = *tant que nous voyons le jour, les gars, buvons*. Le tombeau invite donc le quidam à s'attarder un peu, le temps de lire ou d'écouter son message, comme dans cette inscription républicaine de Rome: «hospes, quod deico, paullum est, asta ac pellege...dixi, abi» = *étranger, ce que je dis est bien peu de choses, arrête-toi et lis jusqu'au bout...j'ai fini de parler, passe ton chemin*. Sinon, la stèle peut se contenter de saluer le voyageur: «V V» = «u(ale) u(iator)», «uiatores habetis». Sans s'adresser directement au lecteur, le défunt, par l'intermédiaire de sa demeure funéraire, peut prendre la parole: «hic Homonea brevi condita sum tumulo» = *moi, Homonea, je suis enterrée dans ce petit tombeau*, ou bien: «ego feci sepulcrum» = *c'est moi qui ai fait faire mon tombeau*. Les récits de la vie du défunt à la première personne ne sont pas rares, par exemple sur un tombeau bilingue de Mésie inférieure qui commence ainsi: «οὐνομά μοι Βασιλεύς κείμαι» / «Basileus ecce sepultus» = *moi, Basileus, me voici enterré*; de même que les dialogues entre le défunt et le passant en Grèce: par exemple, ce double dialogue, d'abord entre le passant et le tombeau, puis entre le passant et le défunt, épitaphe attribuée à Callimaque: «-ή π' ὑπὸ σοὶ Χαρίδας ἀναπαύεται; - εἰ τὸν Αρίμμα τοῦ Κυρηναίου παῖδα λέγεις, ὑπὲμοι -ώ Χαρίδα, τί τὰ νέρθε; -πολὺ σκότος» = *-est-ce vrai que Charidas repose sous toi ? -si tu veux dire le fils d'Arimmas le Cyrénien, oui, il est sous moi -ô Charidas, comment ça va là-dessous ? -c'est très ténébreux*.

Dans les langues anciennes, le démonstratif sert à attirer l'attention du lecteur: «iste tumulus» ou «τὸδε σῆμα» = *ce tombeau que tu vois*.

«VOTEZ POUR MOI»

Les peintures murales électoralles de Pompéi s'adressent évidemment aux habitants, et on retrouve des formules comparables à nos «votez pour untel»: c'est «ορο uos faciat», abrégé «O V F» = *je vous demande d'élire*. On a aussi «fac qui te

fecit» = *élis celui qui t'a élus*. Les comités de soutien peuvent solliciter les suffrages d'une catégorie précise d'électeurs: «caupones, facite» = *aubergistes, élisez-le*, ou: «vicini surgite et rogate» = *voisins, levez-vous et sollicitez-le*.

On lit encore des boutades n'ayant rien à voir avec l'élection, mais laissant transparaître le travail des équipes chargées de peindre ces affiches durant la campagne électorale: «lanternari, tene sellam» = *toi qui tiens la lampe, maintiens la chaise*.

«SOIS MAUDIT»

Les malédictions, les «defixiones», mettent en garde ou condamnent l'ennemi: «occidite, exterminate, uulnerate Gallicum» = *tuez, éliminez, frappez Gallicus* sur un plomb de Carthage. Les tombeaux jettent le mauvais sort sur ceux qui les profaneraient ou les souillerait: par exemple à Rome, pour éviter que, dans la campagne électorale, la stèle soit barbouillée du nom d'un candidat («candidati nomen»): «inscriptor rogo te ut transeas hoc monumentum» = *toi l'afficheur, je te demande de ne pas t'arrêter à ce tombeau*. Et à Pompéi, pour dissuader un concurrent d'effacer le texte précédent: «qui deles, aegrotes» = *toi qui effaces, puisses-tu t'en trouver mal*. En Phrygie, enfin, à époque impériale: «μηδέπι λύμη χειρα βάλοις» = *puisses-tu ne pas mettre tes mains pour commettre une souillure*.

Par ces exemples, nous voyons que l'écriture, chez les Anciens, malgré ce qu'en dit Platon, peut prolonger l'instant de la parole et affirmer la présence directe du message oral. C'est un peu une transcription de la force et de l'immédiateté, *hic et nunc*, de l'oralité.

Sur le modèle antique, les papes ont restauré les colonnes et les obélisques de Rome en leur donnant la parole pour qu'ils racontent comment ils ont été arrachés à la fausse superstition pour rejoindre la vérité chrétienne, comme celle de Sainte-Marie-Majeure et celui du Quirinal. Et à côté de nous, au-delà des affiches publicitaires censées nous faire réagir et qui nous laissent la plupart du temps indifférents, le cadran solaire de la façade du château Saint-Maire dit joliment: *je ne marque que les heures claires*.

Vale lector !



E.S.Roberts,

An Introduction to Greek Epigraphy, Part I, "The Archaic Inscriptions and the Greek Alphabet", Cambridge, 1997 (reproduction de l'édition de 1887)

A.Morandi

Epigrafia italica, Roma, 1982

S.Nicosia

Il segno e la memoria. Inscrizioni funebri della Grecia antica, Palermo, 1992

R.A.Staccioli

Manifesti elettorali nell'antica Pompei, Milano, 1992

L.Storoni Mazzolani

Inscrizioni funerarie romane, Milano, 1994

H.Haarman

Early Civilization and Literacy in Europe, Berlin-New York, 1996

POUR UNE APPROCHE THÉORIQUE ET RAISONNÉE SUR LES INSCRIPTIONS PARLANTES COMME PHÉNOMÈNE D'HISTOIRE DES MENTALITÉS:

J.Svenbro

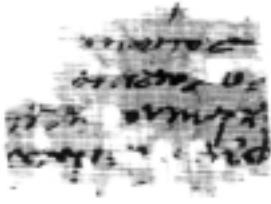
Phrasikleia. Anthropologie de la lecture en Grèce ancienne, Paris, 1988, chap.1-3

E.Valette-Cagnac

La lecture à Rome, Paris, 1997, pp.73-109.



«Un homme bon m'a fait», vase du Quirinal, tiré de A. Morandi, op.cit., Tav-VI.



L'HISTOIRE MOUVEMENTÉE D'UNE INSCRIPTION LAUSANNOISE OUBLIÉE

Cédric Brélaz

*Des rives du Toleure
aux jardins de
Lausanne, l'odyssée
peu commune d'une
inscription gallo-
romaine tombée dans
l'oubli.*

L'ODYSSÉE DE CIL XIII 5001

Dans son travail de constitution du recueil des inscriptions de la colonie Iulia Equestris de Nyon, Madame Frei-Stolba collabore avec l'Université d'Osnabrück en Allemagne, qui s'occupe justement des compléments au CIL XIII sur les Germanies. Et c'est en comparant la liste des inscriptions nyonnaises que nous a fournie le Professeur Wiegels avec notre propre corpus que nous avons remarqué que nous n'avions pas répertorié l'inscription CIL XIII 5001, et pour cause à première vue, puisque l'inscription fut trouvée à Bière et qu'elle était déposée à Lausanne. Dès lors, il fallait retrouver la pierre et synthétiser des informations jusqu'à maintenant diffuses, lacunaires et parfois contradictoires afin d'en connaître l'origine et de reconstituer son histoire.

«IN HORTIS»

Le lemme du CIL précise seulement que l'inscription se trouve "in domo" ou "in hortis *Le Jardin*" à Lausanne. D'ailleurs, Theodor Mommsen la recense dans ses *Inscriptiones Confoederationis Helvetiae* de 1854 au n°128. Comme nous ne savions pas où se trouvait ce lieu, nous avons contacté Monsieur Louis Polla, journaliste et spécialiste de Lausanne, qui tout de suite nous dit que ce que nous cherchions correspondait au parc de la propriété appelée *Le Jardin* en face du Petit Château, en contrebas de l'Hermitage, en direction de la Cité. On peut ainsi y accéder par la rue de la Barre: un portail vert garde l'entrée de cette promenade publique à droite au pied de la rue du Petit-Château. La promenade est bien décrite dans le livre consacré à l'exposition de jardins à Lausanne de l'année passée *Jardins '97* (L.Coen et L.Chessex, *Lausanne, côté jardins*, Lausanne, 1997, pp.7-8).



① RHV, 1908, pp.95-96

② RHV, 1960, p.191

③ J.Ewald, *Paläo- und epigraphische Untersuchungen an den römischen Steininschriften der Schweiz*, Liestal, 1974, p.115

④ Comme le prouvent les nombreuses attestations du premier tiers du XIXème siècle, la propriété de Langallerie est réputée de son vivant. Des personnalités, notamment françaises, viennent se promener dans son parc pour y jouir de la vue et admirer les antiquités et la colonne romaine, dont le duc d'Orléans, futur roi des Français sous le nom de Louis-Philippe, en 1829; cf.M.Reymond, *L'Eglise catholique de Lausanne*, Lausanne, 1913, pp.96-97 et RHV, 1936, p.179

⑤ RHV, 1983, pp.199-200+planches

⑥ Ph.-S.Bridel, "La colonne de Titus", in *Le Conservateur suisse*, t.V, Lausanne, 1814, pp.357-365; cf.p.357: «Une tradition conservée parmi les habitants d'Avenches, prétend que l'empereur Titus avoit un palais dans leur ville; et ils ajoutent que cette colonne a été trouvée dans les ruines de cet édifice». On ne sait en fait de quel monument d'Avenches elle provient (de l'amphithéâtre, d'un portique monumental ?). Bien que la colonne semble complète, sa hauteur originale (avec base et chapiteau) devrait être de plus de cinq mètres selon les indications du Musée romain d'Avenches.

UNE INSCRIPTION OUBLIÉE...

Il se trouve que l'inscription est scellée dans le socle moderne d'une colonne romaine authentique. On y lit le texte suivant: "CAESIA VEGE/TA APOLLINI / V V S L M". Oubliée, négligée, les spécialistes s'étonnent à chaque fois de la redécouvrir. Ainsi, en 1908, dans la *Revue historique vaudoise*: le procès-verbal de la séance du 12 février 1908 mentionne que M.Secretan a parlé "de la colonne romaine de la campagne du Jardin et de sa dédicace à Apollon". Le monument formerait "un faux archéologique", car la colonne proviendrait d'Avenches, tandis que l'inscription viendrait de Bière. Dans la même revue, en 1960², le rapport de l'archéologue cantonal précise au sujet de cette inscription que "M.Mange vient de la retrouver dans le socle d'une colonne provenant d'Avenches, à la campagne *Le Jardin* à Lausanne". Par contre, Ewald, auteur d'une étude paléographique³, la classe en 1974 dans la "Liste der verschollenen und nicht mehr auffindbaren Inschriften um Nyon und Umgebung".

ODYSSÉE VAUDOISE

Essayons de reconstituer l'histoire de ce monument composite. A la suite de fouilles, la ville d'Avenches offre en 1782 une colonne romaine nouvellement découverte au comte Louis-Augustin d'Affry, qui la place alors dans son château de Saint-Barthélémy, près d'Echallens. Elle est déplacée à Lausanne en 1799 dans la propriété *Le Jardin* que possède Charles de Langallerie⁴, le nom de ce lieu étant dû au projet du botaniste Jean Lanteires, ancien propriétaire, qui voulait y créer précisément un jardin botanique. La colonne fait environ trois mètres de haut et est d'ordre dorique; on l'a posée à l'époque sur un socle en molasse octogonal. On distinguera, paraît-il, autour de la colonne, "les traces d'une inscription en trois lignes, martelée et pratiquement illisible"⁵; ce serait un faux épigraphique gravé à la fin du XVIIIème siècle ou au début du XIXème. Un témoignage nous affirme qu'on y lisait le nom de Titus, d'où le nom de cette colonne: "la colonne de Titus", par référence probablement aux affinités des Flaviens avec Avenches, souvent citées par l'historiographie suisse⁶.

Le Jardin en 1831, tiré de M. Grandjean, op. cit. p.179

RAPPORT DÉCISIF

C'est le rapport archéologique, le premier et l'unique, de Denis Weidmann⁷, archéologue cantonal, qui nous renseigne le mieux sur l'inscription, dont on ne savait seulement jusqu'alors qu'elle venait de Bière, des abords de la rivière le Toleure, et qu'on l'avait scellée dans le socle de la colonne du Jardin en 1825. En 1970, la famille Bugnion, propriétaire du parc, cède le monument à l'Etat, qui décide d'une réfection en 1981. On aménage une promenade publique, on démonte le monument, qu'on déplace légèrement pour le doter d'un nouveau socle⁸. C'est à cette occasion qu'on procède à une analyse archéologique de l'inscription. L'original est désormais conservé dans le local des archives de l'Hôtel de Ville de Bière; nous ne pouvons donc voir à Lausanne qu'un moulage (d'ailleurs abîmé).

UN FAUX?

On découvre alors avec surprise sur la pierre, qui a été retaillée par rapport à l'usage original présumé, une autre inscription sur la face supérieure: "I L OT 1762", avec une inter ponction simple entre les groupes de caractères. Serait-ce donc un faux ? Certainement pas.

Des recherches, concordantes avec les indications de l'archéologue Troyon de 1841, ont permis de déchiffrer ces lettres comme étant les initiales d'Isaac-Louis Ottier, de Bière. La date de découver-

te de l'inscription, en réemploi dans le mur d'une ferme ou de son écurie, reculait donc de plusieurs décennies, puisque 1762 constitue un "terminus ante quem"⁹. On savait traditionnellement que l'inscription venait du Toleure. Or, la maison de la famille Ottier se trouvait à proximité de la rivière. Quant à l'emplacement d'origine, il est probable que l'inscription vienne d'une villa romaine dont on a connaissance sur l'emplacement actuel du cimetière de la commune voisine de Saubraz. D'ailleurs, Troyon affirme que la pierre a été extraite des ruines de cette villa, avant son périple dans la ferme de Bière, puis à Lausanne.

⁷ RHV, 1983, art.cit.supra

⁸ On recourt même à l'hélicoptère pour soulever et replacer la colonne !; cf. 24 Heures, 7 novembre 1981

⁹ Il semble que c'est en 1787 qu'on l'a retrouvée encastrée dans le mur de la ferme; cf. L.Levade, in *Histoire et mémoires de la société des sciences physiques de Lausanne*, t.III, 1790, p.70: "elle a été trouvée depuis peu, entre Bière & Aubonne". Le volume contient des articles de 1787 et 1788. Levade affirme tenir cette information d'Henri Exchaquet, qui a peut-être retrouvé la pierre en composant son *Dictionnaire des Ponts et Chaussées*, publié justement en 1787, dans lequel il consacre un chapitre spécial à "un tableau des chaussées que les Romains ont construites dans l'Helvétie".



LE TEXTE DE L'INSCRIPTION

Ce qui nous amène à l'examen épigraphique et historique de l'inscription (cf. en fin d'article, une fiche d'identification de l'inscription traitée par le programme PETRAE).

La plupart des lectures données jusqu'ici résolvent à la troisième ligne "u(iua) u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)"¹⁰. Or, la précision selon laquelle le personnage a agi de son vivant n'a guère lieu d'être dans une dédicace, à l'inverse des monuments funéraires. Nous proposons donc la résolution suivante: "u(t) u(ouerat) s(oluit) l(ibens) m(erito)", ce qui est plus cohérent pour une dédicace votive¹¹. On pourrait également penser à "u(otum) u(ouit) s(oluit) l(ibens) m(erito)" ou bien à "u(ota) s(oluit) l(ibens) m(erito)", le dédoublement du "V" marquant le pluriel. F.Troyon (*Monuments de l'Antiquité dans l'Europe barbare suivis... d'une notice sur les antiquités du canton de Vaud*, Lausanne, 1868, p.519) propose quant à lui: "u(otum) u(oluit) s(oluit) l(ubens) m(erito)".

CAESIA VEGETA

Pour ce qui est de l'auteur de la dédicace, le gentilice *Caesia* et le surnom *Vegeta* (= vive) se trouvent fréquemment dans l'onomastique latine, particulièrement en Gaule cisalpine et en Espagne. Les *Caesii* sont originaires d'Italie; leur présence abondante en Espagne est-elle due aux campagnes militaires ? Quant au surnom *Vegetus*, il est lui aussi surreprésenté en Espagne¹². *Caesia Vegeta* est donc sûrement citoyenne romaine, d'autant plus qu'elle offre personnellement, en tant que femme, cette dédicace, sans mention d'une quelconque servitude ou même d'une dépendance maritale. Cela voudrait-il dire que *Caesia* est venue d'Espagne, ou pour le moins son mari ? Cette hypothèse peut être retenue si l'on pense aux conditions historiques de la formation de la colonie de Nyon et des successives déductions présumées de citoyens romains qui ont permis de la peupler. Hormis la première déduction de soldats et de

¹⁰ A la suite des commentaires de la RHV, tandis que le CIL présume une erreur du lapicide pour un des deux «V» («sic» précise-t-on).

¹¹ Résolution répertoriée par R.Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Roma, 1964 (edizione anastatica, 1914⁴), p.471, et reprise par d'autres manuels plus récents dont K.P.Almar, *Inscriptiones Latinae*, Odense, 1990, p.498. On trouve une formule parallèle dans ILS 3210, mais la résolution s'appuie aussi sur Cagnat. Je révise ici ce qui est mentionné dans l'article de 24 Heures du 3 février 1998.

¹² Mócsy, Andreas et alii, *Nomenclator provinciarum Europae Latinarum et Galliae Cisalpinae cum indice inverso*, Budapest, 1983, s.v. *Caesius* + s.v. *Vegetus* et RE, s.v. *Caesius* + s.v. *Vegetus*. On trouve par ailleurs un *Vegetus* au camp militaire de Vindonissa et deux *Vegetinus* à Saint-Maurice; cf. G.Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz*, Bern, 1979-1980, n^{os} 158, 278, 281.

¹³ On trouve Apollon notamment à Yverdon (cf.G.Walser, op.cit., n°s 62, 67-69, 92) Avenches (cf.R.Frei-Stolba et A.Bielman, *Musée romain d'Avenches. Les inscriptions*, Lausanne, 1996, n°s 4, 16, 25) et Genève (cf.J.-L.Maier, *Augustae Genavae*, Genève, 1983, n°s 15, 23).

¹⁴ Notons que dans le corpus épigraphique de Nyon sont attestés encore Mercure, Jupiter et le Dieu Invincible (le Soleil ?). Il se trouve d'ailleurs que la dédicace à Jupiter Optimus Maximus est aussi faite par une femme, flaminique, Iulia Pusinna (CIL XIII 5002). Des preuves archéologiques témoignent encore du culte à Diane, Cybèle et Attis, Harpocrate et à plusieurs divinités celtes et gallo-romaines à Nyon.

¹⁵ C'est dans ce contexte qu'on cite l'inscription dans un article de R.von Kienle, in *Archiv für Religionswissenschaft*, t.35, 1938, p.268.

¹⁶ Intitulé programmatiquement: *Les pérégrinations d'un ex-voto provenant du Toleure/Bière* (non publié).

¹⁷ *Atlas renfermant les Plans géométriques du Territoire de Bière*, 1822-1823, folio 60.

¹⁸ *Plan du Territoire de la Commune de Bière*, 1885, folio 64.

¹⁹ Si elle provient sûrement du vallon du Toleure, l'emplacement exact n'est pas déterminé. D.Viollier (*Carte archéologique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1927, p.93) prétend qu'on l'a trouvée "dans le Toleur" (sic), alors que les autres témoignages parlent plus largement des lieux longeant la rivière: "au Toleure"; cf.*Dictionnaire géographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1910, s.v. Toleure et E.Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne, 1921, s.v. Toleure + s.v. Jardin.

²⁰ R.Blanchet (*Lausanne dès les temps anciens*, Lausanne, 1863, p.27) affirme qu'elle a été trouvée au lieu-dit "Grand-Marais, près d'Aubonne". Or, selon toute vraisemblance, l'inscription provient tout de même de la commune de Bière, mais sur la route menant à Aubonne en traversant le Toleure, par Saubraz. Mais ce témoignage est tronqué, puisqu'il déforme les indications d'un inventaire archéologique datant de 1798, soit quelques années seulement après la première mention écrite de l'inscription, cf.RHV, 1924, p.107; on la décrit alors comme "un marbre avec inscription votive". On cite bien le "Grand Marais sous le village de Bière", mais non pas comme lieu de découverte comme l'a compris Blanchet, mais comme lieu de conservation. Désignerait-on ainsi les environs du hameau de Bois de Mont ? Probablement, puisqu'on trouve le lieu-dit Grand-Marais à proximité, sur le plan de Bière de 1822. On nous dit encore que "l'inscription est bien lisible, mais gâtée par un ouvrier ignorant". Aurait-elle été abîmée lors de travaux dans la ferme dans les murs de laquelle elle était conservée ? En tout cas, cet ancien inventaire ne nous apprend rien sur le lieu de trouvaille que l'on recherche justement.

cavaliers datant peut-être de César, nous pouvons en effet supposer à l'époque augustéenne des transferts à Nyon de citoyens provenant d'Espagne et de la colonie latine de Vienne, du territoire des Allobroges, du fait notamment de la présence de plusieurs *Cornelii* à Nyon, bien représentés dans la péninsule ibérique suite aux entreprises des Scipions, d'une part, et de celle de citoyens inscrits dans la tribu Voltinia, qui est justement la tribu de Vienne, d'autre part (hormis l'onomastique latine nyonnaise qui se retrouve aussi souvent en général dans ces régions).

Quant à Apollon, si ce n'est pas exceptionnel de le trouver en Helvétie¹³, c'est pourtant la seule attestation dans le corpus nyonnais, et, qui plus est, dans le territoire rural de la colonie¹⁴. Il est pourtant honoré ici, semble-t-il, comme le dieu gréco-romain, puisqu'il n'est pas associé à une divinité gallo-romaine et qu'on ne lui a pas ajouté une épiclese celte¹⁵. Du moment qu'il n'existe aucun critère paléographique ou historique décisif, il faudrait opter pour une datation large comprise entre la moitié du 1er siècle et la fin du IIème siècle de notre ère.

ENQUÊTE SUR LES RIVES DU TOLEURE

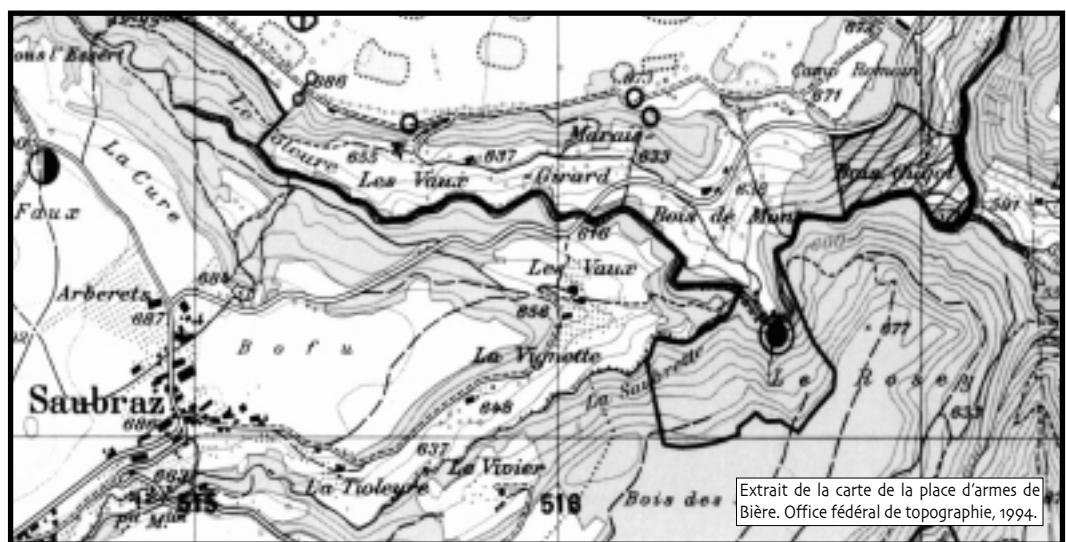
LA FERME AUTHIER

Reste à savoir de quel monument antique provient cette pierre. Pour son réemploi déjà, un déplacement à Bière a permis de retrouver le lieu de la ferme qui l'a accueillie dans ses murs certainement au moins de 1762 à 1825. L'archiviste communal, Monsieur Jean Rebeaud, nous a d'abord remis le dossier de feu Monsieur Samuel Mange¹⁶, qui s'est intéressé à l'inscription depuis 1960 et qui pendant plus de vingt ans a fait des démarches pour qu'elle retourne à Bière dans un premier temps, ce qui a été fait, puis qu'elle soit scellée dans le mur de l'église ou de la maison de commune de Bière, en vain. Nous avons retrouvé dans les archives communales un plan de Bière de 1822¹⁷ où nous pouvons voir le hameau des Authier(s) (nouvelle orthographe pour Ottier) en bordure du Toleure au lieu-dit Bois de Mont. Une des fermes appartient à Jean-Louis Ottier, descendant de l'Isaac-Louis Ottier des initiales "I L OT" de l'inscription gravée de 1762. Cette ferme a été détruite avant 1885, puisque nous ne la trouvons plus sur un plan de

cette année¹⁸. Par contre, ses fondements, si ce sont bien les siens, sont toujours visibles sur place, couverts de végétation. Pour preuve de l'identification des initiales, nous avons vu sur la façade de la ferme voisine de la bâtie disparue les initiales: "I E AT 1811", équivalant sans doute à Isaac-Edouard Authier; la famille a donc perpétué cette tradition de graver son nom sur ses propriétés.

UNE VILLA SUR LES RIVES DU TOLEURE ?

Mais quel était l'emplacement originel de la pierre¹⁹? A première vue, nous pouvons penser à un sanctuaire champêtre à Apollon, à un hameau romain, à une villa ou à une ferme romaine. Nous avons déjà mentionné les ruines d'une villa sur l'autre rive du Toleure, légèrement en amont, à Saubraz²⁰; il faut savoir que la pierre pèse plusieurs kilos. Or, il se trouve qu'à proximité même de la ferme des Ottier, on a découvert des antiquités romaines; on y trouve même un lieu-dit le Camp romain, qui pourrait être une fortification celtique, une station militaire romaine ou un camp



provisoire (le champ garde une forme rectangulaire bien délimitée). L'archiviste communal assure que des agriculteurs ont à plusieurs reprises retrouvé dans leurs champs des tuiles ou des conduites qu'il a identifiées comme romaines. Le propriétaire d'une ferme avoisinante a trouvé des vestiges lors de la réfection de sa grange. Des villageois ont découvert à Bière des pièces romaines, dont l'une peut être attribuée à Philippe l'Arabe lors de son règne conjoint avec son fils (247-249)²¹. S'il n'est pas assuré que la dédicace provienne de la rive gauche, côté Bière, du Toleure (ce qui reviendrait à dire que l'inscription en réemploi se serait presque trouvée *in situ*), il est par contre évident que dans un périmètre de quelques centaines de mètres de Bière à Saubraz les lieux ont connu une implantation romaine, sans doute des villas et des fermes, sur la voie menant au Jura: c'est la "Voie Etraz" ou "Via Magna"²².

ULTIMA VERBA

A ce stade de nos connaissances, nous pouvons émettre l'hypothèse suivante: l'inscription peut

provenir d'une villa romaine située sur la rive droite ou gauche du Toleure à la hauteur comprise entre Saubraz et Bois de Mont-Camp romain. Caesia Vegeta était peut-être la maîtresse de la villa et pouvait disposer d'une chapelle privée ou d'un parc avec des statues ou des offrandes aux divinités²³.

En tout cas, il y a lieu d'inclure ce témoignage épigraphique au corpus nyonnais, puisque le territoire de la colonie devait s'étendre du Pays de Gex à la rivière l'Aubonne, d'après les limites des diocèses épiscopaux médiévaux; or, le Toleure est en deçà de l'Aubonne pour qui regarde depuis Nyon²⁴. De plus, cette inscription semble être la seule inscription non urbaine de la colonie, provenant de son territoire rural, si on excepte évidemment les milliaires et les stèles funéraires, tous deux placés au bord des routes.

Souhaitons pour terminer que des fouilles archéologiques aient lieu à Bière et que la municipalité de Bière mette en valeur cet ex-voto en l'accrochant à un mur des édifices de sa commune, conformément au projet de Monsieur Mange datant de 1960.

²¹ RIC, vol.IV, part III, p.90, n°168

²² Toutes ces attestations sont confirmées par D.Viollier (*op.cit.*, pp.91-94) ainsi que par les informations que nous ont transmises les services archéologiques cantonaux. L'archéologue cantonal assure qu'aucune fouille n'est prévue.

²³ Le bloc inscrit servirait ainsi de base à une petite représentation figurée du dieu ou de dépôt d'offrandes. On peut aussi penser à une niche, à un oratoire, comme dans le cas d'une dédicace à Mars, dont le support et l'inscription sont analogues à notre cas: cf.Ch.Gerber, *La route romaine transjurane de Pierre Perthuis*, Berne, 1997, pp.31-32.

²⁴ Et même, il est possible que la frontière entre les territoires des colonies de Nyon et d'Avenches se soit située plus à l'est et ait correspondu à la Morges ou à la Venoge, puisque deux milliaires comptant les distances depuis Nyon ont été découverts à l'est de l'Aubonne qu'il faudrait peut-être inclure au corpus nyonnais; cf.J.Favrod, *Histoire politique du royaume burgonde* (443-534), Lausanne, 1997, pp.112-114 et AAVV, *Nyon, la ville et le*

Autres éléments bibliographiques consultés, parlant de ce monument:

G.-A.Miéville, *Coup-d'œil historique et statistique sur le Canton de Vaud*, Lausanne, 1816, pp.58-59

F.Recordon, *Manuel historique, topographique et statistique de Lausanne et du Canton de Vaud*, Lausanne, 1824, p.230

L.Levade, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1824, p.18

L.Vulliemin, *Der Kanton Waat*, Bern, t.I, 1847, p.73

G.-A.Bridel et E.Bach, *Lausanne: Promenades historiques et archéologiques*, Lausanne, 1931, p.91

M.Grandjean, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, t.IV, Basel, 1981, pp.177-179+fig.218

W.Drack und R.Fellmann, *Die Schweiz zur Römerzeit*, Zürich, 1991, pp.81-82+162.

Fiche PETRAE:

16/4/101/65 LIEU INDÉTERMINÉ (BIÈRE). Ex-voto à Apollon.

Support: bloc.

Matériaux: calcaire du Jura.

État du monument: la plaque est scellée dans le socle moderne d'une colonne romaine originale d'Avenches, donc étrangère à l'inscription.

Ornement(s): tabula ansata.

Lieu de découverte: Bière.

Contexte local: territoire rural de la colonie.

Condition de découverte: l'inscription est trouvée encastree dans le mur d'une écurie à Bière en 1825. Il semble qu'on l'ait découverte près de la rivière le Toleure à Bière au moins en 1762. Elle est placée en cette année 1825 à Lausanne dans la propriété Le Jardin. Oubliée, elle est à plusieurs reprises redécouverte, avant qu'on la ramène à Bière en 1981.

Lieu de conservation: Bière.

Inst. de conservation: Hôtel de Ville, archives communales.

N° inv.: MCAH 58030.

Dimensions: 18.3/31.3/9.

Champ ép. 1 État de conserv. du champ épigr.: les lettres sont rongées.

Champ ép. 2 Description: sur la face supérieure du bloc.

Dimensions: 3.5/24.5.

Datation du texte: 50/200.

Justif. datation: formule de la dédicace.

Écriture: capitale régulière.

Style écriture: écriture soignée.

Édition: ICH, 128 ; CIL, XIII, 5001.

Commentaires: R HV, 1908, p. 95-96 (redécouverte) ; R HV, 1960, p. 115 (redécouverte) ; EWALD, p. 115 (l'inscription est considérée comme perdue) ; R HV, 1983, p. 199-200, photo du support (relevé archéologique) ; W.DRACK UND R.FELLMANN, Die Schweiz zur Römerzeit, 1991, p. 81-82+162, photo du support.

Unité a. H. min. l.: 3.5. H. max. l. : 4.

CAESIAUEGE	Caesia Uege-
TAAPOLLINI	ta Apollini
UÙUÙSÙLÙM	u[t] u[ouerat] s[oluit] l[ibens] m[erito].

Unité b. :

IÙLÙOTÙ1762 I[saac]-L[ouis] Ot[tier] 1762

Apparat critique: L.2: les deux L sont presque liés, le deuxième étant plus court en largeur; le dernier I de la ligne est plus court, presque effacé. L.3: les lettres sont séparées par une interponction simple; la présence de deux V n'est pas une erreur, une résolution cohérente étant possible.

Traduction: Caesia Vegeta s'est acquittée de bon gré et à juste titre de son voeu qu'elle avait fait à Apollon.

Remarques: l'inscription sur la face supérieure est moderne.

PETRAE. LE TRAITEMENT INFORMATIQUE DES INSCRIPTIONS

Depuis dix ans maintenant, le Professeur Alain Bresson, spécialiste d'épigraphie grecque à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, met au point le programme informatique PETRAE (Programme d'Enregistrement, de Traitement et de Recherche Automatique en Epigraphie). Le but du centre de formation à PETRAE de Bordeaux est de former des étudiants, des chercheurs et des professeurs travaillant en épigraphie à l'utilisation de cet outil informatique, disponible uniquement sur Macintosh pour l'instant.

Le principe de celui-ci est de saisir par l'ordinateur les textes des inscriptions et d'enregistrer les données et les commentaires annexes afin de constituer une banque de données épigraphique informatisée, destinée à terme à être diffusée sur Internet, ce qui facilite grandement les recherches thématiques grâce aux index proposés. Actuellement encore en concurrence avec un système allemand, ce programme français est peu à peu adopté à travers l'Europe. En Suisse, les Universités de Lausanne, par l'intermédiaire de Madame Frei-Stolba, et de Zurich le développent. Pour l'instant, près de six mille inscriptions grecques et latines sont déjà traitées par PETRAE. S'il est illusoire de vouloir créer un fond documentaire épigraphique exhaustif en enregistrant par exemple le contenu de tous les volumes du CIL, il vaut la peine désormais d'informatiser le résultat des recherches épigraphiques au niveau des mémoires ou des thèses, notamment s'il s'agit de nouvelles publications de recueils. L'Université de Bordeaux s'occupe principalement d'épigraphie grecque lycienne et rhodienne. Des collaborateurs s'intéressent aux inscriptions latines de Corse, de Sardaigne et d'Afrique. Le dernier ouvrage d'Alain Bresson concerne les inscriptions de la ville de Novae, camp romain de Mésie inférieure. Le livre reste en effet un support indispensable. Car si l'intermédiaire informatique est utile pour une analyse systématique, un classement et un indexage des inscriptions d'un recueil, il est toujours nécessaire de les publier dans un livre, avec un commentaire et une présentation, sous la forme de fiches produites par le programme PETRAE. Ainsi, PETRAE ne peut prétendre à uniformiser tous les efforts déployés dans l'informatisation de l'épigraphie. Le programme sera certainement l'un des principaux, mais des sites Internet déjà existants resteront un appoint appréciable: comme l'Epigraphische Datenbank Heidelberg justement, qui recense les inscriptions, souvent inédites, de l'Année épigraphique ou le site de la Johann Wolfgang Goethe-Universität qui contient en plus des inscriptions tirées du CIL (voir l'article d'Anne Schopfer et Alain Cuenca intitulé «Epigraphie et Internet», Chronozones 1998/4).

FONCTIONNEMENT

Pour ce qui est du fonctionnement du programme, il consiste à créer une fiche signalétique pour chaque inscription. Le premier volet touche au support. Il faut d'abord entrer un code d'identification PETRAE, propre à chaque inscription, utile pour la banque de données interne générale. Ce code comprend quatre numéros: le premier équivaut à un ensemble de provinces romaines, à une portion de l'empire; le deuxième à la province romaine correspondante; le troisième à une région, à une ville et à son territoire; le quatrième numéro est imposé par l'ordinateur et sert à classer l'inscription parmi les autres inscriptions du même lieu et à l'individualiser à l'intérieur de ce recueil. Soit l'inscription PETRAE 16/4/101/8: 16 = Gaules et Germanies; 4 = Germanie supérieure; 101 = Nyon (Noviodunum/colonia Iulia Equestris); 8 = huitième inscription dans le recueil de Nyon. Ensuite, des indications géographiques précises (noms moderne et antique du site de découverte, pays, région ou canton, commune) permettent de localiser l'inscription. Puis, une catégorie donne les indications sur le support: matériau, ornement, mesures, lieux de découverte et de conservation, de même que pour le champ épigraphique, à savoir l'inscription proprement dite sur le support. Enfin, une application permet de saisir le texte, grec ou latin, d'autres langues étant disponibles. L'ordinateur engendre automatiquement deux états du texte: un état majuscule qui reproduit le texte tel qu'on peut le lire sur la pierre; un état minuscule avec les résolutions d'abréviations, les restitutions et les conjectures. Ce qui fait gagner beaucoup de temps et d'efforts par rapport à l'utilisation d'un traitement de texte ordinaire, puisque les signes critiques épigraphiques sont fournis par le programme. On y ajoute un appareil critique, une traduction et une datation. Un espace est laissé pour un commentaire dont la longueur sera déterminée par le type de publication souhaité. Un numéro permet de qualifier le domaine thématique de l'inscription; une fiche bibliographique clôt le tout.

UN APPRENTISSAGE FASTIDIEUX

Une fois la fiche individuelle de chaque inscription enregistrée, il est possible d'imprimer une partie de ces informations en les transférant sur Word (on trouvera un exemple dans l'article suivant). Nous voyons donc qu'il reste nécessaire de travailler avec un support imprimé, le médium informatique servant à la fois d'outil pour la publication et de banque de données. Car l'atout majeur de PETRAE est de pouvoir dresser des listes, des index par mots-clés, ce qui rend plus aisée la recherche comparative et statistique en épigraphie. De manière générale, l'utilisation de PETRAE n'est pas forcément facile. On ne peut guère s'y initier seul à l'aide de la brochure explicative. En outre, le cours des étapes à suivre pour l'enregistrement de l'inscription n'est pas évident, d'autant plus que l'on risque d'omettre des sous-fiches et d'oublier d'entrer des données. Enfin, la constitution des index est fastidieuse, puisqu'il faut isoler et analyser chaque mot, bien que le résultat en vaille la peine, du moment que les listes thématiques nous donnent par exemple toutes les attestations et occurrences d'un magistrat à l'intérieur d'un recueil donné.

Quant aux activités PETRAE à Lausanne, les dossiers épigraphiques de Nyon, Avenches, Yverdon et Lausanne ont déjà été enregistrés par les soins de Madame Frei-Stolba et de son ancien assistant Jean-Luc Veuthey. Il s'agit actuellement de les réviser et de les compléter en vue d'une publication imprimée et, peut-être, à terme, d'une diffusion sur Internet. Il est à souhaiter que l'usage de PETRAE se répande en Suisse, car si son efficacité est prouvée, ce programme pourrait nous rendre de grands services pratiques dans les recherches en épigraphie et fournir une façon unique et plus commode de présenter les recueils d'inscriptions.



DIANE DEESSE PAIENNE AU XÈME SIECLE AUX ORIGINES DE LA SORCIERE VOLANTE

Lionel Pernet

Cette enquête se présente comme un voyage dans le temps et l'espace, du haut Moyen Age à l'Antiquité, du sud au nord, avec comme fil conducteur la croyance que certaines femmes se déplacent la nuit, dans les airs. Dans un texte du Xème siècle, la maîtresse de ces femmes est Diane, déesse païenne: Diane au Xème siècle? Voilà qui mérite notre intérêt...

LE CANON EPISCOPI

Le point de départ de cette étude est le *Canon Episcopi*, un texte remis à l'honneur à la fin du Moyen Age, au moment où commencent les grandes chasses aux sorcières. Ce canon, une sorte de manuel pour prêtres, a été rédigé au Xème siècle par Reginon, ancien abbé de Prüm (Rhénanie), mais il semble que Reginon l'ait repris d'un capitulaire franc du IXème siècle. Si ce texte s'intitule *Canon Episcopi*, c'est par analogie avec sa première phrase : «Episcopi episcorumque ministri». Avant de préciser le but exact de notre recherche, pre-

nons connaissance de l'extrait du canon qui nous retiendra¹ (cf. infra).

Si les auteurs qui ont récemment travaillé sur ce thème (Cohn, Ginzburg, Russell, etc.) s'accordent pour donner au *Canon Episcopi* le statut de texte précurseur en matière de vol nocturne au Moyen Age, en revanche leurs avis divergent quant aux origines des croyances qui sont à la base de celui-ci. C'est vers cette origine que nous allons orienter nos recherches, à travers les nombreuses pistes que

Que les évêques et leurs prêtres s'affairent auprès de tous les hommes pour déraciner l'art des sorts et du maléfice inventé par le diable, et s'ils trouvent un homme ou une femme sectateur de ce crime, qu'ils l'expulsent de leur paroisse en le couvrant de honte. [...]. Il ne faut pas passer ici sous silence que certaines femmes scélérates, suppôts de Satan et trompées par des illusions et des fantasmes diaboliques, croient et prétendent que la nuit, avec Diane, la déesse païenne, et une innombrable multitude d'autres femmes, elles chevauchent des animaux, parcourant de grandes distances² pendant le silence de la nuit profonde, obéissent aux ordres de leur maîtresse et sont appelées à son service lors de nuits bien déterminées. Si seulement elles pouvaient périr dans leur impiété, sans en entraîner beaucoup d'autres dans leur perte. En effet, de nombreuses personnes, induites en erreur, croyant que ces choses existent vraiment, se séparent de la vraie foi et tombent dans l'erreur des païens en imaginant qu'il puisse exister une divinité [ou une déesse] en dehors du seul Dieu. C'est pourquoi les prêtres, dans les églises qui leur ont été confiées, doivent prêcher avec insistance au peuple de Dieu pour qu'il sache que toutes ces choses sont fausses et que ce n'est pas l'esprit divin, mais l'esprit malin qui introduit de tels fantasmes dans l'imagination des fidèles. [...].

1 Nous donnons ici le texte latin, tiré de Regionis abbatii Prumiensis libri duo de synodalibus causis et disciplis ecclesiasticis..., F. W. H. Wasserschleben (éd.), Leipzig, 1840, p. 355. Si ce texte n'est pas tombé dans l'oubli, c'est qu'il a été intégré dans le Décret de Gratien au XIème: C26 Q.5 c12.

* I, Tim, 5,14-15: «C'est pourquoi, je désire que les jeunes se remarient, qu'elles aient des enfants et prennent soin de leur maison, afin de ne donner à nos adversaires aucune occasion de dire du mal de nous. Car quelques veuves se sont déjà détournées du droit chemin pour suivre Satan».

2 Si le texte ne contient pas explicitement la notion de vol, elle est contenue dans l'idée de «parcourir de longues distances». De plus, nous le verrons plus loin, le *Canon Episcopi* sera repris par Burchard de Worms au XIème siècle, et c'est lui qui liera les chevauchées de Diane avec le vol dans les airs (per aerem), cf. Hansen, op. cit., p. 40. Ces deux arguments nous permettent donc de parler de «vol nocturne».

Ut episcopi episcorumque ministri omnibus viribus elaborare studeant ut perniciosa et a diabolo inventam sortilegam et maleficam artem penitus ex parochiis suis eradant, et si aliquem virum aut feminam huiuscmodi sceleris sectatorem invenerint, turpiter dehonestatum de parochiis suis eiciant. [...]. Illud etiam non est omittendum, quod quaedam sceleratae mulieres, retro post Satanam conversae (I, Tim, 5,15)*, daemonum illusionibus et phantasmatibus seductae, credunt se et profitentur nocturnis horis cum Diana paganorum dea et innumera multitudine mulierum equitare super quasdam bestias, et multa terarum spatia intempestae noctis silentio pertransire, eiusque iussionibus velut dominae obedire, et certis noctibus ad eius servitium evocari. Sed utinam hae solae in perfidia sua perissent, et non multos secum in infidelitatis interitum pertraxissent. Nam innumera multitudo hac falsa opinione decepta haec vera esse credit, et credendo a recta fide deviat et in errorem paganorum revolvitur, cum aliquid divinitatis aut numinis extra unum esse arbitratur. Quapropter sacerdotes per ecclesias sibi commissas populo cum omni instantia praedicare debent ut noverint haec omnimodis falsa esse, et non a divino sed a maligno spiritu talia phantasmatata mentibus infidelium irrogari.

ces auteurs proposent, ainsi que celles que nous découvrirons au fur et à mesure de notre progression. De façon plus précise, le fil rouge de cette recherche est la mention de *Diane* dans le texte; comment ne pas s'étonner en voyant le nom de Diane associé à une procession nocturne où des femmes chevauchent des bêtes? Bien sûr, l'objet du *Canon Episcopi* est d'avertir les prêtres que ces croyances sont des tromperies diaboliques, qui concurrencent le christianisme. Mais ce n'est pas là le sujet de notre étude. Ce qui va nous retenir, c'est l'origine de la croyance à la Diane décrite dans le *Canon Episcopi*; «Diane» au Xème siècle, que recouvre ce nom?

L'intérêt d'une telle étude est de montrer l'évolution des caractéristiques attribuées à une divinité dont seul le nom reste inchangé. De plus, en voyageant de l'Antiquité jusqu'au haut Moyen Age, nous passerons allègrement sur la cloison qui subsiste entre ces deux périodes, qu'elle soit conven-

tionnelle, académique ou seulement commode.

Si l'extrait ci-dessus attestait de l'existence de croyances païennes en plein triomphe du christianisme, nous aurions une preuve supplémentaire de la perméabilité de cette cloison. Pour cela il est nécessaire de comprendre ce qui se cache derrière cette suite de femmes volantes.

Précisons peut-être les informations que donne le *Canon Episcopi*: la Diane dont il nous parle possède indubitablement des pouvoirs surnaturels, puisqu'elle peut voler et permettre à d'autres de voler. Il est intéressant de mentionner que la mise en garde contenue dans le *Canon Episcopi* sera reprise dans de nombreux textes d'ecclésiastiques, et contribuera finalement à la création au XVème siècle du stéréotype de la femme volante se rendant au sabbat³: la sorcière. Nous voilà avertis du contexte dans lequel s'orienteront nos recherches pour donner une origine à cette «Diane volante», et par extension à la femme volante nocturne.

³ Secte adoratrice de Satan.

DIANE, ARTÉMIS ET HÉCATE: DESTINATION L'ANTIQUITÉ.

Il est légitime de commencer par se demander pourquoi c'est le nom de Diane qui figure dans le *Canon Episcopi*, et pas celui d'une autre déesse du panthéon romain? En effet, de prime abord il semble que cette Diane soit loin de la Diane classique vénérée par les romains... Et pourtant, peut-être pas si loin que l'on pourrait le croire. La Diane des Romains est, rappelons-le, la déesse de la chasse et des forêts, la vierge protectrice des animaux. Elle garantit la fertilité, de par le lien entre le cycle de la femme et les phases de la lune, dont elle est la déesse. Elle est aussi la patronne de la naissance des enfants. Jusque là, peu de rapport avec la magie et les sorcières. Mais Diane est à la fois déesse des cieux, de par son association avec la lune, et déesse de la terre, avec les forêts et les animaux. Cette ambivalence va conduire à associer la Diane chthonienne avec le monde souterrain, l'enfer et l'identifier à Hécate, une suivante d'Artémis. Hécate est une déesse égyptienne, associée à Artémis par *interpretatio graecae* pendant l'époque hellénistique. Hécate est par excellence la déesse de la magie et de la sorcellerie, de plus elle est accompagnée d'une meute de fantômes hurlants dont les aboiements annoncent la venue de la déesse (Bernand, p. 153). Nous ne sommes pas très loin de la suite accompagnant Diane dans ses chevauchées nocturnes, il manque seulement le vol sur des animaux. A ce propos, un seul témoignage intéressant mérite de retenir notre attention: celui de Diodore de Sicile, dans sa *Bibliothèque histo-*

rique (60-30 avant J.-C), lorsqu'il nous relate les aventures des Argonautes.

Ceux-ci sont aidés par Médée, fille d'Hécate, dans leur quête de la toison d'or. Grâce aux enseignements de sa mère, Médée offre ses services à Jason pour empoisonner Pélias, qui a intoxiqué le père du héros. Par ruse, elle propose à Pélias de le rajeunir; il est dubitatif et demande à Médée de prouver son pouvoir. Elle s'acquitte de cette tâche afin de tromper le roi: «au moyen de quelques produits médicinaux, elle fit paraître des figures de dragons qui avaient transporté la déesse Diane des pays hyperboréens chez Pélias [en Thessalie]» (Diodore, IV, 51, pp. 320-322). Cette attestation du vol de Diane reste un témoignage discret parmi l'énorme matériel mythologique. Le lecteur ne sera certainement pas convaincu d'une si maigre exemplification, ce qui nous oblige à suivre d'autres pistes sur l'origine de la Diane volante.

On notera tout de même, avant de clore ce volet, que la vénération d'Hécate est attestée entre la fin du IIème et le début du IIIème siècle après J.-C. dans nos contrées, puisqu'un autel votif dédié à Hécate a été retrouvé à Avenches (Frei-Stolba, pp. 95-97). De plus, le culte à Diane est discrètement attesté au haut Moyen Age: à Arles au VIème siècle par l'évêque Saint Césaire qui parle d'un «démon que les simples gens appellent Diane» (Cohn, p. 253), puis à la fin du VIIème chez les Francs, lorsque le missionnaire Saint Cilian cherche à leur faire abandonner le culte de Diane (*Acta Sanctorum*, 8 juillet)⁴.

⁴ Plus près de nous, Shakespeare fait apparaître Hécate dans son *Macbeth*. Conformément à la tradition évoquée ci-dessus, Hécate y est présentée comme la patronne des sorcières.

⁵ Cette seconde piste est inspirée de Cohn, pp. 247-252.

⁶ Cette assertion est par exemple vérifiée par le fait que «sorcière» se dit «strega» en italien.

LA STRIX ET SES MÉFAITS, PROMENADE LITTÉRAIRE.

Voyons cependant ce que proposent d'autres pistes. La deuxième est toujours fortement liée à la tradition greco-romaine, même si elle ne fait pas intervenir directement la déesse Diane⁵.

Les Romains connaissaient une créature qui volait la nuit en criant et qui se nourrissait de chair humaine: la *strix* (d'un mot grec signifiant «pousser de cris perçants»). Bien que son aspect général soit celui du hibou, aux yeux fixes, aux serres puissantes et au bec crochu, ce n'est pas un simple oiseau; Pline l'Ancien reconnaissait ne pouvoir la classer dans aucune espèce d'oiseau connue. Le témoignage d'Ovide nous intéresse de plus près, puisqu'il émet l'hypothèse que ces *striges* sont de vieilles femmes métamorphosées par magie. Elles sont à la recherche de bébés dont elles dévorent les entrailles (Ovide, VI, lignes 131-168, pp. 76-77). Le *Satyricon* de Pétrone confirme cette image de sorcière volante: lors de son banquet, Trimalcion fait frissonner son auditoire avec une sordide histoire de *striges*: ces femmes de la nuit enlèvent un mignon et le remplacent par une poupée de paille (Pétrone, § 63, pp. 61-62).

Ces deux exemples montrent clairement qu'il existe une croyance à des femmes aux pouvoirs surnaturels qui leur permettent de voler dans les airs, cela indépendamment de Diane ou d'Hécate. La littérature offre un autre exemple de femme aux pouvoirs surnaturels capable de voler: Pamphilé. Elle apparaît dans les *Métamorphoses* d'Apulée (Livre III, § 21, pp. 77-78). Outre le fait qu'elle peut commander les éléments, troubler les planètes et déranger les dieux, elle a coutume de se changer certaines nuits en oiseau. Grâce à un mélange de laurier et de fenouil dissous dans l'eau, des plumes poussent sur sa peau, son nez devient un bec et elle se met à hululer.

La *strix* est donc une femme la journée, qui se transforme en un oiseau la nuit, et se lance dans

des courses cannibales et meurtrières. Cette piste ne s'arrête pas ainsi, il est possible de la suivre plus loin puisque le terme *striga* va prendre le sens de «sorcière» ou «femme volante» en bas latin (Festus, pp. 414-415). Naturellement, les auteurs cités ci-dessus utilisaient cette croyance pour agrémenter leurs fictions, sans en être eux-mêmes convaincus. En revanche cette croyance devait être ancrée dans les milieux populaires, notamment chez les peuples germaniques et ceci avant qu'ils ne tombent sous l'influence de Rome et du christianisme. Preuve en est un article de la *Lex Salica* (elle date du VI^e siècle, mais elle reflète des croyances plus anciennes, Cohn, p. 249), qui traite la *striga* comme une réalité: la loi fait allusion à des assemblées de sorcières équipées de chaudrons et fixe l'amende à payer «si une *striga* dévore un homme et si cela est prouvé à son encontre» (Cohn, p. 249). Des lois alamanes et lombardes du VII^e siècle, plus imprégnées d'influence chrétienne, portent toujours la marque de la croyance à la *striga*, mais ne reconnaissent plus l'existence de ces dernières. Malheureusement cette piste se perd du fait qu'il ne reste que très peu de littérature germanique du haut Moyen Âge.

Si nous revenons maintenant au *Canon Episcopi*, nous remarquons que les méfaits attribués aux *strigae* ne correspondent en rien au seul fait dont parle le canon: le vol dans les airs. L'unique lien entre le canon et les *strigae* est celui de la femme volante; car si rien n'est dit des activités des suivantes de Diane, les *strigae* sont perçues comme de dangereuses sorcières. Une nouvelle fois la piste ne satisfait pas entièrement la problématique que nous nous sommes donnée, mais si nous avons choisi de la présenter, c'est que le *phantasma* de la *striga* concourra à former l'image de la sorcière que nous connaissons aujourd'hui⁶.

EPONA, ALTERNATIVE OU IMPASSE ?

Après avoir passé en revue les traditions gréco-romaines, assimilées par le christianisme dès les premiers temps de son ascension septentrionale, il reste deux mondes à explorer: les croyances celtes et germaniques, elles aussi absorbées par le christianisme entre le V^e et le VIII^e siècle. Commençons par la tradition celtique. Pourquoi aller soudainement chercher des réponses dans cet

univers? Notamment parce que l'historien Carlo Ginzburg propose ce cheminement. S'inspirant d'un texte de Salomon Reinach («La religion des Galates», pp. 259-264), il part d'un constat simple: les attestations de vol nocturne proviennent toutes de régions à ferment celtique. De là, Ginzburg cherche à tisser un lien entre des croyances celtes et le vol nocturne des femmes

et de Diane. Cette origine celtique permet à Ginzburg de rapprocher des éléments très disparates géographiquement, appelés par des noms différents, mais dont la fonction est la même. Ces éléments sont des figures féminines volant la nuit en cortège, sous la conduite d'une figure mythique. Comment expliquer sinon que des événements rapportés en Ecosse soient si proche de ceux de la plaine du Pô? Et que les attestations de vol de déesses nocturne n'existent pas dans le monde germanique exempt d'infiltrations celtes (Ginzburg, p. 115)? Ainsi pour donner une origine au vol nocturne, et par là une origine à un texte comme le *Canon Episcopi*, Ginzburg fait la démonstration suivante: l'historien ne nie pas l'origine classique du culte de Diane, comme nous l'avons évoquée ci-dessus, mais il rappelle que les divinités romaines se superposaient aux divinités locales, en l'occurrence celtes. De plus les divinités classiques ne chevauchaient pas la nuit⁷, ainsi le culte de la Diane du canon a dû être modifié précisément par un contenu celtique, peut-être le culte d'Epona, déesse des cavaliers et des chevaux. Or, selon l'historien, on constate que les premiers textes parlant de Diane chevauchant proviennent précisément d'une région où l'on a retrouvé une grande quantité de représentations d'Epona assise sur un cheval (Prüm, Trèves, Worms) (de Vries, p. 133).

Pour Ginzburg, nous tenons l'origine de la chevauchée nocturne avec Epona, «qui a alimenté des cultes locaux interprétés ensuite comme des cultes de Diane» (p. 117).

Ainsi la Diane du *Canon Episcopi* serait une *interpretatio romana* d'Epona. Comment justifier une telle hypothèse? Premièrement, le terme *equitare* que l'on trouve dans le canon confirmerait le fait qu'Epona, déesse des chevaux, se cache derrière la Diane qui mène cette «cavalerie» de femmes. Deuxièmement, et c'est l'argument de Ginzburg, Epona est aussi une déesse partagée entre l'Hadès et la surface, soit entre la mort et l'abondance. Si cette interprétation est contestée, par de Vries par exemple qui ne voit pas une telle ambivalence chez Epona et la cantonne à garder les chevaux (p. 133), bon nombre d'auteurs perçoivent Epona comme une incarnation de la *Rigan* celtique⁸, où le cheval aurait une dimension symbolique: celle d'être la monture des morts (Duval, p. 50, Magnen p. 10)⁹. Suivant cette interprétation, il rapproche encore les *Matres* (*Matronae* suivant les régions) de la Diane du *Canon Episcopi*. Il est vrai que l'on considère parfois Epona comme l'une des trois *Matres*, avec la restriction qu'Epona se distingue par sa solitude et son célibat résolu. Pour Ginzburg, le rapprochement d'Epona et des *Matres* avec la Diane

du *Canon Episcopi* se justifie finalement par la nature extatique des cultes rendus à ces divinités: ce caractère extatique est explicite dans le canon (certaines femmes croient chevaucher avec Diane; elles sont transportées hors d'elles, leur enveloppe corporelle ne se déplaçant pas), ainsi que dans certaines inscriptions dédiées aux *Matres* où l'on retrouve des expressions faisant allusion à un contact avec les divinités: soit visuel (*ex visu*), soit auditif (*ex imperio, ex iussu*) (Ginzburg, p. 118)¹⁰.

⁷ Il est vrai que nous n'avons trouvé aucun exemple, Médée n'étant qu'une magicienne.

⁸ Voir l'article consacré à ce sujet dans le présent numéro.

⁹ Pour de plus amples renseignements on consultera : K. M. Linduff, «Epona: a Celt among the Romans», in *Latomus*, 38, 1979, pp. 817-837; L. S. Oaks, «The Goddess Epona», in *Pagan Gods and Shrines of the Roman Empire*, Oxford, 1986, pp. 77-83; F. Benoît, Les mythes de l'outre-tombe: le cavalier à l'anguipède et l'écu耶re Epona, coll. *Latomus*, III, Bruxelles, 1950.

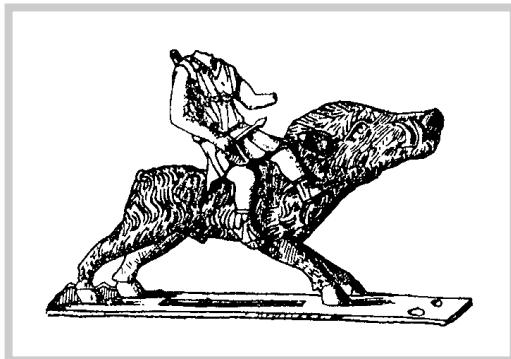


A première vue ce développement est séduisant, mais que cela ne nous empêche pas de poser deux questions. La première concerne les attestations matérielles du rapprochement de Diane avec Epona ou les *Matres*: si effectivement les attributs de Diane se sont superposés à ceux d'Epona, nous pouvons attendre de retrouver des inscriptions faisant mention de ce rapprochement. Or Ginzburg ne cite qu'un seul exemple (p. 118, note 68) qui est en fait déjà une interprétation. Il ne semble donc pas que le culte de Diane se soit superposé à celui

Relief représentant la déesse Epona chevauchant un cheval.

¹⁰ Pour de plus amples renseignements on consultera: A. C. M. Beck, «Die lateinischen Offenbarungsinschriften des römischen Germaniens», in *Mainzer Zeitschrift*, XXXI, 1936, pp. 23-32.

d'Epona, au contraire, cette dernière est l'une des deux divinités gauloises qui se soit vue honorée à Rome, l'autre étant *Teutates Meduris* (Duval, p. 50). Cela prouve qu'une divinité protectrice des chevaux manquait dans le panthéon romain, plutôt que l'existence d'un double emploi entre Diane et Epona. Quant aux liens de Diane avec des divinités celtes, on possède une attestation de ceux-ci, mais avec *Arduinna*, la déesse au sanglier des Ardennes (CIL VI 46).



Arduinna, la déesse au sanglier des Ardennes (CIL VI 46)

La seconde question consiste à se demander si l'on a la preuve qu'un culte de ce type a réellement survécu jusqu'au Xème siècle, ou s'il n'a survécu que dans les exégèses d'érudits? On sait quelle ardeur ont mis les évêques dans la lutte contre les pratiques païennes (déjà avant le IVème dans les Gaules), de plus les sources pour répondre à une telle question sont maigres et systématiquement rédigées par des auteurs chrétiens; il est dès lors difficile d'estimer l'importance qu'avaient encore ces cultes. Seules les décisions des conciles peuvent renseigner sur des croyances largement répandues: l'adoration des arbres, des fontaines et des pierres est interdite à Arles en 452, à Tours en 567 et par Charlemagne en 789; ce type de culte étant caractéristique de la religion celtique. Quant aux divinités, il semble que ce soit le culte de Diane qui ait le plus vigoureusement résisté à la foi chrétienne en Gaule, sans toutefois garder l'importance qu'il avait avant la christianisation. Nous avons aussi quelques mentions d'Epona, mais là encore nous ne pouvons pas parler de vitalité des cultes gallo-romains après le triomphe du christianisme (Duval, p. 120).

CAP SUR LE NORD !

Dès lors, il nous semble nécessaire d'aller chercher une réponse ailleurs, en explorant une dernière piste, qui nous conduira cette fois à une interprétation plausible.

Pour cela il faut voyager jusqu'au début du XIème siècle, au moment où l'évêque Burchard de Worms reprend le *Canon Episcopi* dans son *Decretum*¹¹. Seulement il ne recopie pas le canon tel quel, mais y ajoute deux éléments intéressants.

Premièrement, il joint un nouveau nom à la déesse païenne qui mène le groupe de femmes: elle s'appelle maintenant «Diane ou Hérodias». Le second élément se situe dans un autre passage, où Diane est assimilée implicitement à Holda (*Decretum*, XIX, 60)¹². Bien que ce texte soit plus tardif que le canon, l'association effectuée par Burchard de Worms permet de conclure que l'essence de la croyance à Hérodias ou Holda est la même que celle que d'autres attribuent à Diane. Il nous «suffit» alors de comprendre cette essence pour Hérodias ou Holda et de la transposer ensuite pour Diane.

Commençons par Holda. Elle est connue sous de nombreux noms dans le folklore allemand: Hulde, Holle, Hulle, Frau Holl, ... Elle vit dans les airs et tourne autour de la terre; elle est active au plus fort de l'hiver, les flocons étant les plumes qui tom-

bent lorsqu'elle fait son lit (Grimm, p. 222). Elle voyage durant les douze jours qui séparent Noël de l'Epiphanie, afin de rendre la terre fertile pour la nouvelle année. Ce n'est pas une femme terrifante, à moins qu'elle ne tombe sur une maison ou une ferme mal tenue, ce qui l'irrite par-dessus tout. Ainsi Holda visite aussi la terre, elle s'intéresse aux travaux féminins du filage et du tissage, de plus les bébés proviennent de ses lieux secrets: arbres, étangs... «Fécondité et productivité dans tous les domaines, voilà ce qui la préoccupe particulièrement» (Cohn, p. 255). Mais l'élément qui nous rapproche le plus du *Canon Episcopi* est le fait qu'une multitude de femmes et d'âmes d'enfants morts sans baptême constitue sa suite. Elles font des randonnées nocturnes qui ne sont ni meurtrières, ni destructrices, mais au contraire bénéfiques et réconfortantes, où l'application dans la tenue du ménage est parfois récompensée par des cadeaux (Grimm, p. 234).

Quant à Hérodias, il s'agit bien de la femme d'Hérode Antipas qui régna sur la Galilée de 4 avant J.-C. à 39 après J.-C., à qui saint Jean-Baptiste fit des reproches, «parce qu'il avait épousé Hérodias (ou Hérodiade), la femme de son frère et parce qu'il avait commis beaucoup d'autres mauvaises actions» (Luc, 3,19-20). Sur les conseils

d'Hérodias, Hérode fit décapiter Jean-Baptiste. Sa tête fut remise sur un plateau à Salomé, nièce d'Hérode. Les légendes foisonnent autour de la reine Hérodias: un culte lui serait rendu et un tiers de l'humanité la servirait. On dit aussi qu'elle peut voler dans les airs.

«Diana, Hérodias, Holda stehen für oder nebeneinander», trouvons-nous dans la *Deutsche Mythologie* de Jacob Grimm (p. 237), ce qui conforte l'hypothèse que nous avons émise plus haut: ces trois femmes fantastiques ont des caractéristiques identiques.

Voyons quelles conclusions nous pouvons maintenant tirer de ce parcours germanique. Trivialement nous sommes mieux renseignés sur les caractéristiques attribuées à la Diane mentionnée dans le *Canon Episcopi*, celles-ci se rapprochant de ce que

nous venons de découvrir sur Holda et Hérodias. Deuxièmement, le fait que ces noms soient effectivement interchangeables pour les érudits du haut Moyen Age signifie qu'il existait une constellation de croyances populaires présentant de nombreux éléments similaires, qui portait des noms différents d'une région à l'autre. En effet, on trouve de tels récits aussi en Italie et en France. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, décédé en 1249 raconte des histoires du même genre: on lui a parlé d'esprits qui se transforment en femmes et qui visitent les maisons la nuit, sous la conduite de leur maîtresse, *domina Abundia* (Grimm, p. 237-338). Une génération plus tard, dame Habonde entre dans le *Roman de la Rose*, une des œuvres en langue vernaculaire les plus populaires de la littérature médiévale.

«TERRE, TERRE !»

Après ce parcours parmi les différentes croyances aux femmes volantes, voyons ce que la dernière piste peut nous révéler de plus sur la Diane du *Canon Episcopi*. Car si nous savons peut-être mieux ce qui se cache derrière la déesse païenne, nous ne sommes toujours pas renseignés sur la raison de sa présence à la tête du cortège des femmes. Il existe pourtant un élément de réponse, que Salomon Reinach donne dans un article intitulé *La religion des Galates*, publié en 1895 et auquel nous avons déjà fait allusion. Sa problématique est différente de la nôtre, mais au cours de ce texte il fait une constatation qui concerne directement notre enquête: «Les traditions populaires connaissent surtout des génies nocturnes malfaisants, que l'on désigne sous les noms les plus divers et qui, sous l'influence du christianisme, ont été parfois identifiés à Diane et aux démons féminins de son cortège» (p. 262). En suivant ce raisonnement, nous pouvons dire que si l'on trouve le nom de Diane dans le *Canon Episcopi* au Xème siècle, c'est en raison des ecclésiastiques, qui interprètent les croyances populaires. Ils permettent donc paradoxalement la survie de celles-ci, à travers l'influence des livres et des prédications.

Ainsi le nom de Diane dans le canon n'atteste en rien d'un culte de la Diane romaine, ni même d'un culte quelconque. En suivant ce raisonnement jusqu'au bout, Diane n'est plus qu'une création de l'exégèse chrétienne, un nom vidé de son sens, dont le contenu dépend de l'élite cultivée. La recherche que nous avons faite à travers les différentes pistes suivies se révèle être un catalogue de

l'érudition de Reginon de Prüm, plus qu'une peinture réaliste des croyances en vigueur au Xème, ces dernières étant filtrées par le savoir des ecclésiastiques. Un argument supplémentaire plaide en faveur de cette thèse: les femmes qui suivent Diane sont qualifiées de suppôts de Satan par le *Canon Episcopi*, l'auteur mêle donc un concept chrétien avec de la mythologie antique. Ces deux éléments n'ont rien à faire ensemble, mais ils nous indiquent clairement que le canon est «une invention cléricale», où l'exégèse chrétienne se superpose à la démonologie populaire.

Maintenant, il est vrai que nous pouvons nous demander quelles peuvent être les origines de cette démonologie populaire que combat avec virulence le christianisme. Mais qu'elles soient celtes ou germaniques ne change pas le fond de notre conclusion: *notre Diane reste un concept savant*. Ce qui ne signifie pas que ce concept est inoffensif. En effet, dans les siècles qui suivront, et particulièrement au XVème, le cortège de Diane se fera de moins en moins bénéfique, pour se transformer en armée de dangereuses *strigae*. Tous les éléments que nous avons détaillés dans cet article vont fusionner dans un concept nouveau: celui du sabbat. Cannibalisme, orgies sexuelles, infanticides, vol sur des balais, etc. vont devenir les images courantes qui hanteront les esprits des inquisiteurs et qui les animeront dans les terribles chasses aux sorcières et sorcières. Des images que nous avons tous encore aujourd'hui en tête, vous vous en convaincrez aisément...



Merci à Martine Ostorero pour sa lecture attentive et ses conseils.



Diane, au temps où elle s'appelait encore Artémis, accompagnée par son cignebalais (Lécythe, St. Petersburg, Ermitage, Inv. Nr. b 2363 (B 670).

NB. La rédaction assume l'entièvre responsabilité de ce parallèle audacieux!

SOURCES

APULEE

Les Métamorphoses (L'âne d'or), traduit par Paul Vallette, Paris, 1972.

DIODORE DE SICILE

Bibliothèque historique, traduit par Fred Hoefer, Paris, 1865².

FESTUS

De verborum significatu, traduit par Wallace M. Lindsay, 1923.

OVIDE

Fastes, traduit par Robert Schilling, Paris, 1993.

PETRONE

Satyricon, traduit par Alfred Ernout, Paris, 1967.

OUVRAGES PARTICULIERS

BERNARD, A.

Sorciers grecs, Paris, 1991.

COHN, N.

Démonolâtrie et sorcellerie au Moyen Age. Fantasmes et réalités, Paris, 1982.

DUVAL, P.-M.

Les Dieux de la Gaule, Paris, 1976.

FLINT, V.

The Rise of Magic in early medieval Europe, Oxford, 1991.

FREI-STOLBA, R., BIELMAN, A.

Musée romain d'Avenches : Les inscriptions, Lausanne, 1996.

GINZBURG, C.

Le sabbat des sorcières, Paris, 1992.

GRAF, F.

La magie dans l'Antiquité greco-romaine, Paris, 1994.

GRIMM, J.

Deutsche Mythologie, Graz, 1968 (reproduction de l'édition de 1875⁴).

HANSEN, J.

Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hexenwahns und der Hexenverfolgung im Mittelalter, Hildesheim, 1963 (1901¹).

MAGNEN, R.

Epona déesse gauloise des chevaux protectrice des chevaliers, Bordeaux, 1953.

MEYER, R. M.

Altgermanische religiengeschichte, Stuttgart, 1986.

OSTORERO, M.

«Folâtrer avec les démons», *sabbat et chasse aux sorcières à Vevey (1448)*, CLHM 15, Lausanne, 1995.

REINACH, S.

Cultes, mythes et religions, Paris, 1996. (Réédition d'articles encore d'actualité, tirés des cinq volumes de *Cultes, mythes et religions*, publiés entre 1905 et 1923).

RUSSELL, J. B.

Witchcraft in the Middle Ages, Ithaca and London, 1972.

SCHMITT, J.-C.

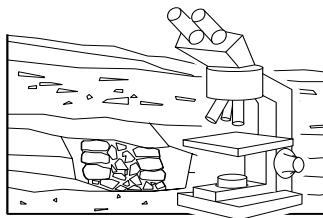
«Les superstitions», in *Histoire de la France religieuse*, dir. par LE GOFF, J., REMOND, R., t.1, Paris, 1988, pp. 417-551.

DE VRIES, J.

La religion des Celtes, Paris, 1963.

WISSOWA, G.

Religion und Kultus der Römer, München, 1902.



ÉPIGRAPHIE ET INTERNET

*Alain Cuénca
et Anne Schopfer*

Menée dans le cadre du séminaire d'épigraphie du Prof. R. Frei-Stolba, cette recherche présente un panorama synthétique des ressources disponibles sur Internet et des avantages que cet outil peut apporter aux études épigraphiques.

Sélection des sites dédiés à l'épigraphie, des généralistes aux banques de données les plus pointues.

ETAT DES LIEUX

Soulignons avant tout la rareté des sites d'introduction à l'épigraphie ainsi que des études relatives aux inscriptions d'un site antique particulier. Les sites thématiques, concernant une certaine catégorie d'inscriptions sont, quant à eux, tout à fait absents. La grande majorité des informations diffusées sur le Web restent donc avant tout bibliographiques, sans qu'il faille pour autant négliger les banques d'adresses, qui proposent des liens parfois intéressants vers d'autres sites.

L'outil le plus prometteur reste probablement celui des recueils d'inscriptions qui permettent, d'un côté, de consulter certains volumes du CIL, de l'ILS ou de l'Année Epigraphique — et donc d'obtenir

une inscription à partir de son numéro de référence – mais également de tenter une recherche par mot-clé. Ces moteurs de recherche ne sont malheureusement pas encore tout à fait au point, puisqu'ils ne se basent que sur une sélection d'inscriptions et qu'ils en fournissent les transcriptions sans les indications annexes du support, de la provenance, etc. Si, pour les études thématiques, il n'est donc pas encore possible de se passer de la recherche manuelle*, il reste à espérer que le développement des sites existants et la création de nouvelles bases de données permettront, dans un avenir proche, de mieux exploiter les avantages potentiels de l'Internet.



* Nous tenons ici à remercier Benoît Montandon et Wladimir Dudan qui ont expérimenté de façon approfondie les limites de ces moteurs de recherche !

Ecran de navigation du logiciel Netscape présentant différents «moteurs de recherche» permettant de trouver (souvent) l'information désirée au milieu de la jungle de l'Internet.

BANQUES D'ADRESSES ET BIBLIOGRAPHIES:**BIBLIOTHECA CLASSICA SELECTA (BCS).** Introduction bibliographique aux études classiques.

Ce site n'est pas destiné spécifiquement aux étudiants en épigraphie, mais peut être extrêmement utile à tous les étudiants qui s'intéressent aux sciences de l'Antiquité. Les données bibliographiques sont réparties en quatre grands axes principaux:

- Les ressources électroniques
 - Les grands ouvrages de consultation (dictionnaires, encyclopédies, bibliographies, etc.)
 - Domaines et disciplines: bibliographie d'orientation (par thèmes)
 - Quelques articles de synthèse (articles des auteurs du site, sur des sujets divers et variés).
- L'atout du site réside dans la précision offerte lors des recherches; chacun de ces grands axes est

divisé en un nombre important de sujets; vous trouverez par exemple: armée, linguistique, vie quotidienne et, bien sûr, épigraphie. Pour l'épigraphie, comme pour d'autres sujets, vous trouverez ensuite d'autres divisions (épigraphie créto-mycénienne, latine, chrétienne, etc). Quelques liens vers d'autres sites Internet, toujours classés par thèmes généraux, sont fournis en vrac, avec, néanmoins, un bref commentaire. Il n'y a aucune indication concernant la fréquence de mise à jour de ces données.

Site extrêmement complet, surtout pour la "bibliographie papier". Il est bon d'y faire un tour au début d'une recherche.

ADRESSE
<http://www.fusl.ac.be/Files/General/BCS/Bib.html>
OU
<http://www.fusl.ac.be/Files/General/BCS/EpiH.html>

CONCEPTEURS
 Jean-Marie Hannick, Université de Louvain (BEL) et Jacques Poucet, Université de Louvain et Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles.
 Jacques Poucet (Poucet@fusl.ac.be)

THE BRITISH EPIGRAPHY SOCIETY WEB PAGES. EPIGRAPHIC LINKS.

L'essentiel du site consiste en une présentation de la British Epigraphy Society; on peut même s'y inscrire! Une page de liens vous renvoie soit à la BCS, soit au Centre for the Study of Ancient Documents de l'Université d'Oxford. Rien de très intéressant, mais le site est en cours d'élaboration ... à suivre.

ADRESSE
<http://www.liv.ac.uk/~gjoliver/epiglink.html>

CONCEPTEUR
 Graham Oliver, University of Liverpool et alii (gjoliver@liverpool.ac.uk)

Dernière mise à jour: janvier 97

CENTRE FOR THE STUDY OF ANCIENT DOCUMENTS. UNI. OXFORD.

Ce site est destiné plus particulièrement à l'épigraphie grecque et à la papyrologie; il contient notamment une banque d'images d'inscriptions grecques très précise (description, provenance, ...).

Une partie du site est dédiée aux "Links to Other Related Sites"; elle est divisée en sept sous-chapitres: après une brève liste de moteurs de recherche, on trouve une partie "Local Sites" concernant les activités de l'université, puis

"Epigraphical and Papyrological Institutes and Societies", "Documents and Images", "Online Corpora of Papyri and Inscriptions", "Onomastics and Prosopography", "Other Epigraphical and Papyrological Resources" et enfin "Electronic Classic Journals".

Et, non négligeable, un "What's new?" permet en outre d'obtenir la liste des derniers ajouts sans avoir besoin de tout revisiter.

ADRESSE
<http://www.csad.ox.ac.uk/CSAD/Links.html>

CONCEPTEUR
 A.K. Bowman, Oxford University
 alan.bowman@christ-church.ox.ac.uk

Dernière mise à jour: 31 octobre 97

AMERICAN SOCIETY OF GREEK AND LATIN EPIGRAPHY (ASGLE)

En plus des quelques informations sur l'organisation de la société, le site propose une partie "online resources" à partir de laquelle il est possible d'accéder à une section "Links to Web-based Resources for Epigraphy". On peut ensuite choisir entre: "Organizations", "Reference", "Images and Texts" "Projects and Collections" et "General".

On accède à diverses listes très complètes de sites commentés.

ADRESSES
<http://www.unc.edu/campus/sigs/asgle.html>
OU
<http://www.unc.edu/campus/sigs/asgle/links.html>

CONCEPTEUR
 University of North Carolina at Chapel Hill,
 Tom Elliot thomase@mindspring.com

Dernière mise à jour: 8 octobre 97

ADRESSE
http://www.ukans.edu/history/index/europe/ancient_rome/E/Roman/RomanSites*/home.html

CONCEPTEUR
 William Thayer: petworth@suba.com

Dernière mise à jour: 30 décembre 97

ROMAN SITES : A CATALOG OF 1254 WEB SITES ON ROMAN ANTIQUITY

Ce site est plus utile comme introduction à l'histoire ancienne en général; il est disponible en version française, italienne, espagnole et anglaise...

Il est classé par régions (pays modernes!) et par thèmes.

Les liens concernant l'épigraphie sont malheureusement assez difficiles à localiser. Ne pas cliquer directement sur "épigraphie", mais passer par "Langue et littérature". La partie concernant l'épigraphie se trouve tout à la fin de la section et ne contient malheureusement qu'une seule adresse!!!

THEMES:

Généralités

Ressources (contient quelques adresses de sites concernant l'épigraphie)

Archéologie

Art et architecture

Livres, revues et bibliographies

Monnaies et objets

Histoire (avec sous-chapitre prosopographie)

Langue et littérature (devrait contenir le sous-chapitre Epigraphie)

Religion

Autres

RASSEGNA DEGLI STRUMENTI INFORMATICI PER LO STUDIO DELL'ANTICHITÀ CLASSICA.

Instrument très utile pour tous les domaines liés à l'Antiquité. Le site a l'avantage d'être mis à jour régulièrement et il possède un indice de toutes les ressources mentionnées sur le site, classées par discipline:

Nouveautés, Entrées et guides, Sources littéraires, Sources épigraphiques, Sources papyrologiques, Sources numismatiques, Documentation archéologique et images, Revues électroniques, La recherche bibliographique, Bibliothèques électro-

niques, Matériel didactique, Les structures de la recherche scientifique sur l'Antiquité classique, Groupes de discussion, Informations, Musées et expositions, Autres ressources électroniques.

Certains de ces grands groupes sont divisés en sous-chapitres. Pour l'épigraphie, la liste des liens est extrêmement complète (chaque site est très largement commenté), mais un peu chaotique; on y trouve des CD-rom et des adresses Internet sans critères de présentation.

CLASSIC AND MEDITERRANEAN ARCHEOLOGY HOME PAGE

Un site d'intérêt très limité en ce qui concerne l'épigraphie, mais qui vous donne un nombre incalculable d'adresses concernant l'Antiquité sur le WWW. La table des matières est constituée de rubriques comme celles-ci :

- textes, projets, journaux, bibliographies et organisations
- liens avec d'autres sites (index)
- objets exposés, documents web et sources d'images
- rapport de terrain et adresses de sites

-liste des associations et organisations s'occupant des sciences de l'Antiquité

-musées

etc...

Cela peut être un site utile pour agrémenter les dossiers de séminaires et d'exams - grâce à la banque d'images notamment - mais ce n'est en aucun cas un passage obligé pour l'étudiant en épigraphie.

ROMARCH: ROMAN ART AND ARCHEOLOGY

Site des "Department of Classics and Interdepartmental Program in Classical Art and Archaeology (IPCAA) at the University of Michigan, and the Department of Classics at the University of Cincinnati, concernant plus particulièrement l'archéologie. Il contient un index géographique, sous forme de "clickable map", permettant d'atteindre directement une liste de pages

contenant les dernières actualités archéologiques de la province sélectionnée, ainsi qu'une bibliographie.

Le site contient tout de même une division épigraphie qui propose une section "Dessau's ILS, AE 1985-1993, and CIL (partial) on the Internet". Il ne nous a pas été possible d'accéder à cette section à cause de la version de notre logiciel de navigation.

ADRESSE
<http://www-personal.umich.edu/~pfoss/ROMARCH.html>

CONCEPTEURS
 Dr. Pedar W. Foss and Associate Coordinator Sean O'Neill (Department of Classics, University of Cincinnati).
 The server, the discussion group and archives are maintained by the Dept. of Classics, U. Michigan.
 pfoss@UCBEH.SAN.UC.EDU

Dernière mise à jour le 10 janvier 98

TABLES OF CONTENTS OF JOURNAL OF INTEREST TO CLASSICISTS

Pas directement lié à l'épigraphie mais certainement un outil très utile!!!

Le site ne permet pas de trouver des articles sur un sujet précis, mais de feuilleter les index de 150 revues (articles pris en compte à partir de 1992). On peut aussi se tenir informé en visionnant les dernières parutions. Certains articles sont disponibles soit en entier, soit en résumé. La banque de données fonctionne grâce à des collaborateurs

bénévoles provenant de divers pays; elle est mise à jour régulièrement.

Pour une meilleure efficacité en Europe, le site a été repris par l'Université catholique de Louvain.

Pour atteindre le moteur de recherche, passer par Juppiter, puis Moteur de recherche, ou directement à cette adresse:

<http://juppiter.fltr.ucl.ac.be/search/query.htm>

ADRESSE
<ftp://ftp.chass.utoronto.ca/pub/tocs-in/Search.html>

CONCEPTEURS
 Robert Morstein-Marx
 Philippa MW Matheson
 Université de Santa Barbara
 Université de Toronto
 morstein@humanitas.ucsb.edu
 amphoras@chass.utoronto.ca

RECUEILS D'INSCRIPTIONS

JOHANN WOLFGANG GOETHE-UNIVERSITÄT (FRANKFURT SEMINAR FÜR ALTE GESCHICHTE)

47'084 inscriptions disponibles (CIL 2-14; 16 ; et l'Année Epigraphique de 1888 à 1994)! Au moment de notre recherche, les CIL 1 et 15 n'étaient malheureusement pas accessibles. Les inscriptions sont celles qui apparaissent à la fois dans les CIL et les AE. C'est un site (en allemand) qui pourra se révéler très utile, puisqu'il permet, en théorie, de se passer de manipuler et d'endommager les volumineux CIL à la BCU. Vous pouvez soit regarder les inscriptions répertoriées ouvrage après ouvrage (par leur numéro), soit trouver des inscriptions précises grâce à l'appareil de recherche: il suffit de taper le mot que l'on recherche dans une inscription, puis de préciser dans quel volume on la cherche. Il suffit ensuite de sélectionner l'inscription désirée parmi celles qui vous sont proposées et de faire du

"Copier - Coller". Mais attention, l'inscription est transcrise sans commentaire ou traduction et le lemme du CIL n'est pas reporté.

Il y a une deuxième machine de recherche, pratiquement identique, mais qui vous permet de laisser votre adresse e-mail. Vous pouvez ainsi demander une inscription qui ne figure pas sur le site et recevoir le résultat de votre recherche par courrier électronique!

Le seul défaut de ce site est que les inscriptions nous sont données sans les indications que l'on peut trouver dans le CIL (provenance, commentaires, etc...) et que toutes les inscriptions ne figurent pas encore dans la base de donnée. Malgré ces quelques réserves, ce site peut se révéler utile pour certains types de recherches.

ADRESSE
<http://www.rz.uni-frankfurt.de/~clauss/>
<http://www.rz.uni-frankfurt.de/~clauss/search.html>

CONCEPTEUR
 Prof. Dr. Manfred Clauss
 (clauss@em.uni-frankfurt.de)

Dernière mise à jour: 22 janvier 1998

EPIGRAPHISCHE DATENBANK HEIDELBERG

Un nouveau site de recherche d'inscriptions. Il est possible de l'avoir en version allemande ou anglaise. Il contient des inscriptions publiées entre 1900 et 1990 dans l'Année Epigraphique.

Elles sont classifiées comme suit:

- a) province romaine ou région augustéenne
- b) numéro de référence international du pays moderne correspondant
- c) le lieu où l'inscription a été découverte (ancien site ou ville moderne)
- d) occasionnellement l'endroit précis où l'inscription a été mise à jour
- e) les inscriptions dont la provenance est incertaine sont regroupées dans un ensemble à part (Provincia incerta).

Pour arriver à ce résultat, il faut utiliser le moteur de recherche suivant:

Province: (menu déroulant)

Ancien site:

Lieu moderne où on l'a trouvée:

Pays (n° d'enregistrement): (menu déroulant)

Littérature:

Mot recherché 1:

et / ou: (menu déroulant)

Mot recherché 2:

sensitive / insensitive: (menu déroulant)

Contrairement au site précédent, on ne cherche donc plus dans les ouvrages, mais sur le terrain. L'instrument de recherche est cependant compliqué et il faudra un certain temps pour le maîtriser de manière satisfaisante.

ADRESSE
<http://www.uni-heidelberg.de/institute/sonst/adw/edh/index.html>

CONCEPTEUR
 Prof. Dr. Géza Alföldy
 (epigraphische.datenbank@urz.uni-heidelberg.de)

Le site a été créé en septembre 97. On nous promet que les mises à jour se feront en janvier et juillet de chaque année.

LATIN INSCRIPTIONS - THE INTERNET RELEASE

ADRESSE
<http://www.folio.de/ils/>

CONCEPTEUR
Prof. Dr. Jürgen Malitz

Recherche dans ILS et AE mais il est impossible d'aller sur ce site avec Netscape 1.1. La base de donnée n'est de toute façon accessible que contre 30\$, et la licence d'utilisation n'est valable qu'une année.

INTRODUCTION À L'ÉPIGRAPHIE:

RÖMISCHE INSCHRIFTEN IN GERMANIEN (Forschungprojektes an der Universität Osnabrück)

ADRESSE
<http://www.geschichte.uni-osnabrueck.de/ausstell/ausstell.html>

CONCEPTEUR
altgesch@rz.uni-osnabrueck.de

Dernière mise à jour, 01.08.97

Cet énorme site est destiné à la présentation du projet de création du supplément au CIL XIII.2, mais contient en fait une foule de renseignements généraux sur l'épigraphie. La section II présente le projet, mais fournit également un petit historique de la recherche épigraphique et de la création du CIL. Il ne nous a pas été possible d'accéder à la section III "Hic saxa loquuntur", mais d'après les informations fournies par la "Rassegna degli studi informatici", cette dernière devrait illustrer les différents aspects du travail de l'épigraphiste, de la recherche bibliographique au travail direct sur les inscriptions.

La section IV affronte le problème de la classification des inscriptions et est en fait un véritable cours sur les différents types d'inscriptions: funéraires religieuses, honorifiques ou relatives à des œuvres publiques (à chaque type d'inscriptions est

jointe une liste des abréviations les plus fréquentes avec leur traduction et plusieurs exemples d'inscriptions avec image, traduction, commentaire...). La section V est consacrée aux buts et techniques de reproduction des inscriptions: croquis, dessin, photo etc.; la VIe section au problème des inscriptions fragmentaires et à la présentation d'un projet consacré à Avenches, alors que la VIIe présente les différents types d'inscriptions mineures.

Vous trouverez dans la section VIII une bibliographie de base pour l'épigraphie latine.

C'est un site extrêmement intéressant et l'un des très rares qui propose une "introduction à l'épigraphie". S'armer d'un peu de patience et d'un dictionnaire pour les "non germanophones"... mais le site est tout à fait accessible.

ONOMASTIQUE ET PROSOPOGRAPHIE

PROSOPOGRAPHIE (BCS)

<http://www.fusl.ac.be/Files/General/BCS/Proso.html>

Encore et toujours la Bibliotheca Classica Selecta qui nous donne une énorme bibliographie sur le sujet, avec une petite introduction! On y trouve les ouvrages de base répartis comme suit:

- Avant-propos
- Monde grec et Egypte
- Rome et monde romain

- Généralités
- Ordres sénatorial et équestre
- Philosophie et religion
- Administration provinciale
- Armée
- Les acteurs
- Finances
- Prosopographie d'une œuvre littéraire

ONOMASTIQUE (BCS)

<http://www.fusl.ac.be/Files/General/BCS/Ono.html>

Ce site propose une large bibliographie divisée en grands chapitres:

- Avant-propos
- Onomastique grecque et gréco-romaine

- Onomastique italique et étrusque
- Onomastique du monde romain
- Onomastique chrétienne

ONOMASTIKON. DICTIONARY OF NAMES IN THE ANCIENT WORLD. ROMAN NAMES

Site extrêmement utile comme introduction à l'épigraphie. Il présente une partie introductory sur les buts et les méthodes de l'onomastique. On peut ensuite choisir entre l'Egypte, l'Orient, la Grèce et Rome. Pour Rome la recherche peut se faire à partir de plusieurs thèmes comme:

- Rome (Histoire, Prononciation, Praenomina, Nomina, Cognomina, Noms, Tribus, Pompéi)
- Empereurs (de la royauté à la chute de l'Empire)

-Gouvernement (Assemblées, Sénat, Magistrats, Cursus Honorum, Ordres, Prêtres, Toge, Calendrier, Monnaies)
 -Légions (Noms, Rangs, Couronnes)
 -Religion (Dieux et Déesses)

Le site ne permet pas de recherche spécifique, mais contient toutes les données de base utiles pour un débutant en épigraphie.

ADRESSE
<http://www.fairacre.demon.co.uk/Ancient-World/Rome/index.htm>

CONCEPTEUR
 Kate Monk
 kate@fairacre.demon.co.uk

Ce site a été créé en janvier 1997.
 Dernière mise à jour: novembre 1997.

SITES PARTICULIERS**NOTIZIARIO EPIGRAFICO**

Le site présente une version expérimentale du "Notiziario epigrafico", publié régulièrement dans la revue "Aquileia nostra" depuis 1988. Pour le moment il est possible de consulter le N° 67 (1996). Mais on nous promet qu'à partir de 1997 (!) les nouvelles parutions seront diffusées directement sur le Net. Il est également prévu que les anciens numéros soient transformés en format html.

Le Notiziario Epigrafico contient les annonces de découvertes d'inscriptions inédites ainsi que des rééditions et des commentaires d'inscriptions déjà connues dans la région du Friuli-Venezia Giulia. Le site présente une organisation géographique et fournit des informations sur les sites de Pola e Nesactium , Parentium , Tergeste, Aquileia, Iulium Carnicum, Forum Iulii , Concordia, Venetie orientale et Istrië.

Tous les sites ne présentent pas un intérêt égal, mais pour chaque site on peut en principe accéder à diverses informations sur les inscriptions inédites, les relectures, intégrations et corrections, informations sur le lieu de conservation des inscriptions concernées etc. Une section est en outre consacrée à la bibliographie correspondante.

Les pages consacrées à Aquileia présentent par exemple, dans la partie des inscriptions inédites, les inscriptions mises au jour pendant les fouilles 85/86 et 94/95 avec photos, textes, contexte historique et explications annexes, par exemple sur une divinité...

ADRESSE
<http://www.univ.trieste.it/~nirdsa/zac/Siti.html>
 ou
<http://www.univ.trieste.it/~nirdsa/zac/Aquileia96/AqIned.html>

CONCEPTEUR
 Fulvia Mainardis e Claudio Zaccaria
 mainardi@univ.trieste.it
 zacclau@univ.trieste.it

GRAFFITI FROM POMPEI

Textes latins, sans traduction, classés par sujet (amour, élections, proverbes, etc.).

MUSEO ARCHEOLOGICO NAZIONALE NAPOLI. LA COLLEZIONE EPIGRAFICA

Le musée archéologique présente sur ce site un relativement grand nombre d'inscriptions ainsi qu'un commentaire de caractère plutôt historique. Il n'est pas possible d'agrandir les images qui sont, de par leur petite taille, malheureusement souvent

assez difficilement lisibles.

Le musée présente des inscriptions concernant: La Grande Grèce et la Sicile, Neapolis, l'épigraphie italique et le processus de romanisation.

ADRESSE
<http://www.dla.utexas.edu/depts/classics/gradstud/mayer/Graffiti.html>

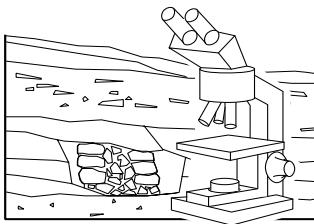
CONCEPTEUR
 Kenneth Mayer, visiting professor of classics at the University of Iowa.
 kenneth-mayer@uiowa.edu

Page créée en janvier 1996.

ADRESSE
<http://eurialo.cib.na.cnr.it:80/mann/epigrafi/indep1.html>

CONCEPTEUR
 Istituto di Cibernetica di Napoli

Page créée le 27 mars 1996



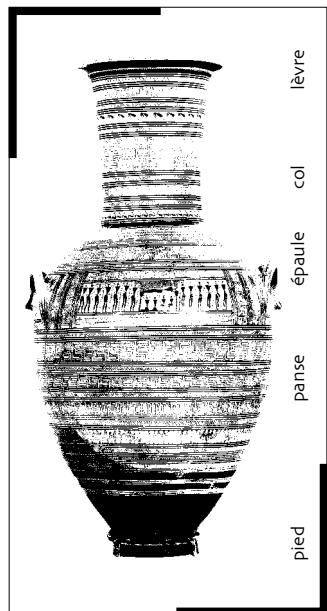
UNE AMPHORE VIRTUELLE

Thierry Theurillat

De la terre d'une cité grecque aux pages glacées d'une revue, l'itinéraire d'un objet archéologique se révèle long et fastidieux pour échapper à l'oubli des siècles.

Petite incursion au pays des rotrings et des pixels, dernière étape avant la célébrité.

1 L'amphore géométrique funéraire d'Érétrie et son importante iconographie font l'objet d'un article de Karl Reber, à paraître prochainement dans la revue *Antike Kunst*.



Amphore funéraire provenant de la nécropole du Dipylon (Athènes, VIIe s. av.). Hauteur 1m 55

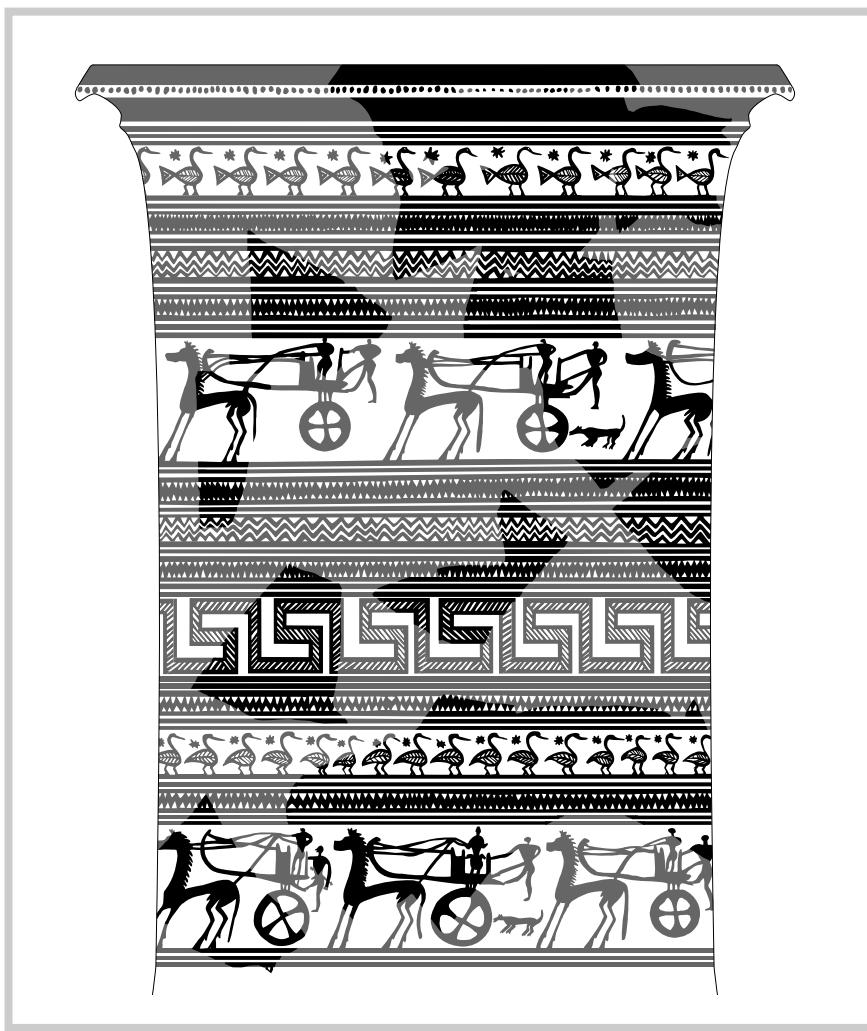
A droite: amphore géométrique d'Érétrie. Restitution digitalisée des scènes du col.

L'AMPHORE FUNÉRAIRE D'ÉRÉTRIE (VIIe s. av. J.-C.)

De 1988 à 1992, un ensemble de tessons appartenant à au moins une amphore funéraire de l'époque géométrique a été découvert dans la cité grecque d'Érétrie (Eubée), plus précisément dans le «Quartier de l'Ouest». Cette amphore, extraordinaire par ses dimensions et la riche iconographie qui l'habille du col au pied, l'est également de par la rareté des exemplaires de ce type connus à ce jour: elle est en effet la troisième d'une famille qui compte encore les deux fameuses amphores intactes du Dipylon. L'amphore géométrique d'Érétrie n'est toutefois que partiellement conservée, les fragments inventoriés ne permettant d'en reconstituer que le col et le pied. Nous ignorons ainsi tout des scènes qui ornaient le corps (épaule

et panse) de l'amphore, mais il n'est pas interdit d'espérer que des fouilles dans le secteur exhument de nouvelles pièces de ce puzzle¹.

D'un diamètre de 43-45 cm pour une hauteur minimum de 57 cm, le col est orné de deux frises principales représentant un défilé guerrier séparées par des lignes alternant avec des motifs géométriques (grecques, zig-zag, losanges et cercles) et animaux (canards). Un tel objet, de par son importance artistique, ses dimensions et la complexité de son iconographie, exige une reproduction non seulement très fidèle (échelle 1:1), mais également suffisamment souple pour permettre des modifications au gré des publications et des découvertes (changement d'échelle, tramage, détails, etc.).



DU ROTRING À LA SOURIS

DU ROTRING...

Deux méthodes principales sont à disposition pour reconstituer les décors de l'amphore. La méthode traditionnelle recourt à l'encre manuel au rotring des scènes conservées, puis à la restitution des espaces vides soit au moyen de trames de gris, soit par un autre mode de symbolisation. Cette procédure a l'avantage d'être relativement rapide et ne requiert aucune infrastructure particulière, si ce n'est du film polyester, des rotrings, une main d'artiste et accessoirement une bonne dose de patience pour détourer en trames les dizaines de cercles, losanges et autres décors qui rythment les frises. Le dessin achevé ne permet toutefois que peu de modifications (par exemple, les densités de trame selon l'échelle d'impression) et son support s'avère des plus fragiles (encre s'écaillant, trames fugueuses, etc.). Les multiples reproductions de ce type de dessin génèrent également a posteriori des coûts non négligeables.

important, un apprentissage technique suffisamment complexe pour octroyer quelques migraines et une infrastructure relativement coûteuse². Plutôt déprimant à première vue, donc. Mais le dessin assisté par ordinateur (DAO pour les intimes) recèle également quelques trésors. En premier lieu, il donne l'illusion d'être un précurseur ou, du moins, de ne pas être à la traîne. Accessoirement, le dessin une fois achevé n'est pas figé dans son état de conception, mais constitue un document "vivant" sujet à toutes les modifications quasi instantanément et imprimable à moindre frais. Mais l'outil informatique se révèle vraiment performant - et peut-être indispensable - lorsque la mise au net n'est plus considérée comme un travail ponctuel, mais comme le maillon d'une chaîne logique qui va de la documentation d'un objet (photo digitale, par exemple) à la diffusion électronique de l'information (logiciel de presse, Internet, etc.).

² Un ordinateur assez puissant avec grand écran et quelques logiciels de dessin; en option, un scanner ou un appareil photo digital et une imprimante haute résolution. Au total, entre 10'000 et 20'000.-.

A LA SOURIS...

La seconde méthode, très en vogue à l'ère du tout-informatique, consiste à remplacer le rotring par une souris et le polyester par quelques kilo-octets de disque dur. Loin d'être une solution miracle dont les procédures automatisées permettraient au dessinateur d'entretenir ses relations à la cafétéria, cette méthode possède bien évidemment des avantages et des inconvénients. Au nombre de ces derniers, un temps de réalisation parfois plus

QUE CHOISIR?

Opter pour le rotring ou la souris requiert donc au préalable une définition extrêmement claire de la nature des objets à dessiner, mais aussi de leur destination et des moyens à disposition, ce afin de pouvoir adapter les procédures et en planifier les étapes.

Le chapitre qui suit illustrera ce propos tout en dispensant le lecteur de relire quatre fois le paragraphe précédent.

DU PIXEL AU VECTEUR

L'UNIVERS DES PIXELS

Le choix de l'outil informatique pour reconstituer les décors du col de l'amphore s'est effectué tardivement, une fois les fragments déjà dessinés et encrés. Une planification préalable aurait vraisemblablement épargné certaines opérations laborieuses: en effet, une photo numérique des tessons ou, plus simplement, leur crayonné aurait constitué une base suffisante à la mise au net digitalisée. Dans notre cas, les planches encrées ont été scanées en ton de gris à 300 dpi (*dot per inch* ou «points par pouce»), avant de subir de nombreuses retouches³ (logiciel Photoshop) pour être enfin converties en *bitmap*. En clair, cela signifie que

chaque atome constituant le dessin - appelé aussi pixel - devient soit noir, soit blanc/transparent, ce qui d'une part allège considérablement la taille du fichier et d'autre part s'avère indispensable aux étapes ultérieures de la restitution. La qualité d'une telle image dépend en grande partie de la résolution choisie pour digitaliser⁴ le document original: ainsi à 300 dpi, il y aura 300 pixels (*dot*) dans un carré de 2.56 cm de côté (soit 1 pouce/*inch*); plus la résolution augmentera, plus il y aura de pixels et plus le document sera fidèle à l'original. En plus clair et en image, on peut comparer de telles reproductions numériques⁵ (poétiquement nommées *raster*) à des tapis de

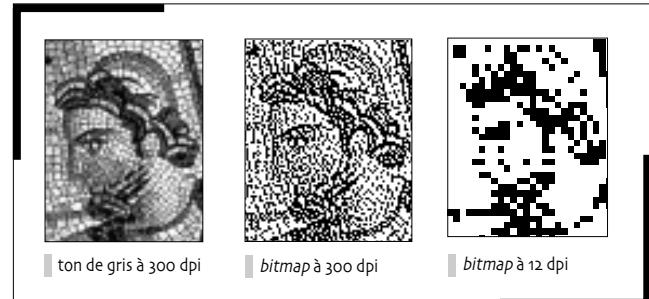
³ Renforcement du contraste, élimination des trames manuelles symbolisant les cassures ainsi que des lignes indiquant le contour des fragments, toutes manipulations fastidieuses qui auraient à nouveau pu être évitées s'il avait été tenu compte au moment de l'encre des spécificités de l'outil informatique.

⁴ Les termes obscurs que sont "numériques", "digitales", "informatisées", "électroniques" ou "virtuelles" ont selon toute vraisemblance été créés pour varier le sermon. Du moins, la nuance discriminante nous aura échappé.

❶ Comme je le disais.

mosaïques (dans notre exemple, le célèbre Achille provenant de la villa gallo-romaine d'Orbe, découverte durant les fouilles de l'IHA en 1993).

Si l'artisan n'avait disposé que de quelques dizaines de tesselles noires et blanches pour composer le visage d'Achille, le résultat se serait davantage apparenté à une oeuvre avant-gardiste de Mondrian, mais il a en réalité eu recours à plusieurs centaines de tesselles de couleurs, augmentant ainsi la fluidité des contours et le réalisme.

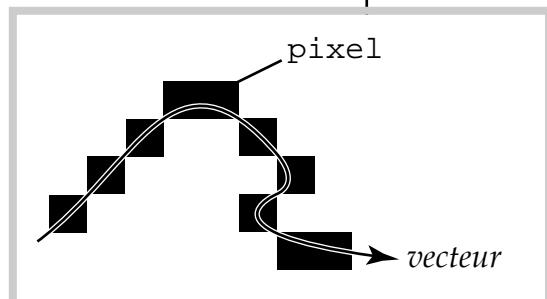


L'UNIVERS DES VECTEURS

Si cette première étape préparatoire s'avère aussi longue à réaliser qu'à expliquer, la seconde peut être qualifiée de magique aux vues des efforts consentis.

Synthétiquement, il s'agit de faire passer une image de la famille des raster à la famille des vecteurs, un peu comme si de l'Achille cubiste d'Orbe, une moulinette technologique tirait un profil aux courbes fluides à la Cocteau.

Prenons un croiseur et coulons-le. Il faudra pour se faire nommer les cases A1 et B2 et C3 et D4 et E5 (c'est un exemple). Une alternative plus exécutive, quoique moins légale, consisterait à éliminer d'un seul trait les cases qui vont de A1 à E5. Le monde vectoriel est ainsi composé de formules mathématiques (de...à...), permettant de décrire les tracés et les surfaces les plus complexes. Ces deux univers - vecteurs et raster - qui jusqu'à présent étaient bien différenciés également dans les logiciels qui les traitaient, tendent aujourd'hui à s'intégrer dynamiquement.

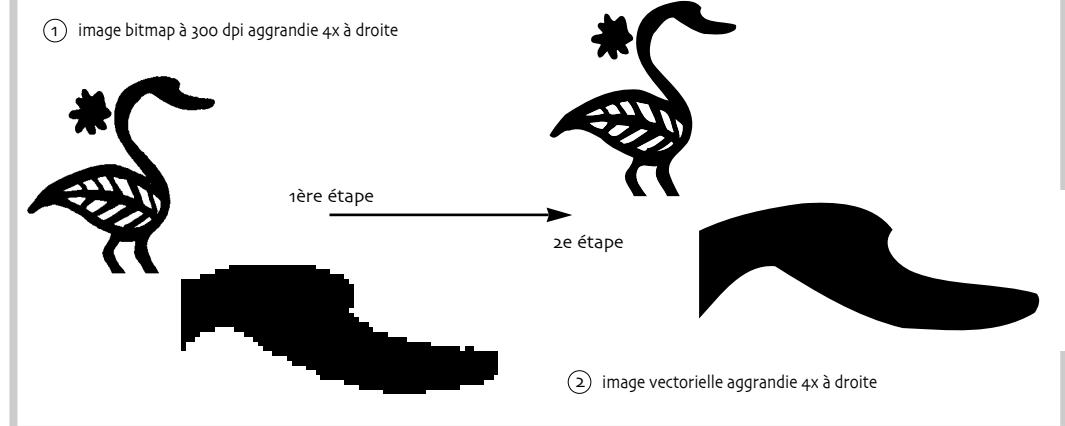


Zig-zag constitué soit de pixels (carrés), soit d'un vecteur (flèche)

Revenons à nos canards géométriques. Celui de gauche est formé de pixels, son frère à droite, de vecteurs. De l'un à l'autre, à peine une demi-seconde pour que le logiciel redessine automatiquement les contours (logiciel Streamline). L'outil n'étant pas destiné uniquement aux palmpèdes, chaque décor de l'amphore a ainsi été vectorisé instantanément. Précisons d'emblée que le cas de figure qui nous intéresse - du moins, je l'espère - est idéal (illustration relativement simple, effectuée à main levée, en noir et blanc, etc.). Une image plus nuancée présentant des modèles ou, à l'inverse, des formes rectilignes précises donnerait des résultats moins convaincants.

L'ART DU PUZZLE

La troisième et dernière étape relève quant à elle du simple bricolage: la succession des motifs et des frises étant connue, il "suffit" de dupliquer les éléments conservés pour combler les espaces vides. N'ayant jamais brillé dans l'art élitaire du puzzle, la réalisation du col nous aura tout de même coûté une vingtaine d'heures et autant de cafés.



Canards en bitmap (1) et en vecteurs (2). Amphore funéraire. Erétrie, VIIIe s. av. J.-C.

POUR OU CONTRE ?

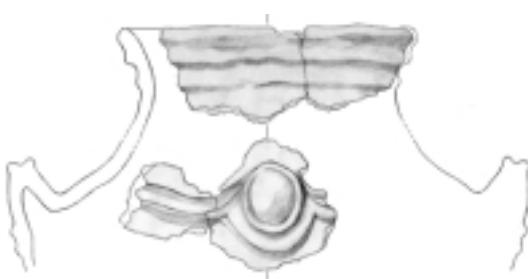
Est-ce rentable? La même restitution encrée et traçée à la main aurait requis vraisemblablement quelques heures de moins pour une finition peut-être supérieure. Au risque d'écluder la question, disons que cela dépend. Rentable non, si le but est d'établir dans un laps de temps court et sans infrastructure spécifique, un document " définitif " ne nécessitant aucune retouche, mais une grande finesse de rendu (on pense aux ombrages notamment) et destiné à une publication de prestige. Tel n'est pas le cas de tous les dessins archéologiques et, qui plus est, la qualité des images numériques tend à se confondre avec celle de leurs homologues manuels (grâce aux scanners et imprimantes à haute résolution). On hésite encore toutefois à digitaliser la documentation de terrain (pierre-à-pierres et stratigraphies), car la complexité des rendus, le recours aux couleurs ou les effets esthétiques de certains artistes rendent caduques l'automatisation des tâches et imposent de laborieuses manipulations à la souris. Il en va de même pour les innombrables mises au net des profils céramiques qu'une main experte ou non exécutera plus rapide-

ment à la sueur du rotring. La raison en est peut-être que les règles ancestrales établies pour effectuer ces crayonnés de terrain ne sont plus adaptées à ce nouveau mode de dessin assisté par ordinateur et que de nombreux archéologues attendent d'un dessin qu'il soit beau (au sens hegelien du terme), tout autant qu'il soit compréhensible (au sens flutschien du terme).

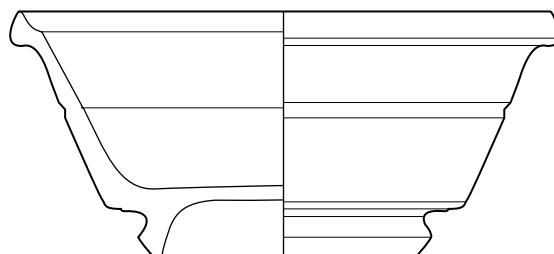
De plus, sont rarement prises en compte les heures passées à organiser les planches d'un catalogue, à détouurer les trames et ajouter les légendes, ni les coûts astronomiques occasionnés par le flashage des films.

Au final donc, deux outils qui loin de s'exclure peuvent conjuguer leurs talents, la finesse et la simplicité pour l'un, la souplesse et la puissance pour l'autre. Il n'est toutefois pas sorcier de prédire que le recours à l'informatique à chaque étape du travail archéologique ira en s'intensifiant et que tant nos méthodes de documentation, d'analyse et d'élaboration que la formation dispensée dans les universités et sur le terrain devront intégrer ce nouvel outil.

Quelques exemples de dessins numériques (la médiocre qualité des grisés est due à la regraphie de basse résolution)



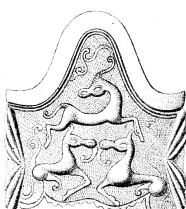
Crayonné scanné et retravaillé dans *Photoshop* en mode raster.
Temps de réalisation: env. 10 minutes.



Digitalisation d'un crayonné en mode vecteur dans *Illustrator*.
Temps de réalisation: env. 10 minutes.



Le profil (à gauche) est en mode vecteur tandis que la vue de face a été réalisé à partir d'une photo numérique du vase, retravaillée dans *Photoshop* avec le plug-in *PNDither*, qui imite les modèles aux points de rotring. Temps de réalisation: env. 15 à 20 minutes.



LES DIEUX HELVÈTES

THÉONYMES CELTIQUES DU PLATEAU SUISSE ET DES RÉGIONS VOISINES

Thierry Luginbühl

Les peuples celtes, on le sait, vénéraient leurs dieux sous une foule de noms différents recouvrant souvent des divinités semblables ou même identiques. Basée sur un corpus informatisé permettant de nombreux types d'interrogations, cette courte étude se propose de passer en revue les théonymes attestés sur le sol de l'Helvétie et de les comparer à ceux des populations voisines (pays allobroge, séquane, rauraque et Alpes Pennines).

INTRODUCTION

L'élaboration, au sein de l'IAHA, d'une base de données informatique concernant les noms de divinités celtiques révélés par l'épigraphie¹ permettant aujourd'hui de se livrer aisément à des études thématiques, linguistiques ou géographiques, il était naturel de donner à la revue Chronozones, marraine du projet², la primeur des résultats concernant «nos régions», en l'occurrence ceux relatifs à la Civitas Helvetiorum, qui seront comparés avec les données des peuples voisins: Allobroges de Narbonnaise (caput civitatis : Vienne en Isère), Séquanes (Besançon) et Rauraques (Augst) intégrés d'abord à la Gaule Belgique, puis à la Germanie Supérieure (comme les Helvètes) et peuples valai-

sans de la province impériale des Alpes Pennines. Désignées dans l'Antiquité sous le terme de civitates (cités), ces entités géopolitiques correspondent généralement aux peuples du temps de l'Indépendance, d'où l'adjectif «tribal» utilisé pour qualifier certaines de leurs caractéristiques.

Nous ne nous étendrons pas ici sur la conception des fiches employées pour saisir les données, dont les différentes rubriques (voir fig. 1) sont classiques pour une base de données épigraphique, mais entrerons immédiatement dans le sujet, avec un chapitre faisant le point sur les connaissances actuelles concernant les panthéons celtiques.

Nom de la divinité	
CATURIX MARS	
Nom	Divinité(s) associée(s)
Caturix Mars	Apollo
Référence	Datation
CIL XIII 11473	
Type d'inscription	Support
Inscription majeure	Stèle
Lieu de découverte	Ville antique
Yverdon (CH)	Eburodunum
Province	Peuple
Germanie Supérieure	Helvetii
Traduction	Bibliographie
Catu- "Combat" Rix "Roi" Caturix : "Roi des combats"	AE 1908, 145 Green 1992, 141 Walser 1979, 144

Fig. 1: Exemple de fiche informatisée

LES PANTHÉONS CELTIQUES

La structure et l'histoire de la religion celtique n'entrent pas dans le sujet de cette courte présentation, mais rappelons tout de même que les Celtes, ou plus précisément les populations de langue celtique, avaient, comme leurs «cousins» Grecs, Germains ou Italiens, un système de croyances de type indo-européen dans lequel des dieux ouraniens (du ciel)

et chthoniens (de la terre) se partageaient des compétences en entretenant entre eux des rapports de hiérarchie et de filiation complexes, compliqués encore par l'intégration de divinités de peuples soumis ou alliés et par une forte disparité (formelle) géographique.

Les populations celtes indépendantes n'ayant

¹ Travail effectué en collaboration avec N. Juffer. Plus de 2000 inscriptions répertoriées et saisies sur File Maker Pro 2 (Claris ®).

² La revue a donné 300 fr. en 1995 pour le lancement du programme de saisie.

laissé que de bien pauvres témoignages épigraphiques, il n'est pas possible, aujourd'hui, de dater l'apparition des théonymes révélés par les inscriptions antiques. S'il semble néanmoins fort probable que les noms des dieux les plus connus comme Lug, Taranis ou Toutatis, d'ailleurs peu cités en épigraphie, aient déjà été employés avant la soumission à l'Empire (depuis une époque, peut-être fort ancienne, qu'il n'est pas possible de préciser), il n'est pas certain que tous aient existé avant la Conquête, notamment certains surnoms indigènes de divinités classiques ou de divinités féminines.

Les théonymes répertoriés sont le plus souvent formés de radicaux très fréquents dans la langue gauloise comme ate- «très», bel- «brillant», catu- «combat», ou -maros «grand», aujourd'hui en bonne partie traduisibles. Les travaux récents sur la langue gauloise (Billy 1993 et Lambert 1994, principalement) permettent, en effet, de comprendre (au moins en partie) la signification d'un grand nombre de ces théonymes et, partant, de découvrir

la fonction des divinités qu'ils désignent. L'helvète Caturix, par exemple, dont le nom signifie «Roi du combat», devait avoir des attributions guerrières, tout comme la déesse Bodua, «la Victorieuse», honorée par les Eduens, alors que Sequana, «la Seine», devait régner sur son fleuve et qu'Epona, «la Cavalière», veillait sur les chevaux et les cavaliers, civils ou soldats.

Outre cet apport fort précieux pour connaître la fonction des différents dieux attestés en Gaule ou en Bretagne insulaire, ces traductions permettent aussi de classer ces divinités en groupes fonctionnels et de comprendre la répartition de leurs «activités». La signification de leurs noms et l'association de théonymes classiques et celtiques (*interpretatio gallica*)³, comme Mars Mullo (le «Rouge») ou Mercurius Visucius (le «Sage» ou «Celui qui voit»), permettent de distinguer une petite vingtaine de groupes de dieux, connus sous différentes appellations en fonction de l'époque ou, surtout, du cadre géographique.

³ La religion gallo-romaine peut être considérée comme un «syncrétisme total de deux polythéismes qui, au départ, devaient avoir des traits communs remontant à l'indo-européen». Lambert 1994, p. 30.

LES DIX DIVINITÉS MASCULINES:

Les **MERCURES**, hybridation entre la divinité classique, protectrice du commerce, et le dieu pan-celtique Lug, dont le nom, très rare en épigraphie, dut être interdit à cause de ses liens avec le druidisme et remplacé par des épithètes locales, rappelant souvent ses anciens attributs ou sa symbolique⁴.

Les **JUPITERS**, dont le nom celtique, Taranis, disparaît lui aussi rapidement des inscriptions au profit d'appellations unissant le théonyme latin à des épithètes indigènes, souvent topiques (comme Jupiter Poeninus, «Du Sommet», au col du Grand-Saint-Bernard)⁵.

Les **MARS INDIGÈNES**, divinités tribales, guerrières ou non, dont les appellations gallo-romaines reprennent en épithète l'appellation locale des Toutatis (nom générique signifiant simplement «Du Peuple»)⁶.

Le groupe des **APOLLONS** guérisseurs, dont les représentants sont encore souvent désignés sous les anciens noms de Bellinus (le «Brillant»), de Grannus («Soleil»?) ou, auprès de sources thermales, de Borvo (le «Bouillonnant»)⁷.

SUCCELUS, le dieu au maillet, importante divinité celtique de la Vie et de la Mort, sans équivalent exact dans les panthéons classiques (son nom signifie probablement «Bon Frappeur»)⁸.

CERNUNOS (le «Cornu»), vieux dieu aux bois de cerf, gardien du domaine chthonien et de ses richesses⁹.

Esus, divinité encore mal connue, attestée sur le célèbre pilier des nautes de Paris et mentionnée par Lucain dans la *Pharsale*¹⁰.

Ogmios, lui aussi connu par la littérature antique (Lucien de Samosate, *Herakles*), et par quelques inscriptions. Dieu de l'éloquence dont le nom apparaît sous une forme très proche (Ogma) dans la mythologie irlandaise¹¹.

LES DIVINITÉS TOPIQUES OU TUTÉLAIRES, attachées le plus souvent à des villes (Nemausus à Nîmes), des sources (Telo à Toulon), des cours d'eau (Rhenus) ou des montagnes (Vosegus, les Vosges)¹².

LES DIEUX MINEURS, spécialisés ou de fonction indéterminée.

⁴ Voir Duval 1957/1993, p. 69-71, Le Roux et Guyonvarc'h 1986, p. 402-403, Botheroyd 1992, p. 224-227, Green 1992, p. 135-136.

⁵ La rareté du nom de Taranis peut être expliquée par la «concurrence» et l'importance de Jupiter dans le panthéon officiel romain. Voir Duval 1957/1993, p. 73-76, Le Roux et Guyonvarc'h 1986, p. 419, Botheroyd 1992, p. 176-179, Green 1992, p. 205-207 et 210.

⁶ Voir Duval 1957/1993, p. 31 et 71-73, Botheroyd 1992, p. 217-221, Green 1992, p. 208-209.

⁷ Voir Duval 1957/1993, p. 32 et 76-78, Le Roux et Guyonvarc'h 1986, p. 367, Botheroyd 1992, p. 19-21 et 38, Green 1992, p. 30-32 et 47-48.

⁸ Voir Duval 1957/1993, p. 62-63 et 78-79, Botheroyd 1992, p. 313-315, Green 1992, p. 200.

⁹ Voir Duval 1957/1993, p. 37, Botheroyd 1992, p. 56-59, Green 1992, p. 59-61.

¹⁰ Voir Duval 1957/1993, p. 34-35, Botheroyd 1992, p. 107-109, Green 1992, p. 93-94.

¹¹ Voir Duval 1957/1993, p. 79-82, Le Roux et Guyonvarc'h 1986, p. 410, Botheroyd 1992, p. 261-262, Green 1992, p. 165-168.

¹² Voir Duval 1957/1993, p. 59-62.

LES HUIT GROUPES PRINCIPAUX DES DIVINITÉS FÉMININES

¹³ Voir Le Roux et Guyonvarc'h 1986, p. 415, Botheroyd 1992, p. 276-280, Green 1992, p. 176.

¹⁴ Voir Persigout 1990, p. 60-61.

¹⁵ Voir Duval 1957/1993, p. 49-50, Botheroyd 1992, p. 104-106, Green 1992, p. 90-92.

¹⁶ Voir Duval 1957/1993, p. 88-90, Green 1992 (voir différents noms).

¹⁷ Voir Botheroyd 1992, p. 317.

¹⁸ Voir Duval 1957/1993, p. 55-57, Botheroyd 1992, p. 244-246, Green 1992, p. 146-147.

¹⁹ Voir Duval 1957/1993, p. 59-62, Botheroyd 1992, p. 39-40.

²⁰ Voir Persigout 1990, p. 46.

LES DÉESSE REINES ou «Riganes», connues sous de nombreux noms formés à partir du radical *rig-* («royal») comme *Rigana* ou *Rigina* et par des représentations de divinités trônant, sans symbolique maternelle, parfois associées à des fauves (chaudron de Gundestrup, statuette de *Lousonna*, etc.)¹³.

LES DIVINITÉS GUERRIÈRES, dont les noms sont formés à partir de radicaux comme *boudi-* «victoire» ou *catu-* «combat» (*Boudina*, *Boudiga*, *Cathubodua*, etc.)¹⁴.

EPONA, la déesse cavalière, protectrice des cavaliers et des chevaux et accompagnatrice des défunt vers l'Au-delà¹⁵.

LES PARÈDRES de divinités masculines, comme *Rosmerta*, compagne de Mercure, *Sirona* conjointe d'*Apollo Grannus* ou, pour *Sucellus*, *Nantosuelta*¹⁶.

LES SULE(V)IAE, divinités protectrices dont le nom est formé à partir du radical *sul-* signifiant probablement «soleil», surtout représentées dans l'est des Gaules, mais attestées dans tout le monde celtique du Danube à la Bretagne¹⁷.

LES DÉESSES MÈRES, Matres ou *Matronae*, souvent représentées sous la forme de trois femmes d'âge mûr, tenant des enfants et des symboles de prospérité comme des paniers de fruits ou des cornucopie (cornes d'abondance)¹⁸.

LES DÉITÉS TOPIQUES OU TUTÉLAIRES associées, comme leurs équivalents masculins, à des villes (*Aventia*), des sources (*Icovellauna*), des cours d'eau (*Sequana*) ou des montagnes (*Alpes* ou *Arduina*)¹⁹.

LES DIVINITÉS MINEURES spécialisées, parfois attachées à un corps de métier (comme *Bergusia*, déesse des métallurgistes d'*Alésia*)²⁰.

DEI DEAEQUE HELVETIORUM

²¹ Rappelons que Genève appartenait alors aux Allobroges de Vienne (Gaule Narbonnaise), que Nyon était une colonie «indépendante» et que le Valais (probablement jusqu'à Vevey) faisait partie des provinces alpines. La colonie d'Augst, quant à elle, était la capitale du peuple rauraque, intégré dans la même province que les Helvètes (la Gaule Belgique, d'abord, puis la Germanie Supérieure).

Les 33 inscriptions portant des théonymes d'origine celtique répertoriées sur le territoire de l'ancienne Helvétie (Plateau suisse, de Lausanne au lac de Constance)²¹ livrent un corpus de 15 noms diffé-

rents, répartis assez également entre divinités masculines et féminines (7 contre 8), présentées ci-dessous sous la forme de listes reprenant l'ordre des groupes fonctionnels définis précédemment.

DIVINITÉS MASCULINES			DIVINITÉS FÉMININES		
LUGOVES	Avenches	CIL XIII 5078	ANEXTLOMARA	Avenches	H.M. 218
MERCURIUS CISSONIUS	Avenches	CIL XIII 11476	EPONA	Grange-Marnand Soleure	Collection privée CIL XIII 5170
MERCURIUS MATUTINUS	Baden Wettingen	CIL XIII 5235 CIL XIII 5234	AVENTIA	Avenches	CIL XIII 5071
MARS CAISIVUS	Avenches	CIL XIII 11475		Avenches	CIL XIII 5072
MARS CATURIX	Avenches Yverdon Pomy Nonfoux Riaz Lousonna ?	AE 1946, 238 CIL XIII 11473 CIL XIII 5054 CIL XIII 5046 CIL XIII 5035 MRV	ALPES	Avenches	CIL XIII 5073
(CA[?])			SULE(V)IAE	Lousonna	AE 1925, 2
BELLINUS	Lousonna	MRV		Lousonna	Finke 1927, 98
SUCELLUS	Yverdon	CIL XIII 5057	MATRONAE	Berne-Enge Soleure	CIL XIII 11477
			ARTIO	Muri	CIL XIII 5027
			NARIA	Muri	AE 1939, 211
			NARIA NOUSANTIA	La Neuveville	H.M. 242 CIL XIII 11499
					CIL XIII 5158
					CIL XIII 5160
					CIL XIII 5161
					CIL XIII 5151

Abréviations: CIL : *Corpus inscriptionum latinarum*, AE : Année épigraphique, H. M. : Howald et Meyer 1941, MRV : Musée romain de Lousonna-Vidy.



Fig. 2 : Inscription aux Lugoves (Avenches)

MERCURE-LUG

Concernant, tout d'abord, les divinités masculines, le groupe Mercure/Lug est ainsi représenté par trois appellations distinctes, dont deux sont employées comme épithète du nom classique. La première de ses dénominations, gravée sur un chapiteau de colonne retrouvé entre les temples du Cigognier et de la Grange des Dîmes, à Avenches (fig. 2)²², est l'une des très rares attestations épigraphiques du nom de Lug, ici au pluriel, Lugoves, dont le seul parallèle a été trouvé en Espagne Tarragonnaise²³.

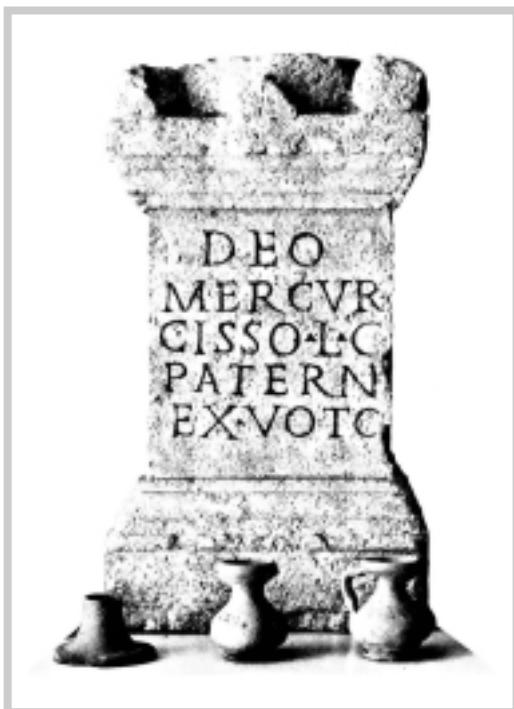


Fig. 3: Inscription à Mercure Cissonius (Avenches)

Le nom de Cissonius (fig. 3), quant à lui, est attesté, outre l'inscription d'Avenches, chez différents peuples du nord-est de la Gaule, notamment en pays trévire, ubien et séquane, ainsi qu'en Rhétie²⁴ et peut être rapproché du terme cissum signifiant «char léger à deux roues»²⁵. Inconnu hors de cette aire «rhénane», allant de Cologne au Plateau suisse, il semble bien être une appellation régionale, commune à plusieurs entités politiques voisines. Le nom de Matutinus dont la signification «semblable à l'Ours» relève de la symbolique du dieu Lug, n'est connu, lui, que sur le Plateau suisse et en Réthie²⁶.

MARS

Le dieu Mars, ou plutôt son interprétation gauloise, a été surtout honoré en pays helvète sous le nom de Caturix («Roi des Combats»), appellation qui trahit probablement une attribution militaire antérieure à l'annexion du pays helvète à l'Empire. Attestée sur cinq ou, peut-être, six sites de l'ouest du Plateau

suisse (pagus tigurin ?), cette divinité peut être considérée comme la forme helvète du dieu tribal Toutatis et n'est connue hors de Suisse que par une inscription de Boeckingen (D), sur le limes germanique, où stationnait un corps auxiliaire originaire d'Helvétie²⁷. Le surnom de Caisivus, formé peut-être, à partir d'un radical Cais- signifiant palissade ou clôture²⁸, n'est pas connu par d'autres inscriptions que celle d'Avenches et doit vraisemblablement aussi être propre à l'Helvétie.

APOLLON

Bien que d'assez nombreuses inscriptions dédiées à Apollon aient été retrouvées sur le Plateau suisse, à Yverdon, Avenches et Soleure notamment, aucune n'a livré à ce jour d'épithètes gauloises alors que celles-ci sont généralement abondantes dans les Gaules ou les Germanies²⁹. Une inscription fragmentaire de Lousonna (fig. 4), cependant, semble indiquer que le dieu de la lumière, des arts et, surtout, de la médecine y était honoré sous son nom celtique de Bellinus, principalement représenté en Gaule méridionale et en Cisalpine.

SUCELLUS

Connu par plusieurs représentations figurées, le dieu Sucellus n'est attesté sur le Plateau suisse que par une seule inscription d'Yverdon/ Eburodunum. Attesté chez plusieurs peuples de l'est et du nord des Gaules, et jusque chez les Parisii de Bretagne insulaire, ce théonyme recouvrait une divinité originale qui n'a été que rarement associée à des dieux classiques. Son «allure», plus que ses fonctions, l'on néanmoins fait parfois assimiler à Silvanus, notamment sur une inscription d'Augst. Attesté par une quinzaine d'inscriptions réparties dans la plupart des provinces gauloises (Aquitaine excepté), ainsi qu'en Bretagne, il peut être considéré comme une divinité pan-celtique dont la mythologie irlandaise offre un parallèle proche sous l'appellation de Dagda.

THÉONYMES INDIGÈNES

Les théonymes indigènes féminins attestés sur le Plateau suisse peuvent être répartis en cinq groupes dont les attributions sont parfois difficiles à définir. Si les fonctions d'Epona, protectrice des cavaliers, celles des divinités topiques comme Aventia (déesse tutélaire d'Avenches)³⁰ ou Alpes (divinisation de la chaîne alpine), comme celles des Sule(v)iae³¹ et des Matronae³² ne font guère de doute, certains noms à l'exemple d'Anextlomara, d'Artio ou de Naria, sont moins faciles à classer. Attesté par une seule inscription à Avenches, le nom d'Anextlomara qui signifie «Grande

²² Voir Frei-Stolba et Bielman 1996, p. 25-27.

²³ CIL II 2818. Il est possible que cette forme plurielle symbolise la diversité des attributions de cette divinité tri-fonctionnelle.

²⁴ Voir Frei-Stolba et Bielman 1996, p. 90-92.

²⁵ Voir Holder 1896, I, p. 1031 et Billy 1993, p. 53.

²⁶ [M]a[t]utinus, inscription découverte à Promontogno (GR). AE 1992, 1300. Un Matunus est néanmoins attesté à High Rochester (territoire des Selgovae, GB, RIB 1265).

²⁷ CIL XIII 6474.

²⁸ Éléments rappelant des remparts ou les palissades entourant les sanctuaires de tradition celtique. Frei-Stolba et Bielman 1996, p. 83, rapproche le terme du radical gæs- lance, ce qui ne peut être exclu.

²⁹ Près de 60 attestations, réparties dans toutes les provinces à populations celtes (Cisalpine y compris).

³⁰ Frei-Stolba et Bielman 1996, p. 67-74.

³¹ Divinités protectrices.

³² Divinités favorisant la prospérité.



Fig. 4: Inscription mentionnant le nom de Bellinus (Lousonna)

³³ Voir Frei-Stolba et Bielman 1996, p. 87-89.

³⁴ Deux attestations en Allemagne, à Daun (CIL XIII 4203) et à Weilerbach (CIL XIII 4113).

³⁵ Voir, par exemple, Green 1989, p. 139-140.

³⁶ Inscriptions sur cuillères d'argent, voir RIB II, 2 / 2420.20, .21, .23.

³⁷ CIL XIII 1371, 1372, 1376 et 1377.

³⁸ Inscription conservée dans l'église de Cressier (NE).

³⁹ Billy 1993, p. 111.

⁴⁰ Jaccard 1906/1985, p. 311

⁴¹ Bien que très rare en épigraphie, le nom de Lug, rappelons-le, est attesté dans nombre de toponymes, largement répartis dans les régions de peuplement celtique, ainsi que dans les mythologies galloises (Lleu ou Llew) et irlandaise (Lugh). Il est établi, aujourd'hui, qu'il était la divinité suprême des Celtes, associée par César au Mercure classique. Voir notamment Lambert 1994, p. 30 ou Le Roux et Guyonvarc'h 1986, p. 402-403.

Protectrice» peut, en effet, avoir qualifié une divinité «Reine», attestée en pays helvète par une statuette de Lousonna-Vidy (fig. 7, voir en fin d'article) et, peut-être, un buste d'Avenches, une divinité protectrice mineure (bien que le radical -mara, «grande» semble indiquer le contraire) ou une parèdre d'Apollon, qualifié d'Anextlomarus chez les lointains Brigantes de Grande Bretagne et chez les Aulerci Cenomani de la région du Mans³³.

ARTIO

Les attributions de la déesse Artio («Ourse») posent encore plus de problèmes de détermination. Mise en scène sur le socle qui a livré la seule attestation de son nom en pays helvète sous la forme d'un groupe de statuettes constitué d'une déesse, d'un(e) ours(e) et d'un arbre (fig. 5), cette divinité, connue aussi en pays trévire³⁴, peut avoir été une déesse Reine (l'ours était chez les Celtes un symbole royal)³⁵, une parèdre du Mercure «Semblable à l'Ours» d'Avenches, ou une divinité mineure associée, peut-être, à une forêt où vivaient encore ces animaux.

NARIA,

Quant à Naria, attestée par deux inscriptions découvertes dans le canton de Berne, son nom est très proche de celui du dieu Narius (Faunus) honoré à Thetford (GB)³⁶ ou de celui du Nerius de Neris-les-Bains (Aquaee Neri, Aquitaine)³⁷, tous deux associés à des sources. Son surnom de Nousantia, attesté à La Neuveville (fig. 6)³⁸, peut, lui, être rapproché du radical gaulois nasio³⁹, probablement à l'origine du franco-provençal noz⁴⁰, signifiant mare ou marécage, et semble confirmer le lien entre la déesse et le monde des eaux.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les inscriptions relevées en pays helvète nous livrent ainsi un corpus de théonymes qui recouvre 10 catégories de divinités et dont les 15 noms répertoriés se répartissent en appellations locales, tribales, régionales et pan-celtiques. En effet, alors que des théonymes, comme Matutinus, Caisivus, Caturix, Anextlomara, Aventia ou

Naria, ne sont pas attestés en dehors du territoire helvète (et même, souvent, d'une seule agglomération), les autres sont connus à plus large échelle, d'une aire régionale comme Cissonius ou Artio, à la Gaule ou même à la Celtique entière pour Epona et Lug(oves)⁴¹.

Bien qu'il ne soit pas aisément de structurer et de quantifier ce type de



Fig. 6: Inscription à Naria Nousantia (La Neuveville)

données et que la carte de répartition de chaque théonyme mérite d'être étudiée précisément, il est possible de regrouper les appellations relevées comme suit:

Théonymes locaux et tribaux

(attestés seulement dans une agglomération ou une Civitas)
MATUTINUS, CAISIVUS, CATORIX, ANEXTLOMARA, AVENTIA, NARIA (NOUSANTIA)

Théonymes régionaux

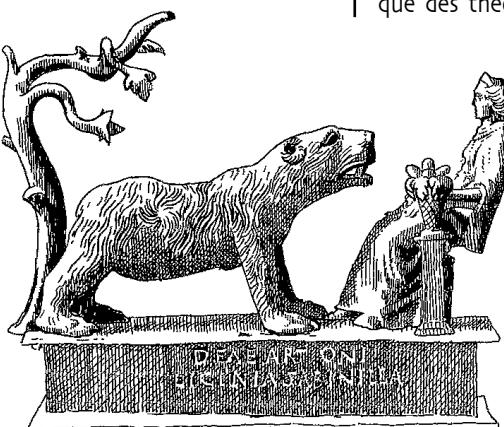
(attestés dans quelques Cités proches)
CISSONIUS, ALPES, ARTIO

Théonymes pan-celtiques

(attestés dans la plupart des provinces celtes continentales et en Bretagne)
LUG(OVES), BELLINUS, SUCELLUS, EPONA, SULEVIAE, MATRONAE (OU MATRES)

Sans vouloir se livrer à des statistiques à partir d'un corpus manifestement insuffisant, il est intéressant de relever que les théonymes locaux et tribaux représentent 40% des noms répertoriés en Helvétie, proportion élevée qui, on le verra, est conforme au faciès relevé dans les civitates voisines. Cette importance des appellations tribales ne doit, néanmoins, pas être interprétée comme une preuve du particularisme religieux de chaque peuple, des divinités désignées sous des noms différents d'un «pays» à l'autre, ayant pu avoir des attributions fort semblables (le Mercure Matutinus helvète, par exemple, trouve un parallèle exact sous le nom synonyme d'Artaius, en pays allobroge).

Fig. 5 : Artio (groupe de Muri)



DEI VICINORUM

Nous ne pourrons commenter ici, faute de place, l'intégralité des théonymes celtiques répertoriés chez les peuples voisins des helvètes — Allobroges, Séquanes, Rauraques et Valaisans —, présentés ci-

dessous sous forme de listes (toujours selon l'ordre des catégories définies précédemment), dont l'aridité est compensée par la «saveur» de certains noms, parfois assez amusants.

TERRITOIRE ALLOBROGE

ARTAIUS MERCURIUS	CIL XII 2199	«Semblable à l'Ours». Surnom attesté seulement en pays allobroge ⁴² .
MAGNIACUS VELLAUNUS MERC.	CIL XII 2373	«Grand et Bon». Appellation inconnue hors du territoire allobroge ⁴³ .
BAGINAS JUPITER	CIL XII 2383	Bag- «combattre». Nom attesté par deux autres inscriptions de Narbonnaise ⁴⁴ .
RUDIANUS MARS	CIL XII 2204	«Le Rouge». Surnom représenté chez trois autres peuples de Narbonnaise ⁴⁵ .
SEGOMO	Finocchi 1994, 89	«Le Victorieux». Nom utilisé comme épithète de Mars chez plusieurs peuples dont les Eduens, les Séquanes, les Ambares, ainsi que dans la colonie de Lyon ⁴⁶ .
VINTIUS MARS OU POLLUX	CIL XII 2558, 2562	Vind- «blanc» (Vint- ?). Surnom attesté uniquement en pays allobroge, mais proche de celui du Vinturius des Cavares et des Voconces ⁴⁷ .
VIROTUTES APOLLO	CIL XII 2525	Viro- «homme», tut- «peuple» («Homme du Peuple»?). Surnom probablement local bien qu'un Virotutis soit attesté sur le lointain territoire des Diablintes ⁴⁸ .
BORMO	CIL XII 2443	«Le Bouillonnant». Surnom de l'Apollon des eaux thermales (en l'occurrence d'Aix-les-Bains), répandu dans la plupart des provinces gauloises ⁴⁹ .
BORVO	CIL XII 2444	Idem.
SUCELLUS	CIL XII 1836	«Bon Frappeur» (?). Appellation pan-gauloise (et même pan-celtique) du dieu de la vie et de la mort.
ALLOBROX	CIL XII 1531	«L'Allobroge». Déification du peuple allobroge attestée par une seule inscription retrouvée aux frontières du pays voconce (Montsaléon).
LIMETUS	AE 1993 1111, 1118, 1152	«Du Marais». Appellation topique d'une divinité attachée à un marécage. Ce théonyme n'est pas attesté ailleurs qu'à Châteauneuf, où il apparaît dans trois inscriptions mineures.
REGINAVA IUNO	CIL XII 1816	«Royale» (?). Surnom allobroge de la déesse «Reine» ou Rigane. Appellation sans parallèle exact.
CATHUBODUA	CIL XII 2571	«Corneille de Combat». Nom de divinité guerrière féminine, proche de la Cassi Bodua ou Badb Catha irlandaise, mais sans parallèle épigraphique exact (une Bodua est, cependant, attestée en pays éduen) ⁵⁰ .
GENAVA	AE 1933, 108 AE 1991, 1200	«GENÈVE». Divinité tutélaire de l'oppidum celtique (?), puis du vicus gallo-romain.
VIRGINIDAE MATRES	Finocchi 1994, 106	Signification indéterminée. Le surnom de ces déesses Mères ne connaît pas de parallèle.
COMEDOVA	CIL XII 2445	Signification indéterminée. Ce théonyme peut avoir désigné une déesse en relation avec les sources d'Aix-les-Bains où a été retrouvée la seule inscription la mentionnant.
MAIA	CIL XII 2194, 5867, AE 1993, 1112b	Maio- «plus grand». Divinité attestée par trois inscriptions en pays allobroge et par une occurrence, peut-être sans rapport, chez les Santons d'Aquitaine. Les attributions de cette déesse ne sont pas déterminables ⁵¹ .
VIAMA	CIL XII 226	Signification indéterminée. Théonyme sans autre attestation.

⁴² Ce nom, néanmoins, est proche de celui de l'Artaius des Convenae d'Aquitaine (cinq inscriptions dont CIL XIII 70 et 73).

⁴³ Vellaunus est attesté, seul, chez les Silures de Bretagne (voir AE 1905, 168 ou Green 1992, p. 218-219), sans qu'il faille chercher un lien entre ces occurrences lointaines.

⁴⁴ A Belecombe (Drôme, AE 1889, 183) et à Tarendol (CIL XII 1377).

⁴⁵ Les Reii, les Vocontii et les Deciates. Voir Finocchi 1994, p. 87 ou Green 1992, p. 181.

⁴⁶ Voir, notamment, Green 1992, p. 188.

⁴⁷ CIL XII 1104 et 1341.

⁴⁸ CIL XIII 3185.

⁴⁹ Près de 30 inscriptions mentionnent cette divinité sous différentes variantes Bormo, Borvo, Bormonicus, etc. Voir, par ex. Green 1992, p. 47-48.

⁵⁰ La proximité étymologique entre les radicaux bodu- «corneille» et boudi- «victoire» rattache ce théonyme à cette dernière notion et au groupe des divinités celtes de la victoire comme Boudina ou Boudiga.

⁵¹ L'extrême rareté de ce théonyme dans les Gaules rend peu probable l'hypothèse qu'il s'agisse de la Maia classique, considérée comme la mère d'Herмес, puis de Mercure (communication orale de R. Frei-Stolba).

TERRITOIRE SÉQUANE

⁵² Voir Green 1992, p. 26.

⁵³ Voir Green 1992, p. 191-192.

CISSENIUS MERCURIUS	CIL XIII 5373	«Au Char à deux Roues» (?). Surnom attesté chez plusieurs peuples du nord-est des Gaules (Helvètes, Trévires, Ubians, Némétés, Vangions) et par une occurrence en Réthie.
SEGOMO MARS	CIL XIII 5340	«Le Victorieux». Epithète connue principalement en Gaule Lyonnaise (chez les Ambarres, les Eduens et à Lyon même), ainsi que chez les Allobroges de Gaule Narbonnaise.
LUXOVIOUS OU LUSSOVIUS	CIL XIII 5425, 5426	Signification indéterminée. Divinité éponyme de la ville de Luxovium (Luxeuil).
DIANA ABNOBA	CIL XIII 5334	Ab- «eau». Divinité des eaux (?) attestée par une dizaine d'inscriptions en Germanie supérieure. Il est possible que cette déesse ait été une divinisation de la Forêt Noire ⁵² .
BRICTA	CIL XIII 5425	«Pouvoir Magique». Théonyme attesté seulement par trois occurrences en pays séquane (voir infra). Le radical brix(t)- / bri(c)t- entre néanmoins dans la formation de plusieurs noms de dieux gaulois comme les Brixiae de Brescia (Cisalpine), le deus Brixantu éduen et, probablement, le Mars Britovius des Volques Arécomiques de Narbonnaise.
BRIXTA	CIL XIII 5426, AE 1939, 48	Idem
SIRONA	CIL XIII 5424	«Astre». Parèdre d'Apollon Grannus, connue par plus d'une vingtaine d'inscriptions réparties de l'Aquitaine à la Dacie, dont la moitié en Germanie Supérieure ⁵³ .

TERRITOIRE RAURAQUE

⁵⁴ Aucune attestation en Narbonnaise, ni en Cisalpine où abondent les Bellini.

⁵⁵ Allant contre la traduction classique proposée à partir de l'irlandais Grian «Soleil», des auteurs contemporains proposent d'autres significations et, notamment, un lien entre ce théonyme et le mot gaulois grenno «barbe», peu convaincant au vu du caractère indubitablement solaire de cette divinité «apollinienne». Voir Green 1992, p. 32, Billy 1993, p. 84, et Lambert 1994, p. 195.

MAGIANUS MARS	AE 1991, 1265	«Le Grand» (?). Surnom sans parallèle, bien que le radical mag- soit assez fréquent dans les théonymes gaulois.
GRANNUS	CIL XIII 5315	«Grand Soleil ?». Alors que le nom de Grannus (signification incertaine ⁵⁴), équivalent de Bellinus comme épithète d'Apollon, est attesté par une trentaine d'inscriptions dans les Trois Gaules, les Germanies et la Bretagne ⁵⁵ , le surnom de Mogounus (formé à partir du radical mag- ou mog- «grand») n'est connu qu'en pays rauraque.
MOGOUNUS APOLLOSUCELLUS SILVANUS	AE 1925, 5	Dieu pan-celtique de la Vie et de la Mort (voir supra). Son association avec Silvain n'est attestée que très rarement.
RHENUS	CIL XIII 5255	«Le Rhin». Divinisation du fleuve, honoré sur tout son cours, du territoire rauraque jusqu'aux Pays-Bas.
EPONA	CIL XIII 11539	«La Cavalière». Divinité pan-celtique, attestée par plus de 50 inscriptions largement réparties dans le monde romain (une majorité en Gaule et en Bretagne, mais aussi dans les provinces danubiennes et à Rome même).
SIRONA	NL 97	Parèdre d'Apollon Grannus. Voir supra (Séquanes).

ALPES PENNINES

CANTISMERTA (Sédunes)	CIL XII 131	«Abondance du pays» (?). Nom sans parallèle désignant probablement une divinité locale ou tribale de la prospérité.
MOTM [...] MARS (Vérages)	AE 1985, 649	Signification indéterminée. Surnom vraisemblablement tribal, sans autre attestation.
POENINUS JUPITER (Vérages)	CIL V 6865 et seq.	«Du Sommet». Surnom topique d'un Jupiter/Taranis indigène attesté par près d'une quarantaine d'inscriptions mineures au col du Grand-Saint-Bernard.
SEDATUS (Vérages ?)	AE 1897, 3	«Le Trônant» ? (sed- «être assis», «siéger»). Théonyme sans parallèle.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Bien que les données disponibles soient trop pauvres pour en tirer des conclusions définitives, il est intéressant de relever que les noms répertoriés chez les Allobroges, les Séquanes et les Trévires présentent une répartition entre théonymes tribaux (ou locaux), régionaux et pan-celtiques assez semblable à celle observée chez leurs voisins d'Helvétie. Les catégories «fonctionnelles» de divinités sont, elles aussi, assez proches dans ces quatre peuples, bien que toutes n'y soient pas représentées à cause, surtout, de l'état lacunaire de la documentation. «Mercures», «Jupiters», «Mars» ou «Apollons» y ont été honorés dans la majorité des cas sous d'autres appellations, certes, mais très probablement selon une conception très proche, que trahit souvent la symbolique de leurs noms.

FACIÈS RÉGIONNAUX

Si les divinités pan-celtiques, comme Epona ou Sucellus, y sont représentées partout sous le même nom (orthographié de manière identique), les appellations régionales semblent, elles, placer ces peuples dans des faciès légèrement différents. Alors que ce groupe de théonymes est mixte sur le territoire des Allobroges, chez qui ils trahissent des liens tant avec ceux des peuples de Narbonnaise (Baginias, Rudianus) qu'avec ceux de la Gaule du centre-est (Segomo, Cathuboudua), ceux du pays

séquane sont attribuables à un faciès de l'est et du nord-est des Gaules (Cissonius, Abnoba), tandis que les Rauraques peuvent être situés dans une «aire d'influence» rhénane (Rhenus, Grannus, Sirona).

INDÉPENDANCE HELVÈTE

La rareté des théonymes régionaux répertoriés en Helvétie permet de supposer une plus grande indépendance des appellations utilisées par ce peuple, bien que les noms d'Artio et de Cissonius semblent dénoter des influences de la région rhénane, alors que le nom de Bellinus est surtout représenté dans le sud de la Celtique⁵⁶. Comme pour celles touchant les autres peuples, ces influences s'expliquent aisément par la situation géographique de leur territoire et, peut-être, par leur intégration dans le système provincial de l'Empire.

PARTICULARISME VALAISANNE

Inconnus ailleurs que sur leur territoire, les quatre théonymes celtiques répertoriés chez les peuples valaisans semblent les placer dans un faciès nettement différent de ceux mis en évidence chez leurs voisins nord-occidentaux. Cette originalité, qui reste à démontrer, pourrait être due à l'isolement géographique (relatif) de la haute vallée du Rhône et au caractère particulier de son histoire romaine et, probablement, protohistorique.

⁵⁶ Le nom de Grannus est beaucoup plus courant que celui de Bellinus en Belgique et dans les Germanies.

CONCLUSIONS

⁵⁷ Voir Jaccard 1906/1985, p. 420.

⁵⁸ Jaccard 1906/1985, p. 244-245.

⁵⁹ Dérivés respectivement du nom de Lug, Nemausus, Telo et Mogons.

⁶⁰ Gebrinus (Mercurius, attesté par plusieurs inscriptions de Bonn), Morrigane (Morrigu, Irl.), Lîr ou Llyr (Irl.), Gargan (nom attesté seulement par la toponymie).

Les différents théonymes celtiques des peuples étudiés présentent ainsi, Valais mis à part, une homogénéité structurelle évidente, caractérisée par l'attribution de noms tribaux, régionaux ou «universels» à des catégories de divinités semblables. En effet, si des dieux comme Sucellus ou Epona y ont été honorés partout sous des noms identiques, les Apollons semblent avoir été surtout désignés par des appellations «supra-régionales» ou pan-celtiques (Bellinus, Grannus, Borvo), parfois complétées par des surnoms locaux, alors que les Mercures et les Mars, eux, paraissent avoir reçu des appellations principalement régionales ou tribales. Assez naturellement, les divinités mineures (souvent féminines) ont été principalement invoquées sous des noms locaux (Limetus, Comedova, etc.) ou plus rarement par des appellations régionales (Abnoba, Artio), Sirona, les Matronae et les Sule(v)iae faisant exception par une diffusion plus large.

Trahissant une nette caractérisation tribale soumise à des influences régionales (plus ou moins fortes), les théonymes recueillis présentent un intérêt certain pour la compréhension du phénomène religieux gallo-romain et fournissent des informations précieuses (mais, peut-être, parfois trompeuses) sur les croyances anonymes de la

Protohistoire. Elles n'offrent, cependant, qu'une image tronquée d'une réalité certainement plus complexe qui nous échappera toujours de par la rareté des inscriptions et qui doit être confrontée aux données archéologiques (sanctuaires et représentations figurées) pour une compréhension plus globale.

Bien que cela ne rentre pas dans le cadre de cette courte présentation, il est intéressant de rappeler que la toponymie livre, elle aussi, un certain nombre de théonymes gaulois comme, dans nos régions, le nom de Bellinus à Sauvabelin sur Lausanne (*Silva Belini*)⁵⁷, celui d'Aventia à Avenches, Taranis à Tarnaiae (*Massongex VS*) et, peut-être, Lug à Saint-Loup (VD), Lugnorre (FR) ou Lugnez (JU)⁵⁸. A l'origine du nom de nombreuses villes de l'Europe de l'ouest (comme Lyon, Leyde, Nîmes, Toulon ou Mayence⁵⁹), ces théonymes ont aussi persisté sous le nom de personnages de mythes ou de fictions, comme Gambrinus, le roi de la bière, la fée Morgane, le roi Lear ou Gargantua⁶⁰, ainsi que sous la forme d'hagionymes comme Saint Bonnet (Belenos), Sainte Brigitte (Brigit) ou Sainte Anne (Ana ou Dana), témoignages qui sont autant de liens entre le présent et les anciennes divinités gauloises.



Fig. 7: Statuette de «Rigane» (Lousonna-Vidy)



Billy, P.-H.

Thesaurus Linguae Gallica, Hildesheim-Zürich-New-York, 1993.

Botheroyd, S. et F.

Lexikon der keltischen Mythologie, Munich, 1992.

Duval, P.-M.

Les dieux de la Gaule, Paris, 1993⁴.

Finocchi, P.

Dizionario delle divinità indigene della Gallia Narbonese, Rome, 1994.

Frei-Stolba, R.

«Götterkulte in der Schweiz zur römischen Zeit, unter besonderer Berücksichtigung der epigraphischen Zeugnisse», in *BAL*, 15, 1984, p.75-126.

Frei-Stolba, R. / Bielman, A.

Musée romain d'Avenches, Les inscriptions, textes, traductions et commentaire, Documents du Musée Romain d'Avenches 1, Lausanne 1996.

Green, M.

The Gods of Roman Britain, Londres, 1983.

Green, M.

Symbol and image in celtic religious art, Londres, 1989.

Holder, A.

Altkeltischer Sprachschatz, Graz, 1896/1961, 3 vol.

Howald, E. / Meyer, E.

Die römische Schweiz, Bâle, 1941.

Jaccard, H.

Essai de toponymie, origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande, Lausanne, 1906, Genève, 1985.

Lambert, P.-Y.

La langue gauloise, Paris, 1994.

Le Roux, F. / Guyonvarc'h, C.-J.

Les Druides, Rennes, 1986.

Le Roux, F. / Guyonvarc'h, C.-J.

«Remarques sur la Religion Gallo-Romaine: Rupture et Continuité», in *ANRW*, II, 18, 1, 1986, p. 424-455.

Luginbühl, T.

Religion et croyances à Lousonna-Vidy, in: Mémoire Vive, 5, 1996, pp.9-20.

Persigout, J.-P.

Dictionnaire de mythologie celtique, Paris 1990².

Walser, G.

Römische Inschriften der Schweiz, I. Teil: Westschweiz, Berne, 1979.

Walser, G.

Römische Inschriften der Schweiz, II. Teil: Nordwest- und Nordschweiz, Berne, 1980.

Reymond, S.

La religion à Aventicum, divinités et dédicants, essais de corrélation, in Chronozones, 1.1994, p. 49-62.

ANTEMNAE



J.-G. BULLIOT

MORCEAUX CHOISIS

François Meylan

Pendant près de trente ans, J.-G. Bulliot, inventeur et fouilleur, à la fin du 19e siècle, de l'oppidum gaulois de Bibracte, documenta ses découvertes dans des carnets, puis dans des publications. Le siècle qui nous sépare du savant pousse à l'admiration devant la qualité de ses recherches mais donne également une saveur toute particulière à ses écrits. Morceaux choisis.

Toutes les citations sont tirées de la compilation des rapports de fouilles de Bulliot, publiée à Autun en 1899 sous le titre *Fouilles de Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895, volume 1*.

«BRIMBORIONS ARCHÉOLOGIQUES»

L'idée et la matière de ce bref article proviennent d'un stage qui s'est déroulé en avril dernier à Glux-en-Glenne, au Centre archéologique du Mont Beuvray. Pendant deux semaines, une quinzaine de personnes ont œuvré à mettre de l'ordre dans une collection d'objets trouvés au siècle dernier sur l'oppidum de Bibracte. Il s'agissait des fouilles de Jacques-Gabriel Bulliot, un négociant en vins d'Autun qui a consacré trente ans de sa vie – «la meilleure part», écrit-il lui-même – à l'étude de Bibracte. Pendant chaque campagne, Bulliot sélectionnait les objets à son avis les plus dignes d'intérêt, et les faisait déposer dans des collections. Trois de celles-ci sont encore dans le domaine public: au Musée des Antiquités Nationales (MAN, Saint-Germain-en-Laye), au Musée Rollin (Autun), et au Musée Joseph Déchelette (Roanne). Le stage d'avril a été consacré aux objets non métalliques déposés au MAN.

En parallèle, une partie de l'équipe a tenté de déterminer la provenance précise des objets, en inventoriant les illustrations et les descriptions des

objets, ainsi que celles des contextes de découverte, dans les publications et les notes de fouille laissées par Bulliot. Le dépouillement souvent fastidieux des textes fut entrecoupé de sourires, voire de rires, à la lecture de Bulliot. Un style fleuri, un goût prononcé pour la formule, des comparaisons parfois... audacieuses, des interprétations qu'un siècle de développement de la science archéologique peut – et doit – faire considérer avec un recul critique, mais qui pour l'occasion nous ont tour à tour impressionnés, touchés, ou fait bien rigoler. Quoi de plus naturel, donc, que de tenter de faire revivre au lecteur ces moments, par la présentation de morceaux choisis, garantis de la main de Bulliot?

Qu'on y voie pas ici la volonté de nous gausser ou de tourner en bourrique l'infatigable chercheur de Bibracte. Ces «brimborions archéologiques» (Bulliot) ne sont que de frêles esquifs perdus sur un océan de connaissances infiniment précieuses. Puisse cette simple mise en perspective aviver notre modestie!

UNE CERTAINE IDÉE DE LA CONSCIENCE PROFESSIONNELLE...

«Peut-être enregistrons-nous avec trop de scrupule les moindres découvertes, les indications minutieuses, les faits microscopiques; mais rien n'est indifférent dans le domaine de l'investigation. Des solutions lointaines se rattachent souvent à des vestiges d'abord négligés, et puisque le grain de sable a son utilité dans les édifices, ce travail de déblai historique ne sera pas entièrement stérile, en attendant le jour où des documents plus complets permettront d'expliquer définitivement l'état de la Gaule avant les Romains.» (p. 7)

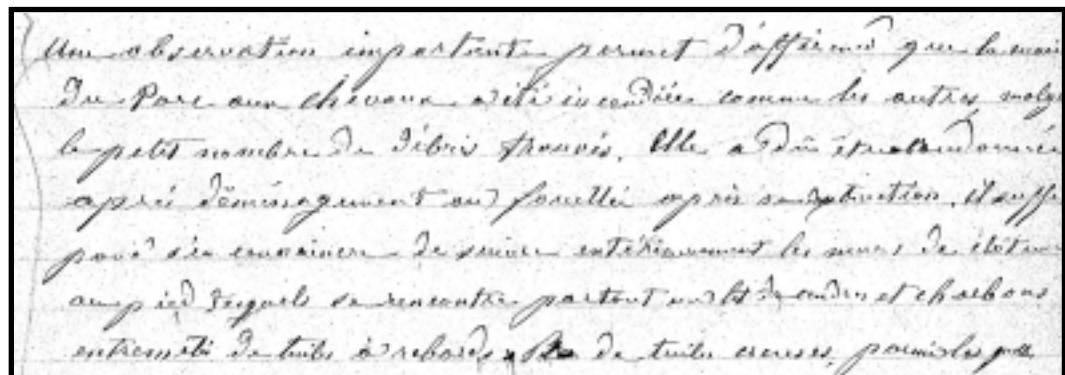


Fig.1 un extrait manuscrit de Bulliot
(Carnet de fouille de 1872, p. 7)

DU SENS DES MIGRATIONS CELTIQUES, MAIS AUSSI SUR LA PRUDENCE DE BULLIOT

«M. Aurès, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Nîmes, auteur de persistantes recherches sur la métrologie gauloise, a fait sur les murs [du rempart] de Bibracte une étude intéressante; il retrouve dans leurs dimensions l'emploi du système métrique des Chaldéens, importé d'Asie par les émigrations celtes. Cette théorie, conforme du reste à la vraisemblance historique, est développée avec la méthode rigoureuse du mathématicien, mais avec un caractère de spécialité qui ne nous permet pas de la discuter, et de nous engager sur un terrain étranger...» (p. 30)

SUR LE MODE DE CONSTRUCTION DU MURUS GALICUS DE BIBRACTE...

«Les constructeurs gaulois comprenaient le vice de leur œuvre, et leur défiance perce dans le luxe même de leurs précautions. Non contents d'avoir relié entre elles à tous leurs points de contact les poutres de cette gigantesque charpente, ils s'ingéniaient à créer des moyens surérogatoires de consolidation.» (p. 30)

Fig. 2: une fiche en fer
(Carnet de fouille 1870, p. 6)



PURETÉ DES GAULOIS, CORRUPTION ROMAINE: UNE DIGRESSION À PARTIR DE QUELQUES OBJETS

«Des profondeurs à l'épiderme du sol [de Bibracte], tout est gaulois. Les Romains n'ont qu'effleuré ce coin si peu connu de la terre celtique; la possibilité ou le temps de s'y acclimater leur a manqué. Cette disette d'éléments romains à Bibracte ne s'exerce que par la fondation d'Augustodunum et par l'attraction que les splendeurs de la capitale nouvelle exercèrent sur les populations. L'oppidum délaissé par les convertis de la civilisation étrangère dut à leur retraite le salut de ses moeurs et de sa nationalité.» (p. 39)

On dirait du Tacite...

UN CRIME IMPUNI À LA CÔME CHAUDRON, N° 7? (OU, AUTRE POSSibilité, UN ÉPISODE INÉDIT ET PARTICULIÈREMENT SORDIDE DE LA «GUERRE DES BOUTONS» AURAIT-IL EU LIEU À BIBRACTE?)

«(...) Dans le compartiment sud, un squelette de jeune homme était couché sur le béton. L'étrangeté de cette découverte, unique à Bibracte où tous les morts étaient brûlés, inspire une certaine méfiance, et nous n'attribuons aucune date à cet enfouissement. Les violentes querelles de village à village, qui durant tout le moyen âge et presque jusqu'à nos jours, ensanglantèrent les foires du Beuvray, ont laissé plus d'une victime en ces lieux.» (p. 78)

ÉLOGE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

«On s'est demandé peut-être (...) s'il était possible de retrouver intactes des matières aussi friables dans un travail de déblai, de dégager sans les détruire, dans la terre qui les recouvre, de dégager sans les détruire des planches, des poutrelles, des tronçons de poteaux carbonisés. L'opération a été faite, au vu de nombreux visiteurs, par quelques ouvriers dont le tact et l'adresse méritent ici de justes éloges. Pas un détail n'a été compromis, grâce à leur attention et à leur patience, comme s'ils eussent deviné les pistes cachées à leurs yeux.» (p. 164)

À PROPOS DES OUVRIERS, ANTIQUES CEUX-CI: LE CAVEAU FUNÉRAIRE D'UNE SYMPATHIQUE CORPORATION

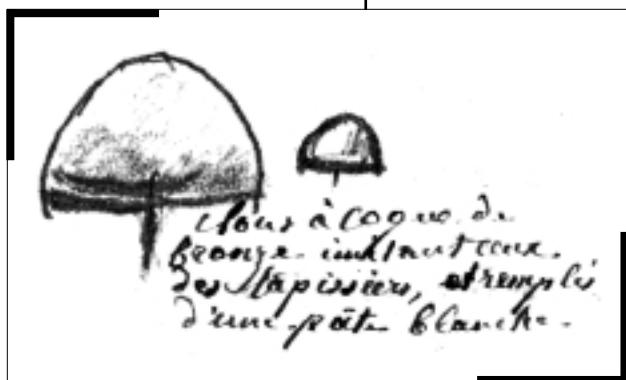


Fig. 3: clous à coque de bronze
(Carnet de fouille de 1870, p. 74)

«(...) Un gisement composé de plus de quarante amphores cinéraires s'abritait à omzo à peine sous le gazon. Elles étaient croisées par couches régulières, comme nos piles de bouteilles, les goulots alternant avec les pointes (...). Le contenu consistait en cendres, charbons et quelques os, placés sur un fond de gravier (...). Quelques objets sans importance accompagnaient parfois les cendres, tels que des tessons, la plupart arrondis en forme de palets, deux médailles gauloises, un anneau de bronze dans l'une, un manche en fer creux dans une autre, des débris de dents de chevaux, une longue tige de fer (...).

Mais la particularité caractéristique qui tendrait à faire attribuer cette fosse à des cloutiers, était la présence constante d'un clou dans chaque vase.» (p. 287-288)

DES BOVINS DU MORVAN ET DE L'ARTISANAT ÉDUE...

«Ce bronze percé d'un petit trou et aplati à l'arrière pour être fixé par un rivet à un objet disparu, représente une tête de vache de 35 mm de longueur.

Les cornes, au lieu de se dresser sur le front, sont projetées directement en avant et garnies d'une boule. (Dans les pâturages de la Nièvre, ajoute Bulliot en note, on garnit de boules semblables l'extrémité des cornes des animaux pour prévenir entre eux les blessures.)

L'ossature de la tête figure en coupe verticale un losange. Le mufle et les naseaux sont indiqués par une raie creuse, et la bouche par une petite fente droite, l'œil est rendu par un triangle saillant.

Il est à regretter qu'on ne saisisse aucun caractère de race, quelque trait, par exemple, de cette espèce fine et vive du bétail du Morvan, si bien appropriée à la nature du pays et aux charrois de montagne. Si l'encornure n'était là pour déterminer le type de l'animal, on pourrait y voir la tête du cerf aussi bien que celle du boeuf, et cependant, cet être indéterminé vit, possède une physionomie propre, en dépit des incorrections et de l'excentricité de ses formes.» (p. 203)

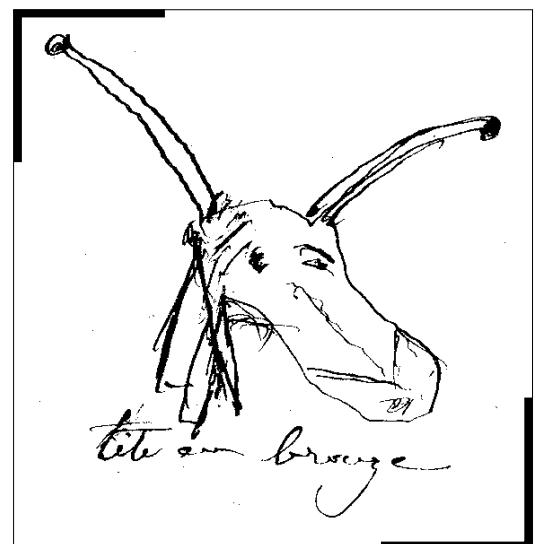


Fig. 4: tête de bovidé en bronze (Carnet de fouille de 1870, p.64)

A PROPOS D'UN PARATONNERRE GAULOIS, ET DE SON INFLUENCE SUR LES POPULATIONS VOISINES...

«L'antiquité tout entière attribuait à certaines pierres comme à certaines herbes des vertus surnaturelles accréditées auprès de savants tels que Pline aussi bien qu'àuprès du vulgaire. Les habitants de Bibracte la partageaient d'autant plus sûrement que les traces en existent encore et que le talisman attaché aux haches de pierre qui préservait de la foudre a passé après leur disparition aux haches de métal. Dans les fermes les plus voisines du Beuvray, aux premiers grondements du tonnerre et aux premières gouttes de pluie, on porte dans la cour, près du seuil de la maison, dont on ferme la porte, une hache en fer, le manche contre terre et le taillant en haut, pour préserver de la foudre et de la grêle. (...) Cet usage singulier qui semble un moyen terme entre la sorcellerie antique et la science moderne aurait-il motivé l'allégation d'un alchimiste allemand du moyen âge, qui annonce que les Eduens et les Tolosates connaissaient le paratonnerre?» (p. 205-206)

Bulliot ajoute dans une note que «les guerriers germains, d'après le poète Marbode, portaient sur leur casque comme paratonnerre une hache de pierre.» Si les dits Germains devaient avoir fière allure, on n'ose pas imaginer l'efficacité du procédé.



Fig. 5: polissoir ou hache en pierre ?
(Carnet de fouille de 1870, p.6)

LE BASSIN DU PARC-AUX-CHEVAUX PC 1...

«Le bassin, dans le sens de sa longueur, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, était partagé en deux, car son carrelage n'est point homogène. La partie contiguë à la maison est pavée en blocs de calcaire oolithique blanc sur 1m53 de large, et l'autre moitié de granit taillé sur 1m43; une légère différence de niveau suit la ligne de démarcation. (...) La diversité du pavage accusait peut-être la distinction du compartiment des maîtres et de celui des serviteurs, s'il est permis de supposer que cette piscine ait pu servir de bain.» (p. 323)

Une ligne de bouées divisant le bassin, des types en caleçon de soie d'un côté, des pauvres bougres en maillot rapiécé, tout cela devait former un ravissant tableau, juste au bord de la voie...

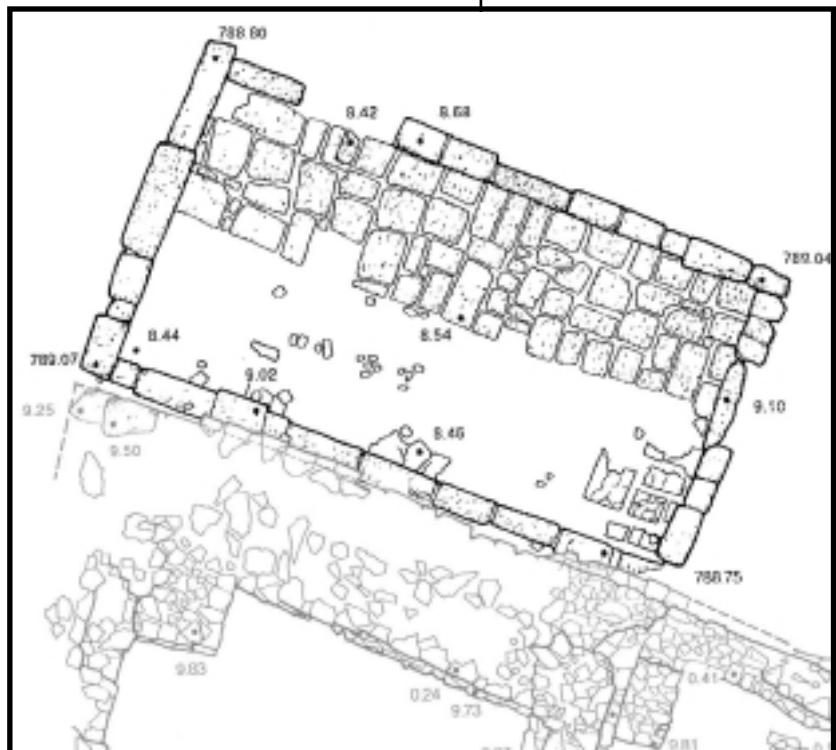


Fig. 5: extrait du plan pierre-à-pierre de PC1 (IAHA).
Bassin Y de l'état 5 (vers 15 ap. J.-C.)



FEMME LE JOUR, GUENON LA NUIT

*Delphine Wagner
Léonore Veya
Nathalie Vuichard*

La beauté en Grèce et à Rome : un sujet fantaisiste ? Peut-être. Il est vrai qu'à première vue l'étude du maquillage et des produits de beauté de nos lointaines ancêtres peut paraître superficielle. Toutefois, si on élargit quelque peu la question, on se rend compte qu'elle nous offre un angle de recherche original sur la perception de la femme dans l'Antiquité. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous vous proposons un petit tour d'horizon du monde de la beauté antique.

PANDORA OU APHRODITE?

L'homme grec est confronté à un dilemme cornélien : Pandore ou Aphrodite, qui incarnent deux formes de séduction antithétiques. Aphrodite représente la pureté et l'harmonie. Pandore en revanche est une création de Zeus et sa beauté, fatale et trompeuse, a pour but de causer la perte des hommes. Ainsi le pauvre Ulysse aux mille ruses se laisse séduire par l'envoûtante Circé pendant que Pénélope, sa chère et fidèle épouse, l'attend patiemment au foyer. L'homme, au gré de ses humeurs et de ses désirs, cède à l'une ou à l'autre, c'est-à-dire soit à l'épouse qu'il cache au fond de son gynécée soit à la prostituée qu'il exhibe devant ses compagnons de beuverie. La prostituée use et abuse d'artifices pour aguicher les mâles, quant à la femme au foyer, elle ne saurait sortir fardée. Par contre, la nuit venue et le mari rentré au bercail, elle se mue en une implacable séductrice, tentant désespérément de rivaliser avec les courtisanes. Ô hélas, son pauvre corps malmené par de nombreuses grossesses n'est plus ce qu'il était !

ISCHOMAQUE ET SON ÉPOUSE

Xénophon, dans l'*Economique*, évoque la condition de la femme mariée par la bouche d'Ischomaque dialoguant avec Socrate à propos de son épouse qui aurait tendance à faire un usage immodéré de vermillon et autre artifice (cf. encart).

Si Ischomaque parvient à convaincre sa femme de renoncer à se maquiller, sa leçon de morale ne vise-t-elle pas plutôt à servir ses propres intérêts d'homme possessif et jaloux ? De plus, il ne faut pas oublier que c'est Xénophon qui exprime à travers la bouche d'Ischomaque une tendance conservatrice assez répandue au sein de la société athénienne. Il semble en effet que les hommes aient toujours eu une fâcheuse tendance à réprover chez leur femme ce qu'ils apprécient et recherchent chez les autres ! Ainsi combien de représentants de la gent masculine antique cachaient leurs épouses dans leur gynécée, à l'abri des regards de convoitise de leurs égaux, tout en passant leurs nuits à banqueter en compagnie des courtisanes, dont les parures et les fards en faisaient les femmes les plus en vue !

DIALOGUE D'ISCHOMAQUE AVEC SON ÉPOUSE

J e l'ai vue un jour toute fardée de cérule (fard blanc) pour avoir le teint encore plus clair que nature, toute fardée d'orcanète (fard rouge) pour paraître plus rose qu'elle n'était en réalité, avec des hauts souliers pour avoir l'air plus grande qu'elle n'était naturellement. "Dis-moi, ma femme, lui dis-je, dans l'association de nos biens, te paraîtrais-je mériter davantage ton amour si je te montrais ce que j'ai tel quel, sans me vanter d'en posséder plus que je n'en possède, sans rien t'en cacher non plus, ou si j'essayaïs de te tromper en te disant que j'ai plus de bien que je n'en possède, et si je te jouais en te montrant de l'argent de mauvais aloi et des colliers de bois doré, enfin si je te faisais passer pour étoffes de pourpre véritable des tissus de mauvais teint?" Elle réplique vivement : "Tais-toi donc, je souhaite que tu n'agisses jamais ainsi ; pour moi je serais bien incapable, si tu avais une telle conduite, de te chérir de tout mon cœur." "Eh bien, ma femme, dis-je, ne nous sommes pas mariés pour faire aussi une association de nos corps ?" "C'est du moins ce qu'on dit", répond-elle. "Or, dis-je, dans cette association de nos corps, penserais-je mériter davantage ton amour si je tentais de t'apporter un corps que mes soins ont rendu sain et vigoureux et si par là tu me vois avec un bon teint véritable ou si je m'enduisais de vermillon ou me fardais sous les yeux avec de l'incarnat pour me montrer à toi et te prendre dans mes bras, en te trompant, en offrant à tes yeux et à tes caresses du vermillon au lieu de ma peau avec son teint naturel." "Pour moi, répond-elle, j'aimerais bien mieux me serrer contre toi que contre du vermillon, voir ton teint plutôt que de l'incarnat, voir dans tes yeux l'éclat de la santé plutôt que le fard qui les soulignerait." "Eh bien moi aussi, crois-le, dit Ischomaque, ma femme, je ne trouve pas plus d'agrément dans la cérule ou l'orcanète que dans ton propre teint : les dieux ont fait les chevaux la chose la plus agréable du monde pour les chevaux, les bestiaux pour les bestiaux, les moutons pour les moutons, de même les hommes ne trouvent rien de plus agréable que le corps de l'homme sans aucun artifice. Ces supercheries pourraient peut-être tromper des étrangers qui ne peuvent les percer à jour, mais quand des gens vivent toujours ensemble, ils doivent nécessairement se laisser prendre s'ils essaient de se tromper mutuellement : ou bien on est surpris au saut du lit avant de s'être préparé, ou bien on est confondu de supercherie parce qu'on s'est mis en sueur, ou bien encore on est mis à l'épreuve par les larmes, ou bien on apparaît tout d'un coup tel qu'on est, au sortir du bain.

Xenophon, *Economique*, 10.2

LAIDEURS COURTISANES

Athénée (livre 13) fait écho à l'opinion de Xénophon. Voyez plutôt ce qu'il dit des femmes mariées lorsqu'il invente les courtisanes: «*Par Zeus, non ! Elles ne s'enduisent pas de céruse, elles ne prennent pas de la mûre, comme vous faites, pour s'en frotter les joues. Quand vous sortez de chez vous en été, il vous coule des yeux deux rigoles de noir; la sueur qui descend de vos joues trace sur votre cou un sillon rouge; et, sur votre front, les cheveux qui voltigent ont l'air de cheveux blancs, tant ils sont gâtés de céruse.*»

KOSMÉTIKÊ TECHNÊ ET KOMÔTIKÊ TECHNÊ

Les Grecs distinguaient l'art de la toilette, c'est-à-dire la *kosmétikê technê*, de l'art du fard et du maquillage, la *komôtikê technê*. Le premier désigne l'art de la parure et l'hygiène. Il s'agit d'une science qui fait partie de la médecine dont le but est la préservation de la beauté naturelle. Le second est l'art du fard outrancier et agressif qui tente d'offrir une beauté factice et de tromper l'homme quant à la qualité de la marchandise.

En quoi consistait donc le maquillage des Grecs? C'est à Athénée que nous devons à nouveau les précieux renseignements que voici [il parle toujours des courtisanes]: «*Cette autre a les sourcils roux? On les lui peint avec du noir de fumée. Y en a-t-il une qui*

soit noiraude? On lui applique du blanc de céruse. Une autre a-t-elle la peau trop blanche? On la lui farde avec de l'incarnat, marque "Amour d'enfant".» On l'a compris, après s'être crépi le visage de céruse, pseudo-fond de teint à base de carbonate de plomb destiné à rendre la peau plus blanche que blanche, la femme grecque rehausse son maquillage à l'aide du blush antique: phukos ou orcanette. La mûre, la figue d'Egypte ou la ronce écrasée offrent également une palette de camaïeux de rouges. Notre belle poursuit son œuvre en se peinturlant gaie-ment les yeux au safran ou à la cendre. Quant aux cils et sourcils, ils sont noircis à l'antimoine ou brillantinés d'un mélange de blanc d'œuf et de gomme ammoniac. Même les sourcils ont droit à un traitement de faveur: d'une main experte elle les réunit en un seul afin d'orner son front d'un élégant croissant de lune!

A la lecture des sources, on comprend que la réprobation à l'égard du maquillage aux Vème et IVème siècles en Grèce devait être très forte. Cela dit, cette tendance a au moins le mérite de prouver que l'usage des fards devait être très répandu, et ce dans toutes les couches de la société. Il semble que durant la période hellénistique les interdits se soient quelque peu assouplis et que les échanges commerciaux aient encore plus favorisé la diffusion des produits cosmétiques venus de l'Orient.



Danseuse, in *Histoire de la beauté féminine à travers les âges*, op.cit.

ARS ORNATRIX ET ARS FUCATRIX

A la cosmétique grecque correspond, à Rome, l'*ars ornatrix*, qui comprend les cosmétiques inoffensifs pour l'entretien du corps, et à la commotique l'*ars fucatrix*, qui concerne des produits parfois toxiques. Contrairement à l'opinion reçue qui veut que les matrones du temps de la République aient été frustes et rougeaudes, il semble plutôt que ces dernières étaient de ferventes adeptes du maquillage, comme l'atteste Plaute (*Poenulus*, 210 sqq): «*Qui veut se donner quantité d'embarras n'a qu'à se procurer deux choses, un vaisseau et une femme. Car il n'y a rien au monde qui donne plus d'embarras que ces deux choses, une fois qu'on s'est mis à les parer. Jamais ces deux choses ne sont suffisamment parées, jamais il n'y a de moyens suffisants pour les parer suffisamment. Si je le dis, c'est que maintenant je le sais par ma propre expérience. Depuis l'aurore jusqu'à l'heure qu'il est [depuis les premières lueurs de l'aurore, nous n'avons pas cessé un moment] nous n'avons pas eu toutes les deux qu'une occupation, nous n'avons pas cessé un*

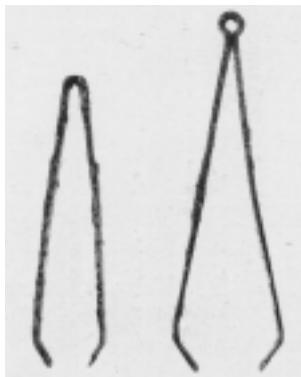
moment de nous laver, de nous frotter, nous essuyer, nous équiper, nous polir, nous repolir, nous farder, nous pomponner ; et encore avait-on donné à chacune de nous deux servantes qui ont passé tout leur temps à nous laver, à nous relaver, sans compter deux hommes qui se sont éreintés à nous apporter de l'eau. Ne m'en parlez pas, voulez-vous? Que d'embarras peut donner une femme! Mais par exemple d'eux, j'en suis certaine, sont capables de donner à tout un peuple, si grand soit-il, plus d'occupation qu'il ne lui en faut. Nuit et jour, elles passent toute leur vie, sans répit, à se parer, se laver, s'essuyer, se polir. Enfin, les femmes n'ont aucune mesure: et pour ce qui est de nous laver, de nous frotter, nous ne savons jamais nous arrêter..»

L'ACERBE JUVÉNAL

Sous l'Empire, les hommes se montreront encore plus critiques à l'égard des femmes qui usent des fards à outrance. La palme de la critique la plus acerbe revient à Juvénal (*Satires*, 6, 458 sqq) :



Femme au parfum, in *Bellezza e seduzione*, op.cit.



Pincettes à épiler, in *Bellezza e seduzione*, op.cit.



Miroir, in *Bellezza e seduzione*, op.cit.



Coiffure d'époque impériale, in *Bellezza e seduzione*, op.cit.



Boîte à fards, in *Bellezza e seduzione*, op.cit.

«Une femme se passe tout, rien ne lui paraît hon-teux, du moment qu'elle peut se mettre au cou un collier d'émeraudes et suspendre de grands pen-dants à ses oreilles distendues. Rien de plus intolé-rable qu'une femme riche. Risible et hideuse à voir, sa face est gonflée d'une couche épaisse de mie de pain, ou bien elle exhale l'odeur de la pommade "Popée" : c'est à cette glue que se prennent les lèvres du pauvre mari. Pour l'amant, on se lave la peau! Est-ce qu'on se préoccupe de se faire belle au logis? C'est pour les galants que se fabriquent les essences et qu'on achète les parfums que vous expédiez, maigres Indiens. Mais, la voici qui débar-rasse son visage et met de côté la première couche: on commence à la reconnaître. Ensuite, elle le

baigne dans ce lait pour lequel elle se ferait suivre d'un troupeau d'ânesses jusqu'au pôle hyperbo-réen, si elle y était exilée. Je le demande, ce visage sur lequel il faut appliquer et renouveler tous ces ingrédients, ces cataplasmes humides de farine cuite, doit-on l'appeler un visage, ou un ulcère?»

Il n'est pas surprenant que leurs contemporains les aient comparées à des ulcères ambulants. On sait en effet que la toilette d'une riche Romaine prenait une matinée entière et mobilisait de nombreuses esclaves spécialisées, dont par exemple celle chargée de pulvériser le parfum à l'aide de sa bouche. Pour la petite histoire, Popée s'entourait chaque matin d'une centaine de servantes.

MIROIR, MON BEAU MIROIR...

LA PHOBIE DU POIL

Au saut du lit, la Romaine débute une longue cour-se à la beauté, car "*la figure qu'elle montre ne dort pas avec elle*" (Martial). Après avoir accompli des ablutions minutieuses, son corps est étrillé au stri-gile. Il est ainsi prêt pour le rituel doux et agréable de l'épilation, pour lequel on utilise des décapants à base d'arsenic, de cire et de résine. En outre, les pince à épiler, petits instruments de torture moderne, étaient déjà très en vogue sous le nom de *volsellae*. Rien n'échappait à leur phobie du poil, ni même la poitrine ou l'intérieur du nez et des oreilles. A en croire Martial (*Epigrammes*, 9, 27), les hommes non plus n'étaient pas étrangers à cette mode : "Bien que tu portes, Chrestus, des testi-cules épilés et une verge pareille à un cou de vau-tour; bien que ta tête soit plus lisse qu'un derrière de mignon, qu'aucun poil ne vive sur tes jambes et qu'une pince impitoyable arrache les poils de tes lèvres exsangues, tu vantes les Curius, les Camille, les Cincinnatus, les Numa, les Ancus, et tous ces héros velus dont nous entendons parler dans les livres ; tu te répands en paroles emphatiques et menaçantes, et te prends de querelle avec les théâtres et le siècle".

DES PÂTES, OUI MAIS...

Au supplice des poils succède celui des dents. Pourquoi utiliser une pâte aux plantes agréable-ment parfumée - le dentifrice existait déjà - , si l'on peut se frotter délicatement les dents à la corne pilée et se rincer la bouche à l'urine ? Mais le festi-val des horreurs est loin d'être terminé... Le visage est ensuite enduit de bouillies douteuses compo-sées d'une base végétale rehaussée de substances des plus délicates : placenta, excréments, fiel,

urine, lait, organes génitaux réduits en poudre etc... Ces masques, que les recettes ci-après vous permet-tront de confectionner et de tester à la maison, pré-parent le terrain au maquillage.

A en croire Ovide, l'expert romain en la matière, les fards utilisés par les Romaines étaient les mêmes que ceux qui étaient en vogue en Grèce, et le masque qu'elle arboraient en faisait les proies rêvées des satiristes, qui les raillaient en clamant que leurs visages manquaient de s'effriter au moindre mouvement.

RAFFINEMENT CAPILLAIRE

Dernière étape : la coiffure. Contrairement aux Grecques, les Romaines, sous l'Empire, se distin-guaient par leurs raffinées choucroutes montées. Le cheveu, qui devait être épais et abondant, était tellement malmené que les Romains étaient prêts à se frotter le crâne avec n'importe quelle mixture putride pour réparer les dégâts. Pline, *Histoire naturelle*, 46, 11: «*On y applique aussi le fiel de chèvre avec de la craie de cimole et du vinaigre, mélange qu'on laisse sécher quelques temps sur la tête, ou encore le fiel de truie et de l'urine de tau-reau... On estime que la cendre de pénis d'âne, broyée avec du plomb et de l'huile et appliquée sur la tête rasée, épaisse la chevelure et l'empêche de blanchir ; celle de l'ânon mélangée avec son urine rend aussi les cheveux plus épais.*» Bien plus, au cas où ces savantes préparations n'auraient su éviter la chute des cheveux, les Romains, hommes et femmes, n'hésitaient pas à se parer de perruques - quoi de plus banal - ou alors, et c'est malheureuse-ment une mode que les générations passées ne nous ont pas transmis, ils se dessinaient de faux cheveux sur le crâne chauve !

FATAL COCKTAIL

On le constate, la beauté à Rome avait tout du déguisement grotesque. Pourtant, plus qu'une habitude quotidienne, le maquillage était la marque d'une certaine prestance. Par ailleurs, comme se plaît à le souligner Dominique Paquet (*Miroir, mon beau miroir*, op. cit.), la combinaison d'une nourriture trop riche et trop épicee et l'abus d'alcool favorisait les dermatoses, les rougeurs,

l'embonpoint, l'haleine putride et les pustules, bref autant de défauts à dissimuler. Mais les moyens employés pour les masquer étaient pires que les maux, engendrant un cercle vicieux et provoquant un lent et irrémédiable pourrissement intérieur... "Femme le jour, guenon la nuit"... si nous devions adapter ce proverbe médiéval à l'Antiquité gréco-latine, ne dirions-nous pas plutôt: "Guenon le jour, guenon la nuit, guenon à vie" ?!

RUBRIQUE «FAITES-LE VOUS-MÊME»**LE MASQUE****QUI ATTÉNUE LES ROUGEURS DU VISAGE**

«Quoique l'encens apaise les dieux et leur courroux, il ne faut pas l'employer uniquement à brûler sur leurs autels. Méllez-y du nitre qui rend les corps lisses, et employez, de chacun, le même poids, un tiers de livre. Ajoutez un morceau de gomme arrachée à l'écorce des arbres, mais plus léger qu'un quart, et un petit dé de myrrhe grasse. Après avoir broyé le tout, passez dans un tamis fin et délayez cette poudre dans du miel. On s'est bien trouvé d'ajouter du fenouil à la myrrhe odorante (cinq scripules de fenouil contre neuf de myrrhe), une poignée de roses sèches, et de l'encens mâle ainsi que du sel ammoniac. Sur ce mélange, versez de la crème d'orge, et que le poids du sel et de l'encens égale celui des roses. Appliqué, même peu de temps, sur un visage trop délicat, il en fera disparaître toutes les rougeurs.»

Ovide, *Les produits de beauté*, 51-98

LE MASQUE**QUI REND LE VISAGE PLUS LISSE QU'UN MIROIR**

«Eh bien, lorsque le sommeil aura détendu vos membres délicats, par quel moyen donner de l'éclat à la blancheur de votre teint ? Prenez de l'orge que les cultivateurs de Libye ont envoyée par mer. Dépouillez-le de sa paille et de ses enveloppes. Ajoutez une égale quantité d'ers, délayé dans dix œufs ; de toute façon que le poids de cet orge mondé soit de deux bonnes livres. Quand ce mélange aura été séché au souffle de l'air, portez-le, sous une meule rugueuse, pulvériser par une ânesse lente. Broyez aussi de la corne vive du cerf, de celle qui tombe au commencement de l'année ; mettez-en un sixième de livre. Ensuite, quand le tout sera mélangé en une farine bien menue, passez immédiatement dans un tamis à mailles très serrées. Ajoutez douze oignons de narcisse sans écorce, pilés d'une main vigoureuse dans un mortier de marbre bien nettoyé, puis deux onces de gomme avec de la farine de froment de Toscane, sans préjudice de neuf fois autant de miel. Toute femme qui enduira son visage de ce cosmétique le rendra plus brillant, plus lisse que son miroir.»

Ovide, *Les produits de beauté*, 51-98

QUELQUES CONSEILS SELON PLINE

Contre les rides : appliquer sept fois par jour du lait d'ânesse sur le visage
Contre l'acné : s'enduire le visage de beurre mélangé à de la céruse
Contre la couperose : se frictionner avec de la bouse de veau préalablement pétrie à la main avec de l'huile et du caoutchouc
Contre les ulcères de la bouche et les gercures des lèvres : suif de veau et de bœuf mélangé à de la graisse d'oie et à du jus de basilique

Pline, *Histoire naturelle*

**SOURCES**

Athènée, Chap. 13, texte établi et traduit par Th. Sandre, Belles Lettres, Paris, 1924

Hésiode, *Oeuvres complètes*, texte établi et traduit par P. Mazon, Belles Lettres, Paris, 1928

Juvénal, *Satires*, texte établi et traduit par P. de Labriolle et F. Villeneuve, Belles Lettres, Paris, 1967

Martial, *Epigrammes*, texte établi et traduit par H.J. Izaac, Belles Lettres, Paris, 1973

Ovide, *L'art d'aimer*, texte établi et traduit par H. Bornecque, Belles Lettres, Paris, 1967

Ovide, *Les produits de beauté pour le visage de la femme*, texte établi et traduit par H. Bornecque, Belles Lettres, Paris, 1961

Platon, *Gorgias*, texte établi et traduit par E. Chambry, Flammarion, Paris, 1987

Plaute, *Poenulus*, texte établi et traduit par A. Ernout, Belles Lettres, Paris, 1970

Xénophon, *Economique*, texte établi et traduit par P. Chantraine, Belles Lettres, Paris, 1971

OUVRAGES

Bellezza e seduzione nella Roma imperiale, catalogue d'exposition édité par Laura Biagiotti, Rome, 1990

Bernard Grillet, *Les femmes et les fards dans l'antiquité grecque*, Paris, 1975

Werner Heinz Baden, *Salben und Heilen in der römischen Antike*, Augst, 1993

Geneviève Leroy et Muguet Vivian, *Histoire de la beauté féminine à travers les âges*, Paris, 1989

Arthur Marwick, *Beauty in History*, Londres, 1988

Dominique Paquet, *Miroir, mon beau miroir*, Paris, 1997

Jacques Pinset et Yvonne Deslandres, *Histoire des soins de beauté*, Paris, 1970



JOUER AU PASSÉ RECOMPOSÉ

Sébastien Freudiger

Pour le public adulte, le fait de jouer provoque souvent des sourires condescendants et suggère la puérilité. On peut toutefois se demander s'il est pertinent d'envisager le jeu comme une activité sérieuse et lui reconnaître un intérêt dans le domaine historique. En d'autres mots, peut-on considérer le jeu comme utile à la compréhension et à l'étude de l'Antiquité ?

CATALOGUE DE JEUX

Une trentaine de jeux différents ont été examinés et classés selon le genre auquel ils appartiennent et la période dans laquelle ils se déroulent. Précisons d'emblée qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais d'un échantillon représentatif des jeux consacrés à l'Antiquité. Par Antiquité, nous entendons les périodes celtique, grecque et romaine, ce qui ne reflète pas un intérêt particulier de l'auteur de cet article, mais bien la préférence des maisons d'édition pour ces civilisations.

DES GENRES...

Le genre le plus représenté est la *simulation de conflit militaire*. Dans la plupart des cas, des batailles antiques sont reconstituées à l'échelon tactique. Seule la bataille elle-même est alors prise en compte; les implications politiques ou économiques au terme du conflit ne sont pas traitées. Ces jeux présentent en règle générale une grande rigueur historique, et couvrent de nombreuses batailles qui vont des guerres médiques aux guerres civiles romaines. Quelques uns d'entre eux, plus stratégiques, reconstituent des conflits entiers, par exemple les guerres entre les Diadoques ou les guerres civiles du Bas Empire. La grande majorité de ces jeux conservent les inégalités historiques, sans chercher à favoriser l'aspect ludique en rééquilibrant artificiellement les différents partis. On peut donc y jouer en toute quiétude, sans craindre de remodeler trop profondément l'histoire.

Il existe également des jeux de plus grande envergure dans lesquels la politique, la diplomatie et l'économie sont prises en compte. Cette catégorie couvre généralement des périodes historiques beaucoup plus vastes. Il est alors plus difficile d'y appliquer le critère de la rigueur historique, puisque le but de tels jeux est de recréer des mécanismes à l'échelle des peuples (migrations, constitutions politiques, etc.).

Il faut encore considérer le *jeu de rôle* qui est un type particulier à de nombreux égards. Il se propose en effet de recréer un contexte historique dans lequel des personnages, imaginaires ou non, évoluent sans véritables contraintes. S'il fallait chercher une valeur historique dans les jeux de rôle, c'est dans la description du monde et sa mise en

scène qu'on la trouverait, plus que dans le déroulement des événements.

Enfin, le *jeu de parcours*, à l'image du Monopoly pour le monde financier, est un genre tout différent. Transposé dans l'Antiquité, ce type de jeu favorise nettement l'aspect ludique au détriment de l'histoire, dans le but principal d'amuser les participants. L'exemple le plus explicite pour les admirateurs de Ben-Hur serait une course de chars sur le modèle du jeu de l'oie. Le cadre antique importe alors guère: une autre période aurait tout aussi bien pu convenir, puisqu'il ne s'agit que d'un élément secondaire qui ne conditionne pas véritablement la nature du jeu.

... ET DES ÉPOQUES

Après ce survol, par ordre de fréquence, des diverses catégories de jeux, examinons leurs contextes chronologiques et culturels.

C'est sans conteste la République romaine qui jouit du plus grand intérêt. Ensuite viennent la période hellénistique et le Haut Empire romain. Quelques jeux traitent également d'un Age héroïque grec ou celtique, dans lesquels la mythologie l'emporte souvent sur l'histoire. Enfin, la période classique grecque et le Bas Empire romain ne sont que faiblement représentés.

Ce constat permet de tirer quelques conclusions sommaires, malgré les réserves qu'imposent la grande diversité des jeux traités et leur nombre relativement faible. Toutefois, ce n'est certainement pas un hasard si de nombreuses trames ont pour cadre la République romaine: il est sans doute plus aisé d'élaborer un jeu politique pour plusieurs participants dans un contexte de gouvernement collégial, par opposition à la période impériale, où les forces en présence sont déséquilibrées par la puissance du Princeps. Cette hypothèse n'explique cependant pas l'absence de jeux dans le domaine de la démocratie grecque qui offre également de nombreuses possibilités ludiques.

Il est possible de trouver une explication pour les jeux de type militaire: les batailles livrées par les Romains au temps de la République sont certainement plus intéressantes du point de vue ludique. Rome était en effet en guerre contre des armées variées, telles celles des Carthaginois ou des

Macédoniens, et la suprématie du système militaire romain restait à prouver. Il en résulte des possibilités de simulation étendues et attrayantes à un moment charnière de l'histoire occidentale, alors que personne encore ne se doutait que le latin serait promu à un brillant avenir de langue morte. Le Haut Empire est une longue période propice à la simulation militaire de conflits tant stratégiques que tactiques, tandis que la Grèce hellénistique offre de nombreuses possibilités diplomatiques, commerciales et militaires entre les différents royaumes fondés à cette époque.

Il est par contre étonnant de constater que les périodes de la Grèce classique et du Bas Empire romain sont négligées, alors qu'elles sont pourtant bien documentées. L'absence de la Grèce archaïque et de la Royauté romaine est plus facile à expliquer, puisque ces périodes plus anciennes sont mal connues. Ce critère n'est pourtant pas déterminant pour les mondes celtique ou grec aux temps héroïques, car tous les jeux qui s'y déroulent sont des jeux de rôle, qui font plus appel à l'imagination qu'à la volonté de respecter la réalité historique.

LE JEU AU SERVICE DE L'HISTOIRE

Malgré sa légèreté, une telle enquête peut aboutir à des conclusions sérieuses et utiles du point de vue sévère de l'historien, car jouer sur le terrain de l'Antiquité peut apporter davantage qu'un plaisir ludique éphémère.

En effet, le jeu permet en quelque sorte de revivre l'histoire, puisque la simulation recrée ce qui s'est passé et tente de le comprendre pour en faire un jeu. Les joueurs incarnent ainsi une nation ou un personnage avec lesquels il devient possible de confirmer ou d'infirmer l'histoire *a posteriori* (ce qui a toujours été un grand fantasme d'historien). L'intérêt n'est pourtant pas véritablement de refaire l'histoire selon son bon vouloir (même si par exemple, la défaite d'Athènes contre Sparte frustrer les admirateurs de Périclès), mais de la comprendre par le jeu en codifiant la situation à l'aide de règles (comment Hannibal a-t-il pu concrètement vaincre les Romains à Cannes ?) Le jeu devient ainsi un instrument de l'histoire expérimentale.

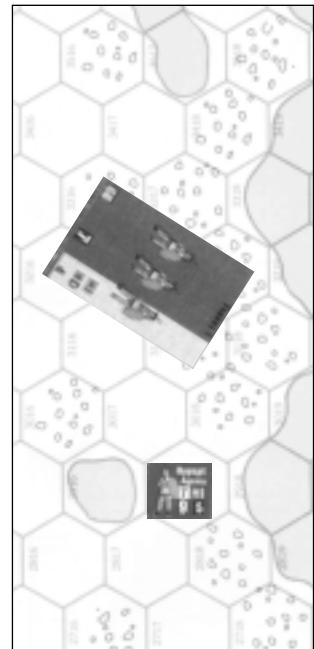
Il est toutefois évident que des limites à cette exploitation de l'histoire subsistent. La plus contraignante est certainement le caractère lacunaire des informations qui nous ont été transmises. Il est en effet impossible de recréer une période ou une situation historique sans disposer d'un minimum de renseignements, si on a la prétention d'en tirer une simulation la plus fidèle possible à la réalité. D'autre part, il n'est pas possible, dans une création artificielle, de rendre la réalité dans sa glo-

balité. Le créateur est donc contraint de choisir les aspects qu'il désire simuler, ce qui modifie forcément le passé.

La qualité d'un jeu se mesure donc à la pertinence des paramètres sélectionnés et à leur adaptation en règles. Il est par exemple plus raisonnable de ne pas tenir compte de l'usure des sandales au cours de la deuxième guerre punique, sous peine d'alourdir considérablement le déroulement du jeu. Il est par contre plus judicieux de codifier les possibilités de recrutement des deux adversaires. Par conséquent la meilleure simulation n'est pas nécessairement la plus détaillée, mais celle qui prend en compte les facteurs les plus importants pour saisir et mettre en scène une situation historique.

Il va de soi que la création d'un jeu exige une plus grande connaissance du sujet que le simple fait d'y jouer. Il est donc indispensable de se livrer à un véritable travail d'historien si l'on désire élaborer un système cohérent et rigoureux dans un contexte antique.

Le jeu, que ce soit lors de sa création ou de son application, permet d'adopter une attitude active et pratique à l'égard de l'histoire, qui fait parfois défaut dans la recherche académique. Sans demander aux disciplines historiques de servir les intérêts du ludisme (ce serait prétentieux), envisageons plutôt le jeu comme un complément expérimental pour la compréhension du passé. Et tant pis si on y prend plaisir...



Exemple de matérialisation, en termes de jeu, de deux unités de hoplites évoluant en terrain accidenté (pièces en carton sur le réseau hexagonal d'une carte en papier). Des règles donnent vie à cette armature matérielle afin d'obtenir une reconstitution de bataille. (Tiré de *Diadochoi*, extension éditée par GMT Games pour la série de jeux *The Great Battles of History*).

Quelques suggestions...

- *The Great Battles of History*, série de jeux édités par GMT Games et en particulier le module *SPQR* traduit en français par Oriflam pour égaler les grands stratèges (*de Miltiade à César*)
- *Civilisation*, édité par Avalon Hill et traduit en français par Jeux Descartes pour revivre les premières étapes de la civilisation
- *Res Publica*, édité par Avalon Hill et traduit en français par Jeux Descartes pour faire et défaire les intrigues politiques
- *Légendes Celtes*, édité par Jeux Descartes pour côtoyer les héros de la mythologie celtique.
- *The Peloponnesian War*, édité par Victory Games pour découvrir les mécanismes d'un conflit.
- *Circus Imperium*, édité par Fasa et traduit en français par Jeux Descartes pour confronter Ben-Hur avec Terminator.



APNEISTES GRECS ET ROMAINS

UNE PLONGÉE DANS LES TEXTES ANTIQUES.

Samuel Verdan

Il s'appelait Skyllias de Skione, plongeur grec à la solde de Xerxès. En 480 av. J.C., il trahit, trancha les amarres des navires perses et s'en alla par le chemin des eaux, accompagné de sa fille Hydna.

Les textes, si on les sollicite un peu, nous fournissent d'autres exemples de tels exploits, tous dignes d'être commémorés dans une version peplum du «Grand Bleu».

❶ ...ainsi que dans la monomanie aquatique de l'auteur.

❷ Inutile d'énumérer ici tous les produits marins, coquillages et autres, que, même chez nous, livrent les fouilles, et dont on se doute bien qu'ils ne sont pas sorti tout seuls de l'eau.

❸ Pausanias X, 19, 1.

❹ Soit près de quinze kilomètres.

❺ Hérodote VIII, 8, 1.

❻ Macarius VI, 51.

❼ Personnage historique, le premier à avoir atteint en apnée la profondeur mythique des 100 mètres, le 26 novembre 1976.

❽ Thucydide IV, 26.

❾ Thucydide VII, 25.

❿ Dion Cassius, XLII, 12 et XLVI, 36 et Tite Live XLIV, 10, 4.

⓫ Lucain, *La Pharsale*, III, 696.

CAPTATIO BENEVOLENTIAE

Les lignes qui vont suivre ne se veulent pas d'une exhaustivité et d'une rigueur scientifique à toute épreuve, et leur profondeur n'égalera en rien celle qu'atteignaient les apnéistes du temps jadis. Mais elles trouvent leur motivation dans ce constat¹: si l'existence de la plongée, depuis des époques recu-

lées, nous paraît évidente, si des indices archéologiques nous la prouvent², que savons-nous en revanche de sa pratique, de ceux qui s'y adonnaient par jeu, dans leur métier, ou au combat? Quelques sources grecques et romaines s'en préoccupent: immergeons-nous-y!

SKYLLIAS DE SKIONE ET SES SUCCESEURS

Les auteurs anciens avaient, on le sait, un faible pour les récits militaires; aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'ils aient souvent mis en scène des plongeurs au combat. Le plus réputé d'entre eux, le seul d'ailleurs dont on sache le nom, fut Skyllias de Skione.

Pausanias nous conte à son sujet: «... *Skyllias de Skione qui, selon la tradition, plongea au plus profond de toutes les mers. Il enseigna aussi à sa fille à plonger. Lorsque la flotte de Xerxès fut attaquée par une violente tempête au large du Pélon, le père et la fille aidèrent à sa destruction en allant sous l'eau décrocher les ancras et autres amarres que les trirèmes possédaient. Pour cet exploit, les Amphictyons érigèrent en dédicace les statues de Skyllias et de sa fille.*»³

Hérodote ajoute: «*Par quel moyen, à ce moment, réussit-il enfin à rejoindre les Grecs, je ne puis le dire de façon sûre, mais je me demande avec étonnement si ce que l'on raconte est véritable: parti des Aphètes en plongeant dans la mer, il n'aurait pas émergé avant d'avoir atteint l'Artémision, ayant ainsi parcouru sous l'eau environ quatre-vingts stades.*»⁴ On raconte sur le compte de cet homme beaucoup de choses qui ont tout l'air de mensonges, et quelques autres qui sont vraies.»⁵

Devant de tels récits, on reste sans souffle; faut-il, à leur égard, faire nôtre la suspicion d'Hérodote? Qu'importe, puisque, légendaires ou authentiques, ils émerveillèrent le commun des mortels, et que leurs auteurs parurent dignes de passer à la postérité. On disait d'ailleurs proverbialement «*il plonge*

comme un Skione»⁶, comme de nos jours l'on traiterait tout apnéiste de Jacques Mayol⁷.

Il n'en est pas moins vrai que l'utilisation de plongeurs de combat au sein des flottes antiques était pratique courante, et profitable. Des services que ces derniers rendaient, les auteurs anciens s'empressaient d'agrémenter leurs récits militaires. Ainsi Thucydide évoque-t-il des plongeurs ravitaillant Pylos durant son siège en 425 av. J.C.⁸ et d'autres sciant sous l'eau des pieux interdisant aux Athéniens l'entrée du port de Syracuse⁹. De telles anecdotes se trouvent encore chez Dion Cassius ou chez Tite Live par exemple¹⁰.

Lucain, quant à lui, se sert de telles prouesses pour mettre un comble à l'horreur des combats qu'il excelle à décrire; cela se passe en 49 av. J.C. autour de Marseille: «*Dans ce combat, un Phocéen fut singulièrement remarquable pour conserver son souffle sous les eaux, rechercher jusqu'aux sables de la mer ce qu'elle avait englouti... Celui-ci, après avoir emmené un ennemi au fond et l'avoir fait étouffer, revenait vainqueur et vivant à la surface; mais, croyant émerger à l'air libre, il rencontra une coque et resta cette fois sous l'eau.*»¹¹

Dans ces flots agités ou troublés de sang, les plongeurs eux-mêmes disparaissent un peu derrière leurs hauts faits; il n'est rien dit de leurs méthodes. Fort heureusement pour notre étude, il existait déjà à cette époque d'autres activités subaquatiques, plus pacifiques mais non moins dangereuses, la pêches des perles et des éponges, dont nous avons trouvé quelques mentions.

SPONGOTOMES, SPONGOTÈRES ET AUTRES CUEILLEURS AQUATIQUES

Dans l'Antiquité, l'éponge était d'usage courant; les perles rehaussaient bon nombre de bijoux; les fruits de mer ne figuraient pas en dernier au menu, et le modeste mollusque nommé murex fournissait la pourpre dont se vêtaient les plus nobles. Mais se souciait-on de ceux qui tiraients ces richesses de la mer, souvent au péril de leur vie, comme le fait remarquer Pline : «...tant il est vrai que nous trouvons le plus vif plaisir à satisfaire tout notre corps aux dépends de la vie humaine»¹²?

Précisément, ce dernier auteur ainsi que quelques autres ont évoqué les pêcheurs de perles et d'éponges, décrivant parfois leur métier avec une étonnante justesse. Oppien¹³ est le plus prolix en la matière, dans un chapitre de ses *Haleutica* suffisamment digne d'intérêt pour que l'on ose le livrer presque in extenso : «Je déclare qu'il n'est pas de pire tâche ni de plus pénible pour les hommes que celle des pêcheurs d'éponges. Eux, lorsqu'ils se préparent à leur travail, se nourrissent maigrement et se permettent de bien dormir... Comme lorsqu'un homme s'entraîne pour un concours de chant... ils accordent la plus grande attention à ce que leur souffle reste intact lorsqu'ils plongent, et à ce qu'ils puissent se remettre de la plongée précédente. Quand ils s'en vont accomplir leur lourde tâche, ils adressent leurs voeux aux divinités qui règnent sous la mer et leur demandent de tenir éloignés les monstres des profondeurs... Et s'ils aperçoivent un "Beau Poisson", ils sont pris d'un grand courage, car là où celui-ci passe, aucun monstre marin n'est encore jamais apparu: c'est pourquoi les hommes l'ont nommé le Poisson Sacré. S'en réjouissant, ils se hâtent vers leurs tâches. Un plongeur est ceint d'une longue corde autour de la poitrine et, se servant de ses deux mains, dans la gauche saisit un lourd poids de plomb, dans la droite tient un couteau aiguisé, tandis que dans sa bouche il garde de l'huile claire. Se tenant à la proue, il scrute les flots, pesant sa peine et l'infini des eaux. Son compagnon l'incite au travail et lui adresse des paroles d'encouragement... S'étant armé de courage, il saute dans les flots agités et le poids pesant de plomb gris l'attire vers le bas. Arrivé au fond, il crache l'huile, qui brille avec éclat, et dont la lumière se mêle à l'eau, tel un phare montrant son oeil dans les ténèbres de la nuit. S'approchant des rochers, il aperçoit les éponges qui vivent sur des saillies, fermement fixées aux rochers... Allant droit à elles avec le couteau tenu solidement dans sa main, comme un faucheur il coupe le corps des éponges, puis ne s'attarde pas mais agite vite la corde, signalant à ses

camarades de le remonter promptement... Le voyant revenu sain et sauf à la surface, on se réjouit d'abord, puis on le plaint, tant ses membres sont affaiblis par la peur et le travail éprouvant. Souvent, lorsqu'un pêcheur d'éponges a plongé dans les profondeurs de la mer et fait sa repoussante et dure récolte, il ne remonte plus, le malheureux, ayant rencontré quelque énorme et hideuse bête. Secouant frénétiquement la corde, il prie ses compagnons de le tirer dehors. Le monstre marin et les hommes tirent, triste spectacle, sur son corps déchiré en deux qui regrette déjà la barque et ses occupants. Et eux, pleins de tristesse, se hâtent de quitter ces eaux et leur lugubre travail, et regagnent la terre, pleurant sur les restes de leur infortuné camarade.»¹⁴

Les connaisseurs apprécieront le parfum d'authenticité qui se dégage du texte d'Oppien. Nul mieux que lui n'évoque l'hygiène de vie des pêcheurs, le soin qu'ils apportent à leur souffle, nul ne nous plonge mieux dans l'ambiance de leur travail. Sûrement, ceux qui ont vu les amas japonaises¹⁵ à la tâche ou des plongeurs polynésiens pourraient en faire de même. Nous possédons là un riche témoignage sur la plongée antique. D'autres, qui viennent le compléter, sont plus avares de renseignements. Surtout, ils s'attardent au palpitant...



¹² Pline l'Ancien, IX, 105.

¹³ Il s'agit bien entendu d'Oppianus d'Anazarbe en Cilicie, poète didactique de la fin du deuxième siècle après.

¹⁴ Oppien, *Halieutiques*, 612-674.

¹⁵ Plongeuses qui, de nos jours encore (?), pratiquent dans certaines îles japonaises la cueillette industrielle de coquillages et d'algues alimentaires.

Fig 1. Une Ama japonaise en action.
Tiré de Mayol J., *Homo Delphinus*, Grenoble 1986, p. 77.

PÉRILS ET CONTRE-PÉRILS

¹⁶ Athénée, III, 94b.

¹⁷ On pense de suite à la raie...

¹⁸ Pline l'Ancien IX, 151-153. Nous recommandons aux intéressés la lecture du passage intégral, comme celle des autres textes que nous nous sommes efforcé d'abréger par souci de mesure.

¹⁹ Philostrate, *Vie d'Apollonius*, III, 57.

Oppien mettait déjà l'accent sur les dangers guettant les travailleurs de la mer; Aelianus, ou Athénée nous en révèlent d'autres: «Les pêcheurs de perles courrent des risques lorsqu'ils mettent la main dans un coquillage ouvert; car celui-ci se referme et souvent tranche les doigts; certains plongeurs meurent même sur le coup»¹⁶. Pline, lui, nous immerge au cœur du drame: «C'est l'abondance des chiens de mer qui fait surtout courir de grands risques aux plongeurs en quête d'éponges. Il y a aussi, disent-ils, une espèce de nuage qui s'épaissit au-dessus de leur tête, semblable à un animal, les écrasant et les empêchant de remonter...»¹⁷. Contre les chiens de mer la lutte est acharnée... Il n'y a qu'un moyen de salut, c'est d'aller droit à eux et de prendre l'offensive, car la bête a peur de l'homme autant qu'elle lui fait peur, et dans les profondeurs la partie est égale. Mais lorsqu'on est revenu à la surface, la situation est critique...

... et les compagnons du plongeur peuvent seuls le sauver. Ils halent le cordage attaché à ses épaules... On le tire d'abord lentement; mais quand il approche de la coque du bateau, si on ne l'enlève pas brusquement, on voit la bête l'engloutir...»¹⁸.

Il devait exister des moyens de conjurer les périls de la mer. Voici celui qu'utilisaient les pêcheurs de perles de la Mer Rouge, selon Philostrate: «Et les bateaux, dit-on, pour tenir éloigner ces animaux, portent des cloches à la proue et à la poupe, dont le son effraie ces créatures et les empêche d'approcher»¹⁹. La majorité des auteurs, comme Oppien, mentionnent le «poisson sacré», celui dont la présence indiquerait au plongeur qu'aucun prédateur ne circule alentour. D'ailleurs ils le font tous d'une semblable manière, tant que l'on se demande si l'animal n'est pas plus littéraire qu'aquatique; aux ichtyologistes de trancher!

DES YEUX ET DES OREILLES

²⁰ En Polynésie pourtant, existaient des lunettes de plongée où le verre était remplacé par de l'écailler de tortue polie; pourquoi pas en Méditerranée?

²¹ Philostrate, *Vie d'Apollonius*, III, 57.

²² Plutarque, *Moralia*, 950 b.

²³ Aristote, *Problèmes*, XXXII, 2, 3, 11.

²⁴ Rappelons que la pression hydrostatique, qui croît avec la profondeur d'une atmosphère par dix mètres d'eau, s'exerce notamment sur les tympans du plongeur, et doit être compensée par une manœuvre ad hoc.

²⁵ Aristote, *Les parties des animaux*, 659a.

²⁶ Aristote, *Problèmes*, XXXII, 5.

Si les auteurs ont privilégié dans leurs lignes certains aspects de la plongée, plutôt sensationnels ou anecdotiques, ils sont à l'inverse restés trop discrets sur d'autres qui, pour nous, ne manqueraient pas d'intérêt. Cherchant par exemple à savoir si des moyens de mieux voir sous l'eau existaient à l'époque, on se heurte à de troubles explications. Il n'est bien entendu pas question de lunettes²⁰; mais, nul ne l'ignore, l'huile répandue sur l'eau en aplani la surface et permet de mieux discerner le fond. Cette méthode était employée par les plongeurs antiques, comme en témoigne Plutarque, ou Philostrate: «Ils attendent un jour calme, ou rendent eux-mêmes la mer lisse en la recouvrant d'huile»²¹. Cependant Oppien, dans le texte précité, fait aussi mention d'un usage de l'huile au fond de l'eau, tout comme Plutarque: «Ce n'est en fait pas qu'à la surface qu'elle prodigue de la lumière pour ceux qui passent la nuit en mer; elle le fait aussi pour les pêcheurs d'éponges sous la surface, lorsqu'ils la soufflent hors de leur bouche»²². Cela paraît difficilement croyable. Y a-t-il eu méprise de la part des deux auteurs? Ou l'expérience pourrait-elle démontrer l'utilité du procédé?

Quelques phrases tirées des Problèmes d'Aristote nous introduisent à une autre question technique: «Pourquoi les oreilles des plongeurs se brisent-elles dans la mer? Est-ce parce qu'elles subissent une vio-

lence du fait qu'elles retiennent le souffle qui les emplit... Pourquoi les plongeurs fixent-ils des éponges autour de leurs oreilles? Est-ce pour que la mer qui se précipite avec violence, ne les leur fasse pas éclater?... Pourquoi les oreilles des plongeurs risquent-elles moins d'éclater, s'ils prennent la précaution d'y verser de l'huile?... Une fois rendue plus coulante, l'eau ne produit pas de choc à l'intérieur de l'oreille, et c'est pour cela qu'elle ne la fait pas éclater»²³. A ces mots, on voit qu'Aristote ne maîtrisait pas absolument, en théorie, la pression hydrostatique, et qu'en pratique les plongeurs ne savaient pas la compenser, du moins certains d'entre eux²⁴. Il est peu probable que les solutions citées par le savant aient été d'une quelconque utilité. Mais ses interrogations sont passionnantes; il est le seul à se pencher sur de tels aspects pratiques. Et c'est chez lui qu'on trouvera attestée l'existence de deux accessoires de plongée dont on n'aurait osé espérer la mention dans les textes antiques, le tuba et la cloche à plongeur: «De même que, pour les plongeurs, certains fabriquent des appareils pour respirer et rester longtemps sous la mer en aspirant grâce à l'appareil l'air de la surface, de même c'est sur ce principe que la nature a réglé la taille du nez de l'éléphant»²⁵, «On permet aux plongeurs de respirer en descendant un chaudron. Celui-ci ne se remplit pas d'eau mais garde l'air»²⁶.

UN AVENIR À CE PASSÉ ?

On aimerait pouvoir aller plus loin dans la découverte de la plongée antique. Mais les sources autres que littéraires restent quasi muettes sur le sujet. L'activité n'a guère laissé de vestiges matériels exploitables en ce sens et l'iconographie ne lui a pas ou peu ouvert ses représentations; une seule inscription existe, à notre connaissance, qui concerne des *urinatores* à Rome²⁷; c'est peu. Il n'y a peut-être que l'ethnologie qui, par comparaison, pourrait nous secourir. Ainsi possède-t-on une foule de témoignages de contemporains qui, jus-

qu'au milieu de ce siècle, ont assisté au travail de plongeurs qui pratiquaient dans des conditions semblables à celles de l'antiquité. Mais n'est-ce pas trop s'éloigner de ceux que notre étude visait à découvrir?

Qu'il nous suffise de compléter par l'imagination le puzzle clairsemé de nos connaissances, pour redonner vie un instant à ces apnémistes. Ils le méritent, au même titre que bien d'autres que l'histoire a laissés, inconnus, sur quelque lointain rivage...

²⁷ CIL VI, 1872. On y découvre un corps constitué de pêcheurs et de plongeurs du Tibre (*corpus piscatorum et urinatorum totius alvei Tiberis*), dont le patron était un personnage important.

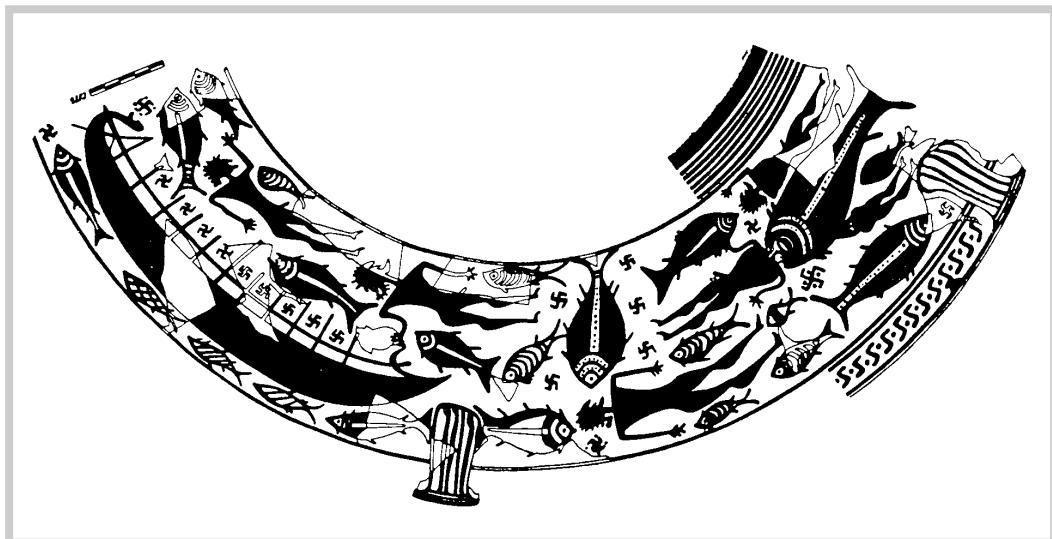
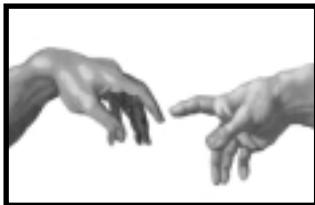


Fig 2. Lorsque l'image trompe : ces plongeurs sont en réalité des noyés. Fragment d'un cratère géométrique provenant de Pithecuse. (Fin du VIIIe siècle) Tiré de Basch L., *Le musée imaginaire de la marine antique*, Athènes, 1987, p. 188.

PARENTHÈSE LEXICALE

En grec, le terme général désignant le plongeur est κολυμβητης. Le pêcheur d'éponge, quant à lui, est indifféremment nommé σπογγοθηρας, σπογγοτομος ou σπογγευς.

En latin, il n'existe pas de termes spécifiques aux divers métiers subaquatiques. Le substantif *urinator*, ou plus souvent encore *urinans*, participe présent du verbe *urinare*, est utilisé pour désigner toute catégorie de plongeur. Pour les lecteurs qu'abuserait (ou amuserait) l'évolution sémantique du mot, nous livrons ici l'explication de Varron: «On appelle ces pots "urnae", parce que, tels un plongeur ("urinator"), ils plongent pour puiser de l'eau. "Urinare", c'est en effet s'enfoncer dans l'eau» . (Varron, *La langue latine*, V, 126.)



LE PEPLUM

ANTIQUITÉ, SPECTACLE ET CINÉMA

Alain Freudiger
et Ariel Garcia

Le terme de peplum fut utilisé pour la première fois dans les années 60, par des critiques français. Peplum, en latin «le pli de la toge», désigne les films que les américains qualifiaient familièrement de «Sword & Sandal», autrement dit des films plus ou moins historiques allant de la préhistoire à la fin du moyen âge. Le peplum au sens large comprend donc aussi bien des films sur l'Antiquité grecque et romaine que des films médiévaux, orientalisants (Mongols ou Arabes), sur les pirates, sur les vikings...

Mais nous nous bornerons ici à parler des films sur l'Antiquité.

COMMENT DISTINGUER LE PEPLUM D'UN NAVET ORDINAIRE ?

Le peplum se caractérise par différents éléments: l'opulence de l'exotisme (qui est à elle seule la justification du genre), le nombre colossal de ses figurants, son prix souvent pharaonique (pour l'époque en tout cas; il est vrai que «Titanic» et autres «Jurassic Park» ont fait exploser les superlatifs et les zéro).

Le dépaysement historique, et parfois aussi géographique, n'est que le prétexte à une débauche de décors et de costumes qui font «exotiques». La longue durée de ces films (souvent 3 ou 4 heures) renvoie directement au genre littéraire de l'épopée. La musique des *pepla*¹ hérite de certaines notions wagnériennes, comme les leitmotive de situation et de personnage. Parfois, des sonorités non occidentales sont utilisées pour suggérer un dépaysement temporel. Cependant, l'intérêt de la musique est extrêmement limité, il faut bien l'avouer. D'autre part, un procédé mis au point dans les années 50 va faire du peplum un grand spectacle, pour concurrencer les débuts d'engouement

pour la télévision: le CinémaScope². A la fin des années 50, un élément marque particulièrement le spectateur: le pictorialisme exacerbé. Des images en couleurs vives, des contrastes lourds, peu de tons différents mais un choc de couleurs. Il y a une rupture très marquée avec le néoréalisme italien³. D'ailleurs, l'apparition du peplum et de ses fastes est certainement lié à la croissance économique de cette époque.

Les acteurs de peplums sont plus des icônes que des comédiens; ce qui est important, c'est leur image, et pas la manière dont ils jouent. Leur beauté physique doit être à l'égal d'Aphrodite pour les femmes, et d'Adonis pour les hommes. Les mâles, body-builders sculptés à la perfection, aux muscles saillants, doivent incarner le Héros.

Le peplum est une sorte de mélodrame. Le scénario de base varie peu d'un film à un autre: un méchant arrive au pouvoir et oppresse des innocents impuissants; puis un homme se lève, conduit une rébellion. Dans un combat final, le héros tue le

1 Rassurez-vous, lecteurs, nous ne respecterons la grammaire latine que cette fois. La pédantise a ses limites !

2 Procédé mis au point dans les années 50, permettant des projections sur un écran panoramique, deux fois plus large que l'écran standard

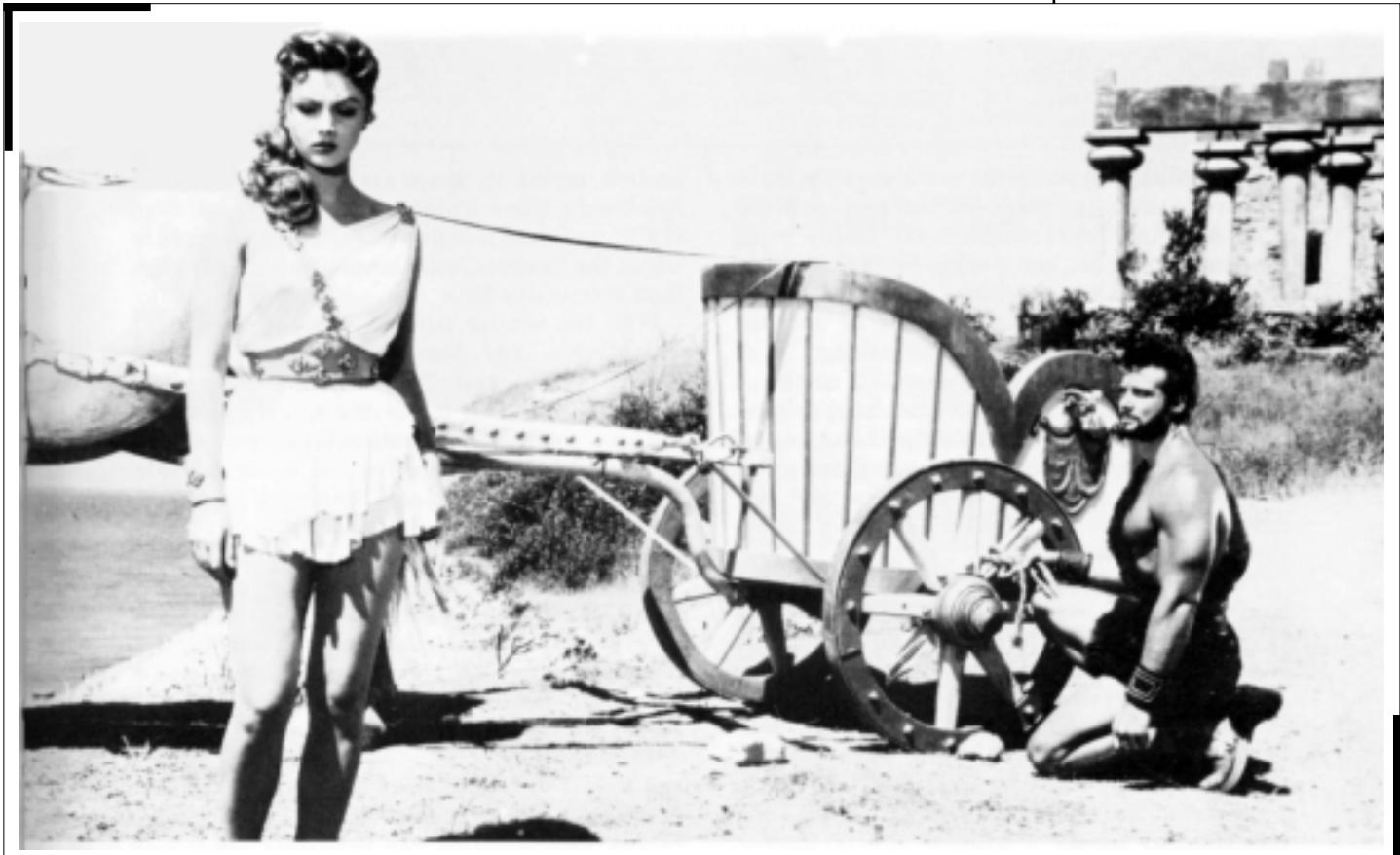
3 Courant cinématographique né en Italie dans les années 40 et caractérisé par un retour à des sujets réalistes, sociaux, populaires. Les films, en noir et blanc, souvent à petit budget, avec des acteurs non professionnels, sont d'un style assez sobre.

Les décors imposants et les nombreux figurants n'empêcheront pas la victoire des barbares («La chute de l'Empire romain»). Photo tirée de D. ELLEY, *The Epic Film*, p. 5, op. cit.



méchant, libérant ainsi les innocents. L'importance des «épreuves» apparaît aussi souvent dans le peplum. Le héros est courageux, vertueux, galant,

loyal et plein de ressources. Il est sûr de lui, fait triompher la Justice et la Vérité, mais se pose bien peu de questions sur le sens de la vie, par exemple.



NAISSANCE, PUBERTÉ ET MATURETÉ DU PEPLUM

Les peplums prennent leur origine dans le cinéma muet, spécialement en Italie. Dès les années 1910, on tourna de grandes mises en scène antiques, véritables débuts du peplum (comme le fameux «Cabiria»). Par la suite, le cinéma de la période mussolinienne utilisa une forme de peplum pour glorifier l'Italie (comme les succès militaires italiens, après l'empire romain, sont quasi inexistant, il était nécessaire de remonter jusque là - d'autant plus que le salut fasciste n'est autre que le salut romain). Mais l'âge d'or du peplum se situe, sans conteste (s'il y a des contestes, s'adresser à la rédaction) dans les années 60, où le kitsch triomphe avec une maîtrise esthétique rarement atteinte (sauf peut-être à l'âge du rococo).

Il s'agit toutefois de distinguer deux grandes écoles du peplum: l'école américaine et l'école italienne. Les américains, se spécialisèrent dans la dépense et dans le faux semblant de réalisme historique, ten-

dant à la maniaquerie. Ainsi, en ce qui concerne les décors et les costumes, on ne comptait pas l'argent pour se rapprocher de la réalité historique. Mais pour les personnages, c'est catastrophique (ou presque): ce sont des stéréotypes simplistes qui doivent plus aux écrivistes de Cape et d'Épée du XIXème qu'à Tite-Live.

En Italie, le peplum connut un succès fracassant. Entre 1960 et 1965, plus de 140 peplums furent produits. Ils représentaient à cette époque les trois quarts de la production italienne ! Mais le peplum ne se conçoit pas de la même manière qu'aux Etats-Unis. Par l'aspect financier tout d'abord. En effet, les réalisateurs et les producteurs trouvaient sans cesse des ruses pour économiser du temps, de l'argent et de la pellicule. La plupart du temps, les décors étaient réutilisés pour des dizaines de films, le montage elliptique permettait de faire croire à toute la ville de Rome rassemblée en n'ayant à dis-

Un peplum féministe ? N'empêche que les écuries d'Augias seront nettoyées par Hercule et non par sa femme («Les travaux d'Hercule»).
Photo tiré de D. ELLEY, *The Epic Film*, p. 23, op. cit.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Cahiers du Cinéma, Mai 1962
- ELLEY Derek
The Epic Film, 1984
- LUCIANO Patrick
With Fire and Sword, 1994
- WYKE Maria
Projecting the past, 1997

position qu'une centaine de figurants, ou encore de suggérer un immense palais en disposant différemment les trois colonnes et l'escalier qui représentaient le temple dans la scène précédente. Pour les scènes de batailles, on utilisait fréquemment les mêmes plans pour plusieurs productions, et pour les catastrophes naturelles (éruptions volcaniques, etc.), on puisait allègrement dans les films documentaires !

Si les américains se concentraient sur le réalisme des décors et des costumes, ce souci semble ne pas trop préoccuper les italiens. Le carton pâte domine la production. Les peplums ne sont en effet pas destinés à informer le spectateur sur l'Antiquité, ni même à lui en retransmettre une certaine ambiance... Non, le seul intérêt des peplums est le spectacle, et avec lui, toutes les dimensions épiques et kitsch de cette forme de cinéma. La réalité historique n'est donc pas une des préoccupations premières. L'histoire qui y est représentée est une projection de la perception de l'Antiquité et des fantasmes de l'époque où ils sont tournés. On cherche moins la vérité historique que le spectacle, et on propose au spectateur des personnages simples et manichéens auxquels il est facile de s'identifier. Le fait que le peplum n'arrive pas à échapper à l'obligation de la narration limite déjà extrêmement l'intérêt

historique: dans le meilleur des cas, il ne pourra s'agir que d'une reconstitution romancée de l'histoire.

Le peplum mythologique annonce la renaissance du genre, avec, en 1958, «Les travaux d'Hercule» de Pietro Francisci. Par la suite, les films historico-mythologiques sur l'Antiquité vont s'enchaîner à un grand rythme, aussi bien en Italie qu'aux Etats-Unis. Les ingrédients de ce succès sont à peu près toujours les mêmes. D'abord, il y a un héros mythologique dénaturé et caricaturé, incarné par un bodybuilder, souvent mauvais acteur, mais vraiment très fort et très musclé. Que ce soit Hercule ou un de ses nombreux avatars, cela importe peu, puisque de toutes façons les peplums ne respectent pas les mythologies. Ainsi, qu'il s'appelle Hercule, Sanson ou Maciste, il portera le même genre de tunique, les mêmes sandales et aura la même huile pour faire reluire ses deltoïdes. Ensuite vient l'héroïne innocente, chez qui l'érotisme se déchaîne: souvent ses habits déchirés ou faits de voiles suggèrent une belle plastique appétissante. Le personnage de la vamp existe plutôt sous la forme d'une "méchante" qui veut piéger le héros - elle peut s'appeler Circé ou bien "reine des ténèbres". Mais peu à peu, le public va se lasser, quand bien même on fera voyager ces héros dans le temps et dans l'espace («Maciste contre Zorro»...).

LA FIN DU PEPLUM [OU] ADIEU, PEPLUM !

Dans les années 70, le peplum amorce son déclin.

D'ailleurs, les sujets traités sont plutôt décadents et érotiques (du «Satyricon» de Fellini au «Caligula»

de Tinto Brass). Dans les années 80, le peplum ne garde plus qu'un élément prépondérant, la présence du fantastique («Le choc des Titans»), cédant peu à peu la place à l'*heroic fantasy* («Conan le Barbare»). Ensuite, le genre disparaît complètement ou presque; exception faite du «Hercule» de Disney Worldchildren Happy Productions.

A quand une renaissance du peplum ? Il faut espérer qu'elle n'ait jamais lieu.

Le peplum, malgré ses nombreux détracteurs, conserve cependant une poignée d'afficionados qui lui vouent un véritable culte. Mais ces gens apprécient surtout la dimension kitsch et l'humour involontaire de ce cinéma. Le peplum demeure un genre quelque peu méprisé, autant par les historiens que par les cinématographologues...

Casque au vent et regard conquérant, Ben-Hur s'apprête à remporter le Grand Prix de Rome («Ben-Hur»). Photo tirée de D. ELLEY, *The Epic Film*, p. 2, op. cit.

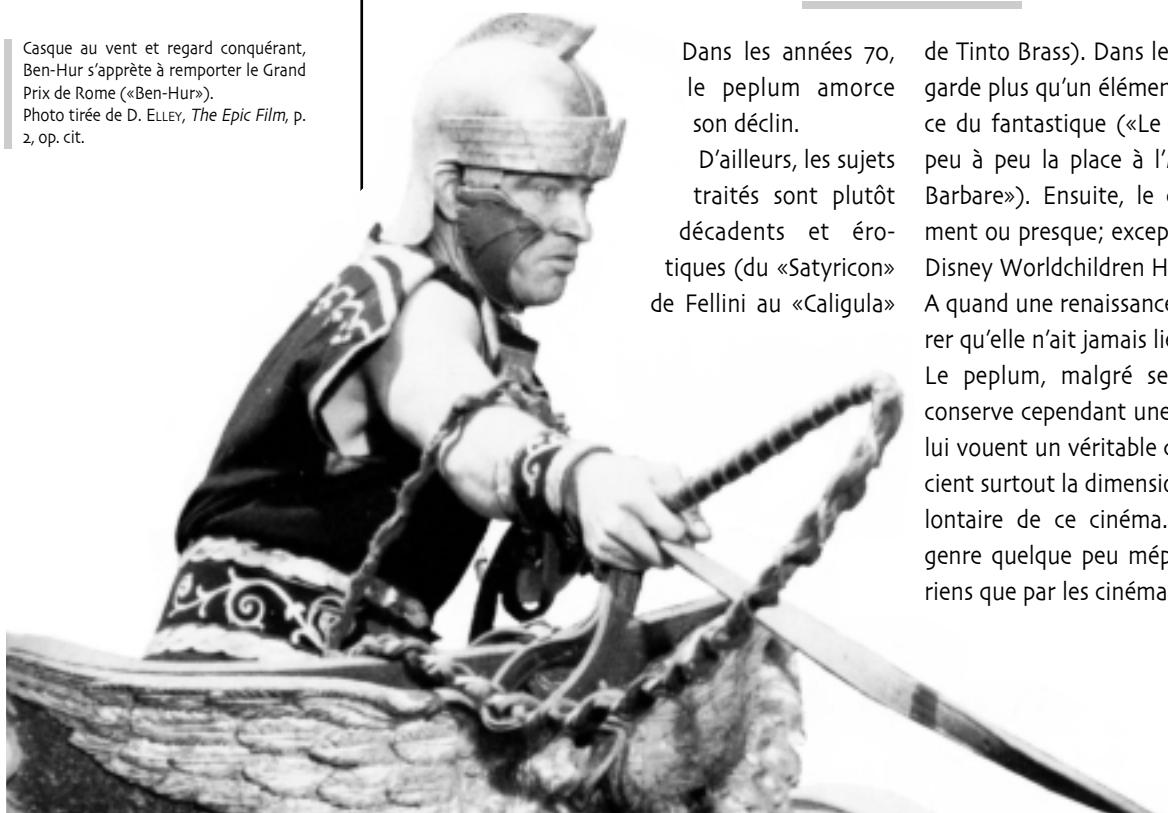




Photo-souvenir pour les légionnaires, avant d'aller réprimer la révolte des Spartakistes (*Spartacus*).
Photo tirée de M. WYKE, *Projecting the Past*, p. 60, op. cit.

Filmographie sélective

«Cabiria» de Giovanni Pastrone (Italie, 1914)
Les débuts fracassants du peplum (budget colossal pour l'époque), situés au temps de la deuxième guerre punique.

«Cléopatre» de Cecil B. De Mille (USA, 1934)
Une fresque splendide et fourmillant d'exotisme.

«Scipion l'Africain» de Carmine Gallone (Italie, 1937)
Le cinéma fasciste à son apogée, avec une fusion Scipion-Mussolini.

«Alexandre le Grand» de Robert Rossen ((USA, 1956)
La vie d'Alexandre et le grand spectacle qui en découle.

«Les Dix Commandements» de Cecil B. De Mille (USA, 1956)
Remake spectaculaire d'un film de 1923, aussi tourné par De Mille... Pour l'anecdote, Cecil B. De Mille s'était fait surnommer Cecil «Billets de Mille», en référence aux coûts faramineux de ses films et aux recettes non moins fabuleuses qu'il récoltait.

«Les travaux d'Hercule» de Pietro Francisci (Italie, 1958)
La renaissance du peplum en Italie et des acteurs-culturistes.

«Les derniers jours de Pompéi» de Mario Bonnard (Italie, 1959)
La rencontre du peplum et du film catastrophe.

«Ben-Hur» de William Wyler (USA, 1959)
Le film de tous les superlatifs... Avant que «Titanic» ne le dépasse.

«Le colosse de Rhodes» de Sergio Leone (Italie-France-Espagne, 1960)
Naissance et mort d'une merveille du monde en papier mâché.

«Spartacus» de Stanley Kubrick et Kirk Douglas (USA, 1960)
Un des meilleurs peplums, plus sérieux et moins cliché que la norme du genre.

«Le roi des rois» de Nicholas Ray (USA, 1961)
Un film somptueux, souvent décrié, sur la vie du Christ.

«La guerre de Troie» de Giorgio Ferroni (Italie-France, 1961)
Un des plus gros budgets des peplums italiens.

«Maciste contre Zorro» d'Umberto Lenzi (Italie, 1963)
Le peplum au-delà du ridicule...

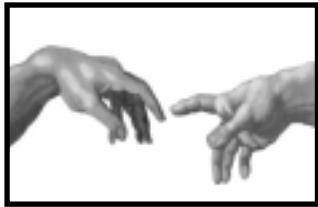
«La chute de l'Empire Romain» de Anthony Mann (USA-Espagne, 1963)
Décadence et Invasions barbares. Superbes décors.

«Fellini-Satyricon» de Federico Fellini (Italie, 1969)
Une libre adaptation de Pétrone; plus un film d'auteur qu'un peplum proprement dit.

«Caligula» de Tinto Brass (Italie-Grande Bretagne, 1977)
Quand le peplum flirte avec le film X.

«Monty Python's La Vie de Brian» de Terry Jones (Grande Bretagne, 1979)
Le peplum sublimé par l'humour.

«Le choc des Titans» de Desmond Davis (USA, 1980)
Le dernier chant du peplum...



NOUS PARTIRONS TISSER LA Laine...

Sylvie Délèze

ARGUMENT

*Pièce pour gens et
choeur,
écrite en Lycie dans les
hotels,
jouée au théâtre antique
d'Ephèse
où il ne faisait pas
chaud.*

Un puissant Lycien, légèrement endetté, cherche à unir sa fille avec le fils d'un riche grossiste en poissonnerie.

La belle Ellaya ne s'en laisse pas conter: elle aime un autre jeune homme, un autochtone certes réfractaire au grec et à la culture hellénistique (il s'exprime plutôt au moyen de râles d'origine dialectale), qui vit de peu, des mélopées du vent et du fromage de chèvre qu'il fabrique sur les monts du Taurus.

L'un des innombrables passe-temps du pastoureaux consiste en l'étude des fondements des sociétés qui ont précédé la sienne, des temps d'avant le Temps.

PERSONNAGES

ELLAYA: la fille du roitelet; un caractère poète, mais très déterminé dans ses choix. Elle rêve mais elle peut se montrer audacieuse, lorsque son univers se trouve en danger.

YOYO: la grande soeur de la précédente; une nature rebelle, une conscience politique marquée. Elle pousse Ellaya à choisir sa liberté. En l'occurrence, à ne pas respecter le décret imposé par l'institution.

SYLLUS: le monarque; figure de la puissance patriarcale par excellence. Avide et ambitieux, il ne songe qu'à son intérêt propre. Autoritaire et impatient, il a tendance à s'agacer de la lenteur des choses humaines.

BLANDINOK: le gendre officiellement attendu par la cour, fils d'un important traiteur; souvent bousculé, il doit bien composer avec son rôle de «plan(c)ton».

DAÏMONIA: l'aïeule des jeunes filles; marginale opiniâtre, elle s'est, cédant à ses tendances alcooliques, retirée du monde des hommes, rejetant par là les faussetés qui le pétrissent au quotidien.

HERBÉE: la fée lumineuse; elle apparaît aux âmes hors de tout cadre traditionnel, elle vole à la surface du présent. Elle permet toujours aux forces naturelles de triompher sur les acquis technico-technologiques (du IVème siècle).

METANYA: l'amie de la grand-mère; elle se prend pour une herboriste à ses heures, mais elle s'autoréalise pleinement dans une toxicomanie douce où, férue d'un gaz naturellement émis dans la montagne, elle se laisse aller à inhalaer cette substance qui exacerbe le lyrisme potentiellement présent dans le cœur humain.

FOREILLE: la blonde musicienne, joueuse de flûte sauvage, ne sait pas lire une portée, puisque point de portée à l'époque, mais sait écouter et reproduire n'importe quelle sonorité issue de la *poiésis* naturelle. Elle constitue le seul élément de luminosité blonde dans l'univers de la pièce, elle réconcilie la beauté culturelle avec la beauté brute, musicale, du monde. Elle est une feuille-à-oreille, une arborescence douée d'une extraordinaire faculté de réception et d'imitation.

- ALEXAKOS:** le principal espion des polices civile et militaire du seigneur; sa diligence et son zèle démontrent son goût pour les opérations concrètes, bien menées. Bien ficelées, surtout.
- MARKYS:** le Bouleute principal; sa réflexion porte essentiellement sur un dilemme de taille: faut-il user du sabre lycien de souche, ou plutôt du strigile d'origine grec pour effectuer l'hygiénique ablation du prépuce chez le jeune noble?
- TINAÜS:** le berger libre; c'est l'homme de coeur et d'action, l'harmonieuse liaison entre l'âme et le corps. Il est aussi un amoureux plein de foi et de sens pratique, idéaliste et sans compromis, ce qui le rend un peu carré dans ses remarques...
- LE CORYPHÉE:** le meneur d'un choeur étrange, avec lequel il dialogue, et qu'il doit apprendre à discipliner sans péter les plombs. Il sait la fin de toute chose, et les flippées inutiles des choristes le mettent dans tous ses états. En fait, il livre les clés rythmiques qui permettent de suivre le drame.
- LE CHOEUR:** l'entité omnisciente; les choristes connaissent la tournure que vont prendre les événements, elles tentent de mettre en garde le public contre la violence tragique qui peut se dégager de certaines scènes. En fait, le Choeur fait office de miroir annonciateur. *Dramatologiquement*, son rôle est de faire monter la pression générale.



Metanya, poëtesse «inspirée» des sommets, sur scène comme à la ville.

Entrée en scène majestueuse du Coryphée, nimbé d'éclat, enveloppé dans sa prestance (je tiens personnellement à ce qu'il ne se présente pas à poil comme à Ephèse, merci.)

LE CORYPHÉE:

Il est ardu, souvent, d'éviter la chute d'un récit dans la fadeur des lieux que l'on dit «communs». Toutes les histoires se ressemblent parce que l'Humain est humain et parce que l'homme et la femme parlent pour dire leur vie...

Le répertoire des mots d'une langue est un bien maigre appareil pour ciseler un fait, pour rendre un peu d'un événement, d'une donnée brute, réelle. La substance de tout nous échappe, et chaque élément se dilue inexorablement dans l'espace et le temps, car l'immortalité déguise le plus baveux mensonge que tous ont à la bouche.

Mais certains vécus puissants se passent étonnamment de la publicité élocutoire pour défier la médiocrité de notre condition de vermine. L'amour se passe des mots et du temps qui tue.

Deux créatures, pauvres chairs, qui parviennent à s'aimer comme le feu ronronnant mordille la brique et la rend ébène, deux personnes aussi faibles que peuvent l'être des humains, qui se saisissent soudain de courage et de lyrisme quotidiens parce qu'elles ont accepté la blessure que leur inflige Eros, c'est un sujet délicat, un sujet presque épuisé, un sujet de rêve enfin, pour le conteur que je suis.

Alors, avec mes pauvres termes, je vous montrerai comment la douce Ellaya parvint à faire éclater les plus denses blocs de marbre, à pousser son père, figure amère et résolue, dans ses ultimes retranchements, à braver ce même homme et ses opinions les plus solidement implantées dans son crâne de riche Lycien, cet homme et son crâne donc, sûrs de sa culture et de ses prétentions terriennes ou militaires. Voyez, voyez, gens d'hôtel et de terrain, gens de bus encitonnellé bien que boueux, le drame qui, déjà, se joue là, devant vous, sous vos yeux trop pleins encore de tessons, vos yeux devenus insensibles, non sous l'effet du rayonnement solaire méditerranéen, vue cette charogne de pluie, mais sous la fluorescence agressive de vos anoraks et autres pulls polaires.

Sur un support élevé, on aura soin de placer une bouteille d'eau thermale, Contrexéville de préférence, vide, en PET.

On voit Ellaya mélancolique, regard flottant, au ciel. Elle est assise sur son divan et soupire. Yoyo se tient à ses côtés.

YOYO:

Ne comprends-tu pas, douce soeur, ce qui se trame entre ces murs?

Notre père, infâme et tyrannique, dont l'effigie orne toutes les places et tous les espaces publics de la cité, effigie qui le montre droit et raidi dans sa tenue d'apparat la plus grotesque, notre père dis-je, prépare tes noces avec Blandinok. Ce cabotin freluquet, je te le rappelle, tient son rang de digne héritier de son père, et là, je ne mâche pas mes paroles, il est le fils de ce commerçant-traiteur qui fournit toute le périmètre en crustacés «Dardanell»!

Regarde (*montrant de l'index droit la bouteille vide*): le symbole de ce répugnant hymen trône au balcon de ta chambrée, tout prêt à se faire dégoter à la fronde par ton prétendant, un fat roucoulant!

Réagiras-tu, Soeurette, contre ce pantomyme sordide qui s'organise en ces lieux infectés par le droit des pères à lier à jamais le corps et le destin de leurs filles à qui blond, heu, bon leur semble?

Réveille-toi, bon sang de bois, ou je te roue de cla-claques!



ELLAYA : (outrée) Non mais! Mesure ta verve, Yoyo!
Le ton abrupt de ta remarque tranche aussi sec avec
la douceur de tes yeux de cendre!
Je sais parfaitement ce qu'il me reste à faire: cette
nuit, j'ai fait le dessein de fuir au-delà des murs
maudits de cette cité véreuse.
J'irai (*ton exalté tout-à-coup*) folle, libre, rejoindre
mon amant dans les herbes sèches et les vapeurs
ranches, nous nous retrouverons sous un olivier vio-
let, et avec nous la lune élèvera son ventre ivoire
sur les monts et les humains désirs!



YOYO: Et que feras-tu alors? Nous ne pouvons assurer ta survie depuis ici: songe à ce quoi tournera ton
existence à l'air libre, toi si douillette, avec tes habitudes de thés de pomme sucrés à point, toi qui
ne rêves qu'aux riches tenues des filles de Ruvo ou de Brindes!
Ton tempérament latino ne s'accoutumera pas aisément aux caprices de Mère Nature...

ELLAYA: Même si ces observations ne manquent pas de bon sens, elles m'agacent.
Enfin! (*ton appuyé, persuasif, voix haute*) J'aime mon Tinaüs, et ce sentiment fait ma force, je
saurai bien nous façonner un mode de vie qui satisfaira sa nature de chevrier aux pieds crasses en
même temps que mes élégances naturelles.

YOYO: Avant de défier les Lois du code et l'ordre paternel, je suggère que tu te rendes au palais de notre
aïeule, au bout de l'agora.
L'ancienne en sait un bout sur les moyens de gagner sa liberté: avant de tomber sous le joug du
raké, elle a su profiter de ses jeunes jambes pour courir les collines et séduire le pastoureaux. Ah,
elle savait se préparer une ménopause sereine, celle-ci!
Pars donc la visiter dès à présent!

Ellaya, visiblement encouragée, serre sa soeur dans ses bras et s'en va. Au palais de l'aïeule. Ellaya tambourine contre la porte d'entrée.

DAÏMONIA : (*voix irritée*): Quoi? Qu'est-ce encore, cieux pénibles? Pourquoi cherchez-vous aujourd'hui à me
persécuter par un nouvel assaut?
Je suis vieille, je bois comme une citerne pompe l'humidité lorsqu'elle se trouve dépourvue de son
revêtement, je fais quelques abdos afin de me maintenir, je nourris les vautours, les préparant
ainsi à se repaître prochainement de ma carcasse, je tiens propre mon corps usé et ma demeure
brille, astiquée par mes soins soucieux.
(à part, *dans sa barbe*) Il ne faut jamais compter sur les esclaves!
Alors, dieux joueurs, dites-moi, que me voulez-vous?

ELLAYA: L'aïeule, c'est moi, votre seconde petite-fille. Je viens vous mander conseil, car je me trouve dans
une situation délicate!

DAÏMONIA : (*buvant du raké*): Entre donc, jeunesse, et pose ton séant profane sur l'un de mes tabourets
IKEA!

ELLAYA: (ton reconnaissant): Merci, vieille âme!

DAIMONIA: Je crois savoir ce qui t'amène. En tous les cas (ton appuyé), je ne veux absolument pas être mêlée à une sale affaire! Pour les embrouilles, j'ai donné auparavant, merci! Par contre, il est possible que j'envisage de te dépanner d'un litron de raké...

ELLAYA: Grand-mère, je pars. Ce soir. Dans la montagne.

DAIMONIA: (dans un ricanement sec): Haha, mais je m'en fiche comme de ma dernière culotte! Et celle-ci remonte à longtemps, je peux te le garantir! Tu ne m'impressionnes pas du tout, chérie, avec mes copines, on faisait pire que ça!

Enfin!

Je vais faxer un mot à une ancienne pote herboriste qui rampe là-haut, entre ces rochers (*elle désigne le flanc des monts*). C'est une loque humaine de mon genre. Mais, tandis que je me pète au raké, elle se défonce au métane de Chimaera. Eh! Que veux-tu? Il faut bien l'absorbtion de quelques substances délétères pour encaisser l'âge qui vient!

Donc, je te recommanderai à cette meuf', parce qu'elle pourra peut-être t'appuyer dans ton choix farfelu d'aller vivre avec ton bellâtre illettré.

(*Elle fait une pause et demeure un instant toute pensive.*)

A présent, lâche-moi, ma journée est fichue!

Tu m'as rappelée à la vie des gens, et ça dégrade mon humeur.

Allez, fillotte, du vent!

Ellaya s'en va, légèrement stupéfaite.

Un espion royal a tout entendu, le public a pu l'apercevoir caché derrière le palais. Il s'élance jusqu'au bouleuterion (centre de la scène) où il débarque brusquement, interrompant une assemblée politique.

ALEXAKOS : (pour lui-même, d'abord. Puis, aux bouleutes. Puis au roi.): Vite, au bouleuterion!

Discours de Markys, bouleute principal, au bouleuterion lycien de CAMAELLOPOLIS

MARKYS: ...»Car pour toute société qui cherche à se développer sur de solides bases, à se doter des valeurs viriles que constituent l'honneur et la rage de vaincre, ceci afin d'évoluer dans une atmosphère militaire et ordonnée selon un code finement législateur, la Vertu, Bouleutes, doit naître. La Vertu se cultive au stade et au gymnase, aux temples comme sur l'agora ou dans les foyers civils.

Elle se signale chez l'homme (alors qu'elle n'a pas même lieu d'être prononcée relativement à la femme) dès son plus jeune âge, lorsqu'il n'est encore qu'un garçonnet fougueux.

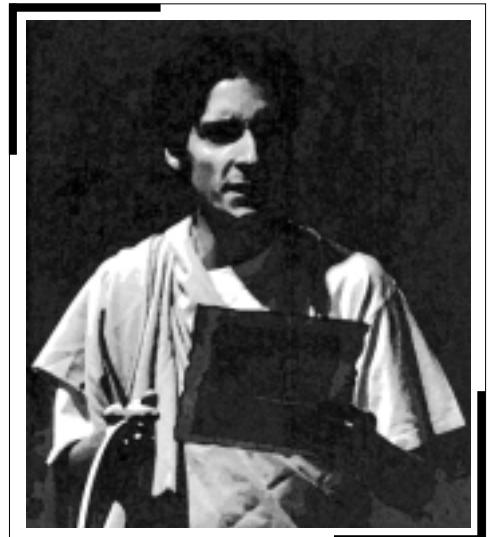
Cette Vertu, selon moi, se manifestera donc symboliquement, sur le plan socio-culturel, par le rituel de l'ablation du prépuce.

Dès lors, Bouleutes, que ce geste sera parfaitement normalisé, la question, très pratique, qui demeurera sera la suivante:

MARKYS: sabre lycien ou strigile grec?
Auquel de ces deux instruments faut-il recourir
pour procéder à l'assainissement de l'aspect
externe de nos frais phallus?

« Ce problème me semble fumer d'une vapeur
éminemment politique...»

*Les Bouleutes se concertent
en se tortillant sur leur séant
(leurs organes se rétractent
sensiblement à l'écoute de
tels propos, il faut bien le
dire.)*



Markys, bouleute à ses heures

UN BOULEUTE: Mais, cher Markys, avant d'entrer dans des considérations d'un ordre si chirurgicalo-éthico-dermique, ne conviendrait-il pas mieux de chercher à définir l'essence, la forme pure, l'eidos atomos de la Vertu (*virtus.-tutis, fém.*)?

UN AUTRE: En ce moment, c'est la mode du socratisme audiovisuel chez les forts-en-thème, alors que d'autres débats urgents...

LE PREMIER: Et lesquels, je te prie, Môssieur le grand rebelle?

UN TROISIÈME: Celui des autorisations de construire des édifices en dur, par exemple! Les travaux pour mon palais sur la côte, aux environs de Phasélis justement, sont actuellement empêchés par une clique de nudistes qui se réclament d'*oekologia*, et qui s'attachent aux troncs des pins de la baie en hurlant «Mort aux konios!». Je propose que...

Irruption d'Alexakos à cet instant.

ALEXAKOS: Messieurs, ça sent l'anarchie! Les femelles complotent, l'Etat est en danger!
Sire, il faut que je m'entretienne avec vous!

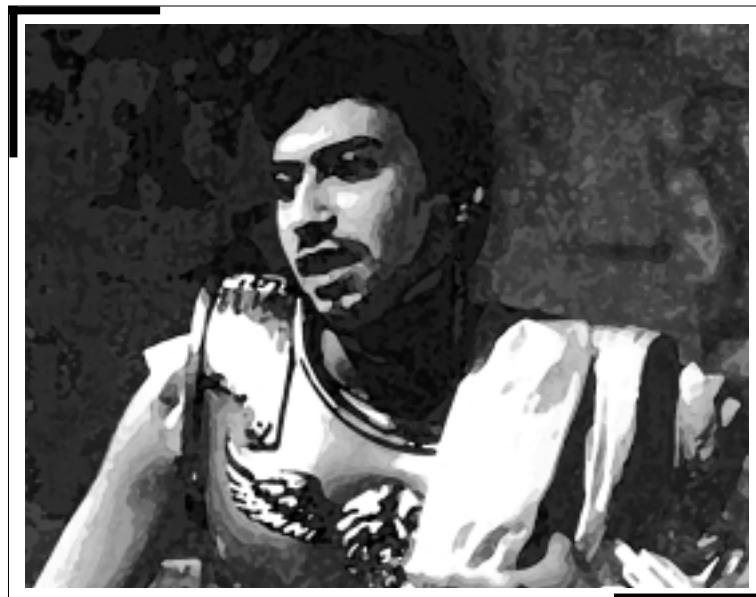
TOUS LES BOULEUTES: Avec lui? Tout seul? Maintenant?

ALEXAKOS: Comme vous le dites! Car «Sire», jusqu'à nouvel ordre, c'est bien l'appellation du roi, même si le nôtre n'est point stéphanéphore!

LE ROI: Laissez-nous, Messieurs! Il y a ici un cas de priorité majeure!
Si la vieille a recommencé son cirque là-bas, les minettes ne vont pas tarder à mettre le feu aux poudres, toutes embobinées qu'elles doivent être par cette Erynie du bout de l'agora! Charogne de Clytemnestre de supermarché, va!

Tous sortent du bouleuterion.

Syllus, le monarque avide,
ambitieux, égoïste, autoritaire
et impatient.



ALEXAKOS: (tendant un téléphone mobile au roi) Majesté, faites venir votre futur beau'.
Tenez, voici mon Natel pour le joindre. Tous les Milanais utilisent ceci actuellement, c'est un must mystagogique!

LE ROI: Oui, Allô?
Ah, mon cher! Je vous attends de toute urgence au bouleuterion, il y a du rififi dans l'air! Bien sûr que ça vous regarde, quelle question! Alors lâchez vos bouquins d'histoire de l'art, cessez de faire votre Louvrette et arrivez, jeune homme, arrivez!

Entrée fracassante de Blandinok. Exclamation onomatopéïque du choeur (Ohhhh!...).

Blandinok pose un genou au sol et offre au Roi une boîte de thon à l'huile, marque Dardanell si possible .

BLANDINOK: Sire!

LE ROI: Relevez votre faciès en épiphanie de blondeur et écoutons mon agent de... disons, de sécurité!

ALEXAKOS: (sur un ton gêné, petite voix) Il s'agit de votre fille cadette!

LE CHOEUR: Ah, malheureuse! Quelles foudres déchaîneras-tu par ton geste insensé?

LE CHORYPHÉE: Silence, mes poules! Nous interviendrons plus tard!

LE ROI: Celle qui fricote avec un va-nus-pieds? Qu'a-t-elle encore commis, cette jeune écervelée?

ALEXAKOS: Elle s'est enfuie dans la montagne, avec le soutien de sa grand-mère et l'appui de sa soeur!

LE ROI: (paniqué, hors de lui, hurlant)
Lancez la garde dans le Taurus!

BLANDINOK: Sire, laissez cela! Trop de frais, trop de bruit, c'est l'évidence! Donnez-moi la nuit qui s'avance pour la rattraper et la mener dans le chemin de la Raison!

Et sans attendre de réponse, il sort.

LE ROI: (à part, dans sa barbe) Ben tiens, c'est nouveau, ça! Je ne lui savais pas des qualités de psychopompe, à ce yoghurt!

Ellaya réapparaît sur scène. Elle se ballade, toute insouciante, cueillant des fleurs. Une apparition surgit, spectrale.

HERBÉE, LA FÉE: Mais pourquoi t'attarder? Les forces palatiales sont déjà à tes trousses, et tu respire chaque corolle comme si tu partais pour l'école!

ELLAYA: Qui... Qui es-tu?

HERBÉE, LA FÉE: Tu ne te doutes pas de mes puissances étranges. Je te serai pourtant très utile. Prends ces herbes avec toi: tu les passeras au mixer avec des fruits séchés et tu les offriras à Blandinok et à ton père. Crois-moi, le moment venu, ce geste te sauvera et sauvera ton amour.
Tu peux me faire confiance, mes talents sont sûrs. Je peux, par exemple, transmuer un infect compost en un herbier délicieux.

ELLAYA: (émue, confuse) Je ne sais comment...

HERBÉE, LA FÉE: Cours maintenant, et fais vite. Vas rejoindre ton Tinaüs!

LE CHOEUR: (doucement) Blandinok est sur tes pas, la la la, la la la!

LE CHORYPHÉE: Il est même tout près de là, la la la, la la la! Rira-bien-qui-rira-le-der-nier!

ELLAYA: (à la fée) Est-ce vous, Madame, qui connaissez ma grand-mère, dont vous auriez partagé le passé de fêtarde?

HERBÉE, LA FÉE: Je connais cette étrange femme, mais je ne m'ancre dans aucun passé. Ma substance volatile échappe aux données temporelles...
La personne contactée de la plaine par ton aïeule vit plus haut, sur ces flancs que tu dois gagner dès l'instant.



L'apparition spectrale, aussi nommée Herbée.

Ellaya se remet en marche, la Fée s'évapore.

Une femme âgée est assise sur la trajectoire d'Ellaya, roulée en boule sur un muret. Elle semble se chauffer auprès d'un feu de sarments (mais en réalité elle inhale de toxiques vapeurs).

ELLAYA: Bonjour. Vous pouvez sans doute me renseigner pour le chemin qui conduit à la bergerie de Fethyie?

METANYA: Tiens! Ce faciès juvénile ne m'est pas inconnu! Je te soupçonne même d'être la créature qui subvertit sa réalité aristocratique pour s'engager sur la même voie que cette vieille sauterelle de Daïmonia!

ELLAYA: Oh je comprends: vous avez certainement reçu un fax qui...

METANYA: HOPOPOI, TRIS KALAMOI! Non mais, tu rigoles???

La technique est une misère! Le vent mène à mon nez putrescent plus de nouvelles que ne le ferait n'importe quelle machine!

Je hume, du reste, ce qui motive ta noble présence sur ces hauteurs de latérite, auprès d'une gueuse de mon acabit!

ELLAYA: Madame, votre grand âge et votre résistance aux hautes doses de méthane, s'il s'agit bien ici de qui je crois, m'impose au contraire un respect certain. Madame...?

METANYA: Métanya, c'est mon nom. Et ma maxime, si tu veux l'entendre, s'énonce ainsi:
«Liberté, méthane et bon amant sont les piliers ioniques d'une santé durable, les garants heureux de l'âme lorsqu'elle s'éprend de Poros et Poenia, les assises fermes pour s'élever et embrasser le monde dans une extase panthéïste de poésie lumineuse.»
Car Nature est une et aimable, et je vibre au son de sa lyre, je danse avec les cigales tandis que les hérons m'emmènent sur leurs colonnes vertébrales emplumées d'ambre gris!

Oh, ma puce, pardonne ce lyrisme de pacotille, je t'avais oubliée...

Suis cette direction, tu tomberas sur la bergerie que tu cherches: à cette heure, les bêtes doivent être rentrées et le garçon attablé devant un bol de soupe de sauge.
Vas donc, nouvelle Circé!

A ce moment, il se passe un truc étrange: on voit Alexakos qui a espionné Ellaya durant tout son périple, et qui devance ses collaborateurs sur les lieux de leur quête commune.

Comme Ellaya se trouve sur le point de toucher à son but, Alexakos tente de la retenir en rusant avec finesse: depuis le rocher derrière lequel il se tient, le garde va s'adonner à une imitation sonore subtile, celle du coq de bruyère turc.



Metanya, en pleine transe extatique, invoquant d'improbables Muses de méthane.

ALEXAKOS: «Pilou, pilou, prrrittt, priiiittt....»

Distraite par ce bruit peu courant, Ellaya s'arrête et se tourne hésitante vers le bloc de granit tout proche d'elle. C'est là que surgit Foreille, drapée de velours noir.

FOREILLE: Ah, je t'arrête! Comment allais-tu te laisser berner si aisément? Ne sais-tu pas que la musique prend son corps avec la voix ou l'instrument qui la livre? Les trémolos misérables qui proviennent de là-bas sont duperie, imitation fade, ils sont au chant du volatile ce que Richard Claydermann est à Bela Bartok!

Ecoute un peu... (*elle joue de sa flûte tandis qu'on voit Alexakos rager*).

Baigne ton âme nue dans l'essence étherée des musiques du monde et tu ne souffriras plus d'aucune solitude. Le vide qu'on sent n'est en fait qu'une forme rampante de surdité, celle-là même qui nous rend imperméables aux mélopées naturelles.

Retiens cette chansonnette que tu entonneras dans la difficulté (*elle chante*): «Kaleur menton pende le bouc, keude leur cou sorte le Bêêêê, Dolutcha, Dolutcha, tcha, tcha!»

Avec cette formule, tu participeras activement au triomphe des forces archaïques sur l'ordre ancien des cités, à la victoire de Dionysos sur cet Apollon qui a vendu sa lyre pour servir les chants rhétoriques ou les hymnes stériles du logos dominant!

Toute émotionnée, Ellaya arrive devant une cabane.

ELLAYA: Oh, mon Doux, mon Aimé, c'est par surprise et en dehors de notre planning habituel que je monte jusqu'à toi aujourd'hui. Mon cœur bat à coronaires rabattus et ma gorge s'assèche: peut-être ne voudras-tu pas de moi en ces heures indûes? Peut-être as-tu encore à faire, à t'occuper de tes gentilles brebis, à confectionner du macramé comme je l'ai appris durant toute mon enfance, aux cours de bricolage de l'atroce Madame Mégret, cette femme dure qui était originaire d'un petit village de la banlieue de Massilia?

Elle prend une grande respiration et frappe deux coups à la porte.

TINAÜS: Oh là! Qui va là?

ELLAYA: Puis-je entrer?

TINAÜS: Mais... Ellaya... Que fais-tu ici? C'est pure folie que d'avoir passé l'enceinte hellénistique en gros appareil quadrangulaire régulier à une heure aussi claire du jour! De plus, les stratigraphies sont tendres encore, tandis que tu t'es risquée à les bousiller de tes cothurnes FILA que tu avais commandées à Rome! Tous ces risques excessifs uniquement pour arriver à mon antre!

ELLAYA: Il fallait que je te voie: mes noces avec l'affreux blond sont annoncées pour demain! Mon père cherche des capitaux pour armer la flotte de la cité. Or, les principaux actionnaires de «DARDA-NELL-Thon & moules en gros» sont Blandinok et son géniteur: la dot est faramineuse.

TINAÜS: Fuyons ce soir avant qu'il ne...

Alexakos apparaît brusquement, deux gardes en renfort.

ALEXAKOS: Plus un geste, vous êtes faits comme les hamsters de mon petit frère, quand on les coince en cul-de-sac au fond de leur cage!

TINAÜS: (se levant d'un bond) Par cette lucarne, Ellaya!

Ellaya s'échappe.

TINAÜS: Minables citoyens! Avec vos ridicules chausses dans MES montagnes plus belles et plus sacrées que le moindre de vos temples arrogants! Hiérophantes d'eau bénite!

ALEXAKOS: (sur un ton cinglant) Berger! Quelle profession risible! Vivre dans le foin et la puanteur du mouton blême!

UN GARDE: Facile de vous retrouver tous les deux: vous écrasez tous les tessons avec vos Raichle-tous-terrains! Bande de péquenots égarés!

ALEXAKOS: (au garde) Tu t'adresses aussi à la fille du roi, je me permets de te le rappeler!

TINAÜS: Je suis fier d'être de souche bergère, et je vous défie de vous saisir de ma personne!

Mais déjà ils sont sur lui et le maîtrisent solidement.

TINAÜS: (hurlant) Vous aurez mon corps peut-être, mais mon âme se moque bien de vous et, du ciel, je l'entends qui ricane!

Puis, à Ellaya:

TINAÜS: Sauve-toi, mon amour!

UN AUTRE GARDE: Arrête de te la jouer, Cyrano! On est à la fin du IVème siècle avant la Noël (et mon nouveau rasoir sous le sapin, ça ne sera pas du luxe, d'ailleurs...)!

ALEXAKOS: (à l'autre garde) Occupe-toi donc de la fille!

LE GARDE: Vous êtes marrant, vous! Elle n'est plus visible nulle part!
(montrant Ellaya de la main, droite de préférence) Là voilà!

Ellaya surplombe tout ce petit monde d'une corniche. Elle met ses mains en porte-voix.

ELLAYA: «Kaleur menton pende le bouc, keu de leur cou sorte le Bêêêê! Fées, à moi!»

Alexakos et les gardes, le roi et les bouleutes, tous se mettent à quatre pattes et commencent à bêler. Ellaya les organise alors en un troupeau, Tinaüs en prend la tête. Ils partent sereins.

LE CHOEUR: Ils sont partis, ils sont partis! La cité est abandonnée!!!

LE CORYPHÉE: Le message est-il passé?
Délaisse la ville et prends le maquis,
au diable carrière et vainces ambitions!
Puisque, tous seuls, tous nous mourons,
autant chanter dans les buissons!
Nature est mère, elle nourrit,
Sinon le corps, alors l'esprit!
La forêt dense protégera
les amants fous aux tendres bras.
Quant à moi, je rejoins les vieilles,
me saoûler généreusement.
Pour exister parmi les hyènes,
l'alcool de l'aïeule sans dent
m'aide à tenir le coup pour
tolérer leurs cris de vautours!

FIN



Tinaüs, berger sans peur ni reproche, symbiose entre le corps et l'esprit.